

# LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

## DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA SESSION PARLEMENTAIRE 2008-2009

## L'année parlementaire 2008-2009

53 séances publiques. Près de 180 heures de débats en séance plénière. 126 projets de loi évacués. 541 réunions de commissions et de groupes de travail. 441 questions parlementaires adressées aux membres du Gouvernement - sans parler des quatre heures de question au Gouvernement en séance publique avec leurs 41 questions, des 23 questions urgentes, des quatre questions avec débat, des cinq débats d'orientation, des six interpellations, etc.

Ces quelques chiffres-clés de la session 2008-2009, la dernière de la législature, seront développés - parmi tant d'autres - dans le présent rapport d'activité qui fournit un compte rendu détaillé des travaux parlementaires depuis l'ouverture de la session 2008-2009 le 14 octobre 2008 jusqu'à la dissolution de la Chambre des Députés le 7 juin 2009.



### Appartenance politique des membres de la Chambre des Députés

Session 2008-2009

|             |            |
|-------------|------------|
| CSV         | 24 députés |
| LSAP        | 14 députés |
| DP          | 10 députés |
| Déi Gréng   | 7 députés  |
| ADR         | 4 députés  |
| Indépendant | 1 député   |

## Appartenance politique des membres de la Chambre des Députés par circonscription électorale

### Députés de la Circonscription du Sud

ANDRICH-DUVAL Sylvie  
 ARENDT Nancy  
 BERGER Eugène  
 BODRY Alex  
 BRAZ Felix  
 CASTEGNARO John  
 DALL'AGNOL Claudia  
 DOERNER Christine  
 ERR Lydie  
 GIBERYEN Gaston  
 GLESENER Marcel  
 HAUPERT Norbert  
 HUSS Jean  
 JAERLING Aly  
 MEISCH Claude  
 MUTSCH Lydia  
 NEGRI Roger  
 ROTH Gilles  
 SCHREINER Roland  
 SPAUTZ Marc  
 SPAUTZ Vera  
 SUNNEN Fred  
 WOLTER Michel

### Appartenance politique

CSV  
 CSV  
 DP  
 LSAP  
 Déi Gréng  
 LSAP  
 LSAP  
 LSAP  
 CSV  
 LSAP  
 ADR  
 CSV  
 CSV  
 Déi Gréng  
 Indépendant  
 DP  
 LSAP  
 LSAP  
 CSV  
 LSAP  
 CSV  
 LSAP  
 CSV  
 CSV

TOTAL: 23 députés

9 CSV  
 8 LSAP  
 2 Déi Gréng  
 2 DP  
 1 ADR  
 1 Indépendant

### Députés de la circonscription du Centre

ADAM Claude  
 ANGEL Marc  
 BAUSCH François  
 BETTEL Xavier  
 BRASSEUR Anne  
 DIEDERICH Fernand  
 FAYOT Ben  
 FLESCH Colette  
 GANTENBEIN-KOULLEN Marie-Thérèse\*  
 HELMINGER Paul  
 HENCKES Jacques-Yves  
 KLEIN Jean-Pierre  
 KRIEPS Alexandre  
 LOSCHETTER Viviane  
 MEYERS Paul-Henri  
 MOSAR Laurent  
 OBERWEIS Marcel  
 SANTER Patrick\*\*  
 SAUBER Marcel  
 STEIN-MERGEN Martine  
 THIEL Lucien

### Appartenance politique

Déi Gréng  
 LSAP  
 Déi Gréng  
 DP  
 DP  
 LSAP  
 LSAP  
 DP  
 CSV  
 DP  
 ADR  
 LSAP  
 DP  
 Déi Gréng  
 CSV  
 CSV  
 CSV  
 CSV  
 CSV  
 CSV  
 CSV  
 CSV  
 CSV

TOTAL: 21 députés

8 CSV  
 5 DP  
 4 LSAP  
 3 Déi Gréng  
 1 ADR

### Députés de la Circonscription du Nord

ETGEN Fernand  
 GIRA Camille  
 GOERENS Charles  
 KAES Ali  
 KOEPP Jean-Pierre  
 SCHAAF Jean-Paul  
 SCHANK Marco  
 SCHNEIDER Romain  
 WEILER Lucien

### Appartenance politique

DP  
 Déi Gréng  
 DP  
 CSV  
 ADR  
 CSV  
 CSV  
 LSAP  
 CSV

TOTAL: 9 députés

4 CSV  
 2 DP  
 1 Déi Gréng  
 1 LSAP  
 1 ADR

\* remplacée le 10/2/2009 par GAUL Fabienne

\*\* remplacé le 17/3/2009 par WEYDERT Raymond



### Députés de la Circonscription de l'Est

CLEMENT Lucien  
 FRANK Marie-Josée  
 HETTO-GAASCH Françoise  
 KOX Henri  
 MEHLEN Robert  
 SCHEUER Jos  
 WAGNER Carlo

### Appartenance politique

CSV  
 CSV  
 CSV  
 Déi Gréng  
 ADR  
 LSAP  
 DP

TOTAL: 7 députés

3 CSV  
 1 Déi Gréng  
 1 DP  
 1 LSAP  
 1 ADR

|   | 2004      | 2005      | 2006      | 2007      | 2008      |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| <b>Professions indépendantes</b>                | <b>28</b> | <b>23</b> | <b>23</b> | <b>23</b> | <b>21</b> |
| avocat / notaire                                | 11        | 7         | 7         | 7         | 6         |
| médecin / vétérinaire / pharmacien              | 2         | 1         | 1         | 1         | 1         |
| commerçant / industriel / indépendant / artisan | 4(2)      | 11(1)     | 11(1)     | 11(1)     | 10(1)     |
| agriculteur / viticulteur                       | 1         | 2         | 2         | 2         | 2         |
| sans profession et autres (p.ex: TII)           | 10        | 2         | 2         | 2         | 2         |
| <b>Salariés secteur privé</b>                   | <b>10</b> | <b>11</b> | <b>11</b> | <b>11</b> | <b>11</b> |
| ouvrier   | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         |
| syndicaliste                                    | 2(1)      | 2         | 2         | 2         | 2         |
| journaliste                                     | 1         | 0         | 0         | 0         | 0         |
| ingénieur                                       | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         |
| autres employés                                 | 7(1)      | 9(3)      | 9(3)      | 9(3)      | 9(3)      |
| <b>Salariés secteur public</b>                  | <b>22</b> | <b>26</b> | <b>26</b> | <b>27</b> | <b>28</b> |
| ouvrier de l'Etat                               | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         |
| agent CFL                                       | 2         | 4         | 4         | 3         | 3         |
| agent secteur parastatal                        | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         |
| agent secteur communal                          | 5         | 0         | 0         | 0         | 0         |
| fonctionnaire                                   | 15(1)     | 22(1)     | 22(1)     | 24(1)     | 25(1)     |
| <b>TOTAL</b>                                    | <b>60</b> | <b>60</b> | <b>60</b> | <b>60</b> | <b>60</b> |

(\*) = nombre de retraités dans le total

## L'organisation de la Chambre des Députés

Le fonctionnement de la Chambre est réglé par un certain nombre de dispositions contenues dans la Constitution et dans la loi électorale ainsi que par le Règlement intérieur, élaboré par la Chambre elle-même.

Une session ordinaire est la période d'un an pendant laquelle la Chambre des Députés se réunit. Elle débute le deuxième mardi du mois d'octobre et se clôture le deuxième mardi d'octobre de l'année suivante. Chaque législature comporte, en principe, cinq sessions ordinaires. Toute session est ouverte et close par le Grand-Duc en personne, ou bien en son nom par un fondé de pouvoirs nommé à cet effet et qui est, en général, le Premier Ministre.

Au début de chaque législature, la Chambre institue, pour organiser ses travaux, son Bureau, une commission nommée Conférence des Présidents.

## Le Président de la Chambre

Les fonctions du Président de la Chambre des Députés sont de représenter la Chambre, de maintenir l'ordre, de faire observer le règlement, de juger de la recevabilité en la forme des textes, des motions et autres propositions, d'accorder la parole, de poser les questions et de les mettre aux voix, d'annoncer le résultat des votes et des scrutins, de prononcer les décisions de la Chambre, de porter la parole en son nom et conformément à son vœu.

Les Vice-Présidents de la Chambre exercent les mêmes attributions que le Président, lorsqu'ils le remplacent. A défaut de Président et de Vice-Présidents, le député le plus âgé - le Doyen d'âge - préside la Chambre.

## Le Bureau

L'article 8 du Règlement interne de la Chambre des Députés dispose que:

«Art. 8.- (1) Le Bureau représente la Chambre sur le plan national et

international. Il décide de la composition des délégations, sauf en ce qui concerne celles aux assemblées internationales.

(2) Le Bureau règle les questions financières et d'organisation concernant les députés, le Parlement et ses organes, à l'exception de l'ordre du jour de la Chambre qui est de la compétence de la Conférence des Présidents.

(3) Le Bureau s'occupe de la gestion des affaires de la Chambre et prend toutes les décisions relatives à l'organisation et à la discipline du personnel.

(4) Le Bureau peut confier à un ou plusieurs de ses membres des tâches générales ou particulières relevant de la compétence du Bureau. En même temps sont fixées les modalités d'exécution de ces tâches.»

Le Bureau de la Chambre s'est réuni dix-sept fois au cours de la session 2008-2009.

Le Bureau s'est composé comme suit: M. Lucien Weiler, Président; M. Jos Scheuer, Mme Colette Flesch et Laurent Mosar, Vice-Présidents; MM. Michel Wolter, Ben Fayot, Charles Goerens, François Bausch, Lucien Clement et Alex Bodry, membres; M. Claude Frieseisen, Secrétaire général.

En leurs réunions du 18 février 2009 et du 18 mars 2009, les membres du Bureau ont décidé d'octroyer le titre honorifique de leur fonction à Madame Marie-Thérèse Gantenbein-Koullen ainsi qu'à Monsieur Patrick Santer, les deux députés ayant renoncé à leur mandat au cours de la session ordinaire 2008-2009.

D'après les missions qui lui sont conférées par le Règlement interne, le Bureau a représenté sur le plan international la Chambre des Députés dans le cadre de visites parlementaires et gouvernementales.

Ainsi le Bureau a reçu en visite officielle:

Son Excellence Monsieur Dr. H. Hidayat Nur Wahid, Président de l'Assemblée délibérative du peuple de la République d'Indonésie (14 novembre 2008)

Son Excellence Monsieur José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne (4 décembre 2008)

Son Excellence Monsieur Norbert Lammert, Président du Bundestag (5 février 2009)

Son Excellence Monsieur Patrick M. Antonio Herminie, Président de l'Assemblée nationale de la République des Seychelles (20 février 2009)

Son Excellence Madame Gerdi A. Verbeet, Présidente de la Deuxième Chambre des Etats-Généraux du Royaume des Pays-Bas (28 mai 2009)

Au niveau des missions internes qui lui sont conférées par le Règlement de la Chambre, le Bureau règle les questions financières et d'organisation concernant les députés, le Parlement et ses organes et s'occupe de façon générale de la gestion des affaires de la Chambre des Députés.

A relever que les membres du Bureau se sont vus présenter par le Secrétaire général le plan d'action du CAF, acronyme de Cadre d'Auto-évaluation des Fonctions publiques.

Le CAF est une réalisation du Groupe pour des Services publics innovants (IPSG), groupe d'experts européens en management public issus des services publics des Etats membres de l'Union Européenne. Le but poursuivi est d'améliorer continuellement les processus de travail en utilisant des instruments analytiques et en impliquant l'ensemble des collaborateurs. En pratique, un groupe de travail représentant l'ensemble des agents d'une entité administrative produit une évaluation critique de l'administration dans tous les aspects qui la composent en vue d'obtenir une «photo» avec ses points forts et ses points d'amélioration. Cette démarche aboutit à un plan d'action.

## La Conférence des Présidents

La Conférence des Présidents se composait durant la session ordinaire 2008-2009 de: M. Lucien Weiler, Président de la Chambre des Députés et des Présidents des groupes politiques MM. Michel Wolter, Ben Fayot, Charles Goerens et François Bausch.

Au cours de cette session, les Présidents des groupes politiques se sont réunis 18 fois pour régler les questions administratives de la Chambre, pour décider des questions relatives à l'organisation de ses travaux et pour proposer

l'ordre du jour des séances publiques.

La Conférence des Présidents a au cours de ses réunions des mois de novembre et décembre 2008 déterminée les modalités de création ainsi que les missions de la Commission spéciale «crise économique et financière».

Enfin, elle a avisé 9 projets de règlement grand-ducal dont elle était saisie.

## Les commissions parlementaires réglementaires, permanentes et spéciales

Pour faciliter et pour rationaliser ses travaux parlementaires, la Chambre institue des commissions réglementaires, des com-

missions permanentes et des commissions spéciales dont elle fixe le nombre, la dénomination et les attributions. Au sein des commissions il est tenu compte de la représentation proportionnelle des groupes politiques.

Les commissions sont chargées d'examiner les projets et propositions de loi, les amendements et motions que le Président de la Chambre leur renvoie. Elles ont le droit de présenter elles-mêmes des propositions et des amendements. Elles ont également pour mission de préparer des débats, d'organiser des auditions publiques et non publiques ainsi que des visites et de poursuivre toute activité rentrant dans le cadre de leurs attributions.

Les commissions s'occupent en outre des dossiers européens qui concernent leur domaine de compétence.

Les travaux parlementaires en commission sont non public.



## Liste alphabétique des Commissions parlementaires

### Commissions réglementaires

- Commission des Comptes
- Commission du Contrôle parlementaire du Service de Renseignement de l'Etat
- Commission des Pétitions
- Commission du Règlement

### Commissions permanentes

- Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
- Commission des Affaires intérieures et de l'Aménagement du Territoire
- Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural
- Commission des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement
- Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire
- Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports
- Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
- Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture

- Commission de l'Environnement
- Commission de la Famille, de l'Egalité des chances et de la Jeunesse
- Commission des Finances et du Budget
- Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Media et des Communications
- Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle
- Commission juridique
- Commission de la Santé et de la Sécurité sociale
- Commission des Transports
- Commission du Travail et de l'Emploi
- Commission des Travaux publics

### Commission spéciale

- Commission spéciale «Crise économique et financière»





# Composition des Commissions réglementaires, permanentes et spéciales

## Commissions réglementaires

### Commission des Comptes



Président: Gira Camille (DÉI GRÉNG)  
 Vice-Présidents: Frank Marie-Josée (CSV), Castegnaro John (LSAP)  
 Membres: CSV: Hauptert Norbert, Roth Gilles, Thiel Lucien  
 LSAP: Angel Marc, Negri Roger  
 DP: Etgen Fernand, Wagner Carlo  
 ADR: Mehlen Robert

Au cours de la session parlementaire 2008/2009 les membres de la Commission des Comptes se sont réunis à quatre reprises.

#### Comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2006:

Lors de la réunion du 22 janvier 2009, Monsieur Camille Gira a été nommé rapporteur des comptes pour l'exercice 2006 à l'unanimité des membres présents.

Ensuite, les membres de la commission ont examiné les comptes 2006.

Les comptes annuels 2006 sont présentés sous forme d'un bilan et d'un compte de revenus et charges.

Au bilan qui retrace les ressources et les emplois, on trouve à l'actif le poste «CREANCES» comprenant les postes «Produits à recevoir» et «Remboursements frais à recevoir», le poste «AVOIRS EN BANQUES ET ENCAISSE» qui regroupe les actifs disponibles au 31 décembre 2006 et le poste «COMPTE DE REGULARISATION ACTIF» où sont repris les charges payées d'avance en 2006 pour l'exercice 2007.

Au passif du bilan figurent les postes «PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES» et «DETTES». Le «Fonds de réserve Assurance Accidents» est constitué des réserves prélevées sur les crédits budgétaires pour effectuer des remboursements à l'Association d'Assurance contre les Accidents. Les «DETTES» représentent les «Dettes échéant dans l'année» qui regroupent les charges à payer au 31 décembre 2006, les «Frais de photocopieurs à payer» ainsi que les «Frais mobilier de

bureau à payer»; il s'agit de provisions constituées en vue de l'acquisition ultérieure de photocopieurs et de mobilier de bureau. Sur décision du Bureau de la Chambre des Députés, chaque groupe politique respectivement chaque sensibilité politique a droit au remboursement des frais d'acquisition d'un photocopieur par législature jusqu'à concurrence d'un montant maximum de 12.400 € voire de 3.100 €. En outre, chaque groupe politique respectivement sensibilité politique ont également droit au remboursement des frais d'acquisition de mobilier de bureau par législature jusqu'à concurrence d'un montant de 12.400 € par groupe voire de 2.500 € par sensibilité politique et de 500 € par député.

Au compte de revenus et charges de l'exercice 2006 sont reprises les recettes de l'exercice qui, diminuées des charges, font ressortir le résultat de l'exercice.

L'exercice 2006 se termine par un excédent des revenus sur les charges de 3.031.204,93 €.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, les excédents budgétaires cumulés se chiffrent à 12.729.350,96 € (9.698.146,03 € d'excédents au 1<sup>er</sup> janvier 2006 augmentés du résultat de l'exercice 2006 de 3.031.204,93 €).

Cette réserve financière permettra entre autres l'acquisition éventuelle d'un immeuble administratif pour parer au manque de surface de bureaux pour les besoins du Greffe.

Afin d'éviter que des excédents aussi substantiels se répètent, il incombe de veiller à ce que, lors de l'établissement de futurs budgets, les crédits demandés s'alignent davantage sur les dépenses effectives.

Les comptes annuels de la Chambre des Députés sont établis conformément aux principes

comptables généralement admis à l'exception des investissements en équipements et mobiliers qui sont comptabilisés directement dans le compte de revenus et charges.

Dans sa réunion du 4 février 2009, le Président-rapporteur, a présenté le rapport de la commission, qui a été approuvé à l'unanimité des membres de la Commission des Comptes.

#### Comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2007:

Lors de la réunion du 20 avril 2009, les membres ont nommé Monsieur Camille Gira rapporteur des comptes de l'exercice 2007.

L'examen des comptes a fait ressortir que la réserve se chiffre à 14.571.933,88 € au 1<sup>er</sup> janvier 2008 soit une augmentation de 1.842.582,92 €.

Les dépenses de la Chambre des Députés sont réparties sur 6 sections, à savoir:

|  |                |
|--|----------------|
| A) Députés                                     | 9.910.344,38 € |
| B) Institutions parlementaires internationales | 644.671,78 €   |
| C) Groupes politiques                          | 2.196.951,64 € |
| D) Personnel                                   | 5.624.073,89 € |
| E) Administration                              | 5.966.465,78 € |
| F) Compte rendu                                | 1.041.550,66 € |

Au 31 décembre 2007 les dépenses de la Chambre des Députés se sont chiffrées à 25.384.148,13 € soit une augmentation de 6,25 % (1.492.342,32 €) par rapport à l'exercice 2006.

L'exécution du budget de la Chambre des Députés a accusé des moins-values de dépenses de l'ordre de 1.419.764,87 € par rapport au budget adopté (-5,30 %).

Dans sa réunion du 29 avril 2009, le Président-rapporteur a exposé les différents chapitres du projet de rapport. Après un échange de vues et examen du projet de rapport, la commission a adopté le rapport à l'unanimité des membres présents.

### Commission de Contrôle parlementaire du Service de Renseignement de l'Etat

Président: Goerens Charles (DP)  
 Vice-Présidents:  
 Membres: CSV: Wolter Michel  
 LSAP: Fayot Ben  
 DÉI GRÉNG: Bausch François

Le contrôle parlementaire du Service de Renseignement de l'Etat fut mis en place par la loi du 15 juin 2004 portant organisation du Service de Renseignement de l'Etat et plus particulièrement par les articles 14 et 15 de la loi précitée:

#### «Art. 14.- Mise en place d'un contrôle parlementaire

Sans préjudice des contrôles et inspections organisés en vertu des dispositions légales et réglementaires, les activités du Service de Renseignement sont soumises au contrôle d'une Commission de Contrôle parlementaire composée des présidents des groupes politiques représentés à la Chambre des Députés. Chaque membre y dispose d'un nombre de voix égal au nombre des membres du groupe qu'il représente. Les règles de fonctionnement de la Commission sont définies par le règlement d'ordre intérieur de la Chambre des Députés.

#### Art. 15.- Fonctionnement de la Commission de Contrôle parlementaire

(1) Les réunions de la Commission se tiennent à huis clos. Les délibérations au sein de la Commission sont secrètes.

(2) Le Directeur du Service de Renseignement informe la Commission sur les activités générales de son service, y compris les relations avec les services de renseignement et de sécurité étrangers.

(3) La Commission peut procéder à des contrôles portant sur des dossiers spécifiques. A cette fin, la Commission est autorisée à prendre connaissance de toutes les informations et pièces qu'elle juge pertinentes pour l'exercice de sa mission, à l'exception d'informations ou de pièces susceptibles de révéler l'identité d'une source du Service ou pouvant porter atteinte aux droits de la personne d'un tiers. La Commission peut entendre les agents du Service de Renseignement en charge du dossier sur lequel porte le contrôle.

(4) Lorsque le contrôle porte sur un domaine qui requiert des connaissances spéciales, la Commission peut décider, à la majorité des deux tiers des voix et après avoir consulté le Directeur du Service de Renseignement, de se faire assister par un expert.

(5) A l'issue de chaque contrôle, la Commission dresse un rapport final à caractère confidentiel qui inclut

les observations, conclusions et recommandations formulées par ses membres et, le cas échéant, les commentaires relatifs aux contrôles spécifiques définis au paragraphe (3). Ce rapport est adressé au Premier Ministre, Ministre d'Etat, au Directeur du Service de Renseignement et aux députés qui sont membres de la Commission de Contrôle parlementaire.

(6) Le Premier Ministre, Ministre d'Etat peut demander à la Commission d'élaborer un avis concernant des questions liées au fonctionnement et aux activités du Service de Renseignement.

La Commission peut de même et de sa propre initiative émettre un avis concernant les questions visées à l'alinéa précédent.

(7) La Commission de Contrôle parlementaire est informée tous les six mois des mesures de surveillance des communications ordonnées par le Premier Ministre, Ministre d'Etat à la demande du Service de Renseignement.

(8) La Commission de Contrôle parlementaire soumet chaque année un rapport d'activités à la Chambre des Députés.»

La commission s'est composée durant la session visée de Monsieur Charles Goerens, Président, de Messieurs Michel Wolter, Ben Fayot et François Bausch, membres.

La Commission de Contrôle parlementaire du Service de Renseignement de l'Etat s'est réunie trois fois au cours de la session 2008-2009 en vue de s'acquitter des obligations de contrôle parlementaire lui dévolues par la loi.

A la fin de la session ordinaire 2008-2009 les membres de la Commission de Contrôle parlementaire du Service de Renseignement de l'Etat ont publié leur rapport d'activités, conformément à l'article 15(8) de la loi du 15 juin 2004 portant organisation du Service de Renseignement de l'Etat.



## Commission des Pétitions

Président: Gira Camille (DÉI GRÉNG)  
Vice-Président: Err Lydie (LSAP)  
Membres: CSV Doerner Christine, Gaul Fabienne, Schank Marco, Weydert Raymond  
LSAP Diederich Fernand, Spautz Vera  
DP Bettel Xavier, Brasseur Anne  
ADR Koepp Jean-Pierre



Au cours de la session parlementaire 2008-2009, la Commission des Pétitions s'est réunie à neuf reprises.

Lors de sa réunion du 11 novembre 2008, elle a procédé à un échange de vues sur le rapport annuel du Médiateur.

En date du 20 novembre 2008, ensemble avec la Commission des Affaires intérieures et de l'Aménagement du Territoire, la Commission des Pétitions a procédé à un échange de vues avec Monsieur le Ministre de l'Intérieur au sujet de la recommandation N°32-2008 du Médiateur relative aux principes régissant l'inscription d'une personne au registre de la population. Ensuite, les membres de la Commission des Pétitions ont poursuivi leur échange de vues sur le rapport annuel du Médiateur. Ils ont par ailleurs examiné deux nouvelles pétitions: la pétition N°288 en vue d'actions à poursuivre afin d'obtenir un redressement des criantes inégalités discriminatoires qui entachent notre régime fiscal sur le revenu et la pétition N°290 contre les nuisances excessives aux environs de la station émettrice de RTL à Marnach.

Au cours de la réunion du 15 décembre 2008, les membres de la Commission des Pétitions se sont entretenus avec les pétitionnaires de la pétition N°290 contre les nuisances excessives aux environs de la station émettrice de RTL à Marnach. Ils ont ensuite examiné deux nouvelles péti-

tions: la pétition N°291 pour la dépénalisation de l'euthanasie et la pétition N°292 pour la vie. En outre, l'échange de vues sur le rapport annuel du Médiateur a été poursuivi.

En date du 5 février 2009, les membres de la commission parlementaire ont procédé à un échange de vues avec le Ministre du Travail et de l'Emploi et avec le Ministre de la Santé au sujet de la pétition N°290 contre les nuisances excessives aux environs de la station émettrice de RTL à Marnach.

Au cours de la réunion du 19 février 2009, la Commission a poursuivi l'échange de vues sur le rapport annuel du Médiateur, puis a examiné la recommandation du Médiateur N°35-2008 relative à la discrimination des enfants naturels par rapport aux enfants légitimes de la loi modifiée du 19 juin 1985 concernant les allocations familiales et portant création de la Caisse nationale des Prestations familiales.

Lors des réunions des 3 et 17 mars et du 21 avril 2009, la Commission a poursuivi l'échange de vues sur le rapport annuel du Médiateur et préparé le débat d'orientation sur le rapport d'activité du Médiateur. Finalement, en date du 28 avril 2009, la Commission des Pétitions s'est vue présenter le projet de rapport relatif audit débat d'orientation. Ce projet de rapport a par la suite été adopté à l'unanimité (voir document parlementaire 5998).

## Commission du Règlement

Président: Gibéryen Gaston (ADR)  
Vice-Président: Angel Marc (LSAP)  
Membres: CSV Andrich-Duval Sylvie, Glesener Marcel, Weydert Raymond, Wolter Michel  
Fayot Ben, Schreiner Roland  
Bettel Xavier, Flesch Colette  
Bausch François  
LSAP  
DP  
DÉI GRÉNG

Durant la législature 2008 - 2009, la commission du Règlement a adopté deux modifications majeures du Règlement interne de la Chambre:

### 1. Procédure d'examen des propositions de loi (rapporteur: M. Gast Gibéryen, doc. parl. 5864):

La procédure ancienne était trop compliquée et contenait trop d'étapes. Vu que l'initiative législative parlementaire constitue un droit fondamental de chaque député et qu'il s'agit de la promouvoir, la commission a essayé d'alléger la procédure, de modifier la procédure de retrait et propose donc les étapes suivantes:

1. Décision sur la recevabilité par la Chambre suite à une proposi-

tion de la Conférence des présidents. La commission a décidé de supprimer l'ancienne première phrase de l'article 58 (1), afin que le Règlement ne fasse plus référence à l'ordre public et aux bonnes mœurs, notions difficiles à cerner et à appliquer dans le contexte des propositions de loi.

2. Dans un délai de 6 mois, la proposition de loi doit figurer à l'ordre du jour d'une réunion de commission et d'une séance publique. Le gouvernement peut fournir un avis au sujet de la proposition de loi, mais n'y est pas obligé.

3. Après la présentation en séance publique, la Chambre doit se prononcer par un vote sur la poursuite de la procédure législative. En cas de vote positif, la proposition de loi entre dans la pro-

cédule législative classique (examen en commission, avis du Conseil d'Etat et des chambres professionnelles concernées). En cas de vote négatif, la proposition de loi est classée sans suite, c'est-à-dire retirée du rôle.

### 2. Coopération entre la Chambre et le gouvernement en matière de politique européenne (rapporteur: M. Ben Fayot, doc. parl. 5979):

La Chambre des Députés entend s'impliquer davantage dans les affaires européennes, afin d'intervenir à un stade précoce durant la phase de négociation des textes et de ne plus se limiter à la transposition de directives adoptées. L'aide-mémoire conclu entre la Chambre et le gouvernement définit le cadre des relations de confiance entre les deux institutions et décrit les informations à transmettre par le gouvernement.

La commission a décidé de formaliser le contenu de l'aide-mémoire en l'annexant au Règlement.



## Commissions permanentes

## Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration

|                  |  |
|------------------|--|
| Président:       | Fayot Ben (LSAP)   |
| Vice-Présidents: | Glesener Marcel (CSV), Goerens Charles (DP)  |
| Membres:         | CSV<br>Arendt épouse Kemp Nancy,<br>Hauptert Norbert, Mosar Laurent<br>Angel Marc, Err Lydie<br>LSAP<br>DP<br>Bettel Xavier (pour les volets<br>Défense, Coopération et<br>Immigration), Helminger Paul<br>(pour les volets Affaires étrangères<br>et Affaires européennes)<br>DÉI GRÉNG<br>ADR<br>Braz Félix<br>Henckes Jacques-Yves (sauf pour<br>le volet Défense),<br>Koepp Jean-Pierre<br>(pour le volet Défense) |

Au courant de la session ordinaire 2008 - 2009, la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration s'est réunie à quarante-quatre reprises. Les travaux législatifs de la commission étaient concentrés en particulier sur l'organisation du Centre de rétention, la Convention sur les armes à sous-munitions ainsi que sur l'adhésion de la Croatie et de l'Albanie à l'OTAN.

A relever que les membres du Parlement européen sont systématiquement invités à participer aux travaux de la commission. Les députés européens en profitent pour présenter les dossiers en discussion au Parlement européen.

## Affaires étrangères

Dans le volet «affaires étrangères», la commission a analysé onze projets de loi, a accueilli huit délégations, dont trois Présidents de Parlement et trois Ministres des Affaires étrangères et s'est intéressée à des sujets aussi variés que la situation au Proche-Orient, le litige entre la Russie et l'Ukraine sur l'approvisionnement en gaz ou encore la fermeture du camp de Guantanamo.

## Travaux législatifs

Les membres de la commission ont adopté les rapports relatifs aux projets de loi suivants:

- 5752 - projet de loi portant approbation de l'Accord entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République française concernant l'échange et la protection réciproque des informations classifiées, signé à Luxembourg, le 24 février 2006
- 5753 - projet de loi portant approbation de l'Accord entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement fédéral d'Allemagne concernant la protection réciproque des informations classifiées, signé à Berlin, le 17 janvier 2006

- 5841 - projet de loi portant approbation de l'Accord entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République de Lettonie concernant l'échange et la protection réciproque des informations classifiées, signé à Luxembourg, le 13 septembre 2007
- 5850 - projet de loi portant approbation de l'Accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République du Monténégro, d'autre part et de l'Acte final, signés à Luxembourg, le 15 octobre 2007
- 5882 - projet de loi portant création de la Commission consultative des Droits de l'Homme du Grand-Duché de Luxembourg
- 5961 - projet de loi portant approbation de l'Accord entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République portugaise concernant l'échange et la protection réciproque des informations classifiées, signé à Luxembourg, le 22 février 2008
- 5962 - projet de loi portant approbation du Protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Croatie, signé à Bruxelles, le 9 juillet 2008
- 5963 - projet de loi portant approbation du Protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République d'Albanie, signé à Bruxelles, le 9 juillet 2008
- 5964 - projet de loi portant approbation de l'Accord relatif à la participation de la République de Bulgarie et de la Roumanie à l'Espace économique européen ainsi que de l'Acte final, signés à Bruxelles, le 25 juillet 2007
- 5970 - projet de loi portant approbation - du Traité portant révision du Traité instituant l'Union économique Benelux, signé le 3 février 1958 - du Protocole relatif aux privilèges et immunités de l'Union Benelux - de la Déclaration signés à La Haye, le 17 juin 2008
- 5981 - projet de loi portant approbation de la Convention sur les armes à sous-munitions, ouverte à la signature à Oslo, le 3 décembre 2008



## Entretiens dans le cadre des visites officielles auprès de la Chambre des Députés

Les membres de la commission ont procédé à des échanges de vues avec les responsables politiques suivants:

- 12 novembre 2008: Son Excellence Monsieur Abdelwaheb Abdallah, Ministre des Affaires étrangères de la République tunisienne
- 14 novembre 2008: Son Excellence Monsieur Dr H. Hidayat Nur Wahid, Président de l'Assemblée délibérative du peuple de la République d'Indonésie
- 25 novembre 2008: M. Andrei Klimov, Vice-Président de la Commission des relations internationales et Coordinateur du Groupe parlementaire d'amitié de la Douma d'Etat de l'Assemblée Fédérale de la Fédération de Russie avec les Parlements de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg
- 5 février 2009: Son Excellence Monsieur Norbert Lammert, Président du Bundestag allemand
- 6 mars 2009: Son Excellence Monsieur Nur Hassan Wirajuda, Ministre des Affaires étrangères de la République d'Indonésie
- 18 mars 2009: Son Excellence Monsieur Grigol Vashadze, Ministre des Affaires étrangères de Géorgie
- 24 avril 2009: Monsieur Vadim Goustov, Président du Comité pour les relations avec la Communauté des Etats indépendants du Conseil Fédéral de la Fédération de Russie
- 28 mai 2009: Son Excellence Madame Gerdi A. Verbeet, Présidente de la Deuxième Chambre des Etats-Généraux du Royaume des Pays-Bas

## Autres travaux

Le 27 octobre 2008, les membres ont discuté sur une mission d'ob-

servation des élections présidentielles en Azerbaïdjan.

La visite de Monsieur Andrei Klimov, Vice-Président de la Commission des relations internationales de la Douma d'Etat de la Russie et Coordinateur du Groupe parlementaire d'amitié de la Russie avec les Parlements des Etats du Benelux a été préparée le 24 novembre 2008.

En date du 15 décembre 2008, les membres ont eu un échange de vues avec le Ministre des Affaires étrangères sur la signature de la Convention internationale contre les armes à sous-munitions (BASM).

La réunion du 5 janvier 2009 était consacrée à un échange de vues sur la situation au Proche-Orient.

Le 12 janvier 2009, les membres ont discuté avec le Ministre des Affaires étrangères sur le litige entre la Russie et l'Ukraine à propos de l'approvisionnement en gaz et sur le conflit israélo-palestinien dans la Bande de Gaza,

En date du 19 janvier 2009, la commission a donné un avis positif sur la prolongation de la participation luxembourgeoise à la mission de police en Géorgie et en date du 22 janvier 2009 sur la participation luxembourgeoise à la mission de contrôle de l'Union européenne à la frontière entre l'Egypte et Gaza à Rafah.

Les membres ont été informés le 9 février 2009 sur une récente entrevue informelle avec la communauté des Baha'is et sur les doléances de la communauté des Bidjans.

Le 2 mars 2009, la commission a procédé à un bref échange de vues sur le camp de Guantanamo et a approuvé la participation luxembourgeoise à la mission d'observation de l'OSCE des élections parlementaires en Moldavie.

Lors d'une réunion jointe avec la Commission juridique en date du

11 mars 2009, les membres ont eu une entrevue avec le Ministre de la Justice et le Ministre délégué aux Affaires étrangères sur le point «Guantanamo» figurant à l'ordre du jour de la réunion du Conseil Justice - Affaires intérieures des 26 et 27 février 2009.

Le 23 mars 2009, la commission a analysé les recommandations du Médiateur énoncées dans son rapport d'activités 2007 - 2008 qui concernent les matières pour lesquelles la commission est compétente. Lors de la même réunion, le Ministre des Affaires étrangères a informé sur la réunion Durban II et sur la situation au Moyen-Orient.

En date du 30 mars 2009, les membres ont eu un entretien avec Monsieur Vic Reuter, retourné au Luxembourg après une mission au Kosovo, et ont approuvé la prolongation de la participation luxembourgeoise à ladite mission.

Le 9 avril 2009, la commission a discuté avec le Ministre des Affaires étrangères sur l'actualité politique internationale, dont la conférence internationale sur l'Afghanistan, le sommet de l'OTAN, le sommet entre l'Union européenne et les Etats-Unis d'Amérique, la Conférence sur l'Alliance des civilisations et la situation en République tchèque.

Lors de la même réunion, les membres ont donné un avis positif sur la participation luxembourgeoise à la mission d'observation électorale de l'OSCE en Albanie à l'occasion des élections parlementaires du 28 juin 2009.

## Affaires européennes

La commission assure la coordination générale des dossiers européens et effectue un tri des dossiers communiqués par la Commission européenne en les classant en «documents A»

(documents ne présentant aucun intérêt politique, économique, législatif ou financier particulier pour le Luxembourg ou documents dont la procédure est déjà trop avancée sur le plan européen) ou en «documents B» (documents méritant un examen plus détaillé). Les «documents B» sont renvoyés par la Conférence des Présidents aux différentes commissions sectorielles.

### **Entretiens dans le cadre des visites officielles de la Chambre des Députés**

Au courant de la session ordinaire 2008 - 2009, la commission a accueilli tant Monsieur José Manuel Barroso, le Président de la Commission européenne, que Monsieur Hans-Gert Pöttering, le Président du Parlement européen.

L'échange de vues avec Monsieur José Manuel Barroso a eu lieu le 4 décembre 2008, après une discussion en séance publique. Monsieur Hans-Gert Pöttering a été invité le 13 mars 2009. Le Président du Parlement européen a procédé avec les membres de la commission à un échange de vues avec des étudiants de l'Université du Luxembourg sur les élections européennes et sur la crise économique.

Les membres de la commission ont en outre reçu la visite de délégations parlementaires des deux pays qui ont exercé la présidence de l'Union européenne en 2009, à savoir la République tchèque et la Suède. Ainsi, un échange de vues a eu lieu le 2 février 2009 avec une délégation de la Commission des affaires européennes du Riksdagen du Royaume de Suède sous la conduite de sa Présidente, Madame Anna Kinberg Batra, et une autre discussion a été organisée le 28 avril 2009 avec une délégation de la Commission des Affaires européennes du Sénat de la République tchèque, présidée par Monsieur Ludek Sefzig.

### **Autres travaux**

Les membres de la commission ont analysé à plusieurs reprises les listes des nouveaux documents communiqués par la Commission européenne et étudié les documents B qui sont dans sa compétence.

Le 20 octobre 2008, la commission a procédé à un échange de vues avec la délégation auprès de l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne sur le processus de Barcelone et sur l'Union pour la Méditerranée.

Le 27 octobre 2008, le Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration a présenté le rapport sur la politique européenne du Gouvernement (2007 - 2008).

En date du 10 novembre 2008, les membres ont été informés sur la XLième COSAC (Conférence des Organes spécialisés dans les affaires communautaires et européennes) qui s'était réunie en octobre à Paris.

Des documents sur la politique économique et sur la fiscalité des revenus de l'épargne ont été analysés le 24 novembre 2008. Lors de la même réunion, l'échange de vues avec Monsieur José Manuel Barroso du 4 décembre a été préparé.

Le 15 décembre 2008, le Ministre des Affaires étrangères a donné des informations sur le Conseil européen des 11 et 12 décembre 2008 ainsi que sur la réunion du CAGRE des 8 et 9 décembre 2008. Le 2 février 2009, le Ministre des Affaires étrangères a renseigné sur la réunion du CAGRE des 26 et 27 janvier 2009, consacrée notamment à la situation à Gaza et à la fermeture du camp de Guantanamo.

En date du 9 février 2009, les membres ont discuté de manière générale sur l'examen des dossiers européens par la Chambre des Députés.

La commission a été informée le 2 mars 2009 sur la réunion des Présidents des délégations auprès de la COSAC qui s'est déroulée au mois de février à Prague.

Un échange de vues a été organisé le 23 mars 2009 avec le Ministre des Affaires étrangères sur l'actualité politique internationale, et en particulier sur le référendum irlandais.

Les activités d'Europol étaient à l'ordre du jour de la réunion du 20 avril 2009, en présence de Monsieur Romain Nettgen, Directeur général de la Police grand-ducale, et de Monsieur Patrice Solagna, Directeur de la Police judiciaire.

Le 4 mai 2009, la commission a étudié le bilan de la stratégie européenne de la Chambre des Députés et le traitement des dossiers européens par les commissions permanentes.

En date du 11 mai 2009, la commission a procédé à un échange de vues avec le Ministre délégué aux Affaires étrangères sur le rapport relatif à la transposition des directives.

## **Défense**

### **Travaux législatifs**

La commission a approuvé le rapport du projet de loi 5938 portant réglementation des compensations et récupérations en faveur du personnel militaire de carrière pour sa participation aux entraînements et instructions militaires ainsi qu'au service de garde.

### **Autres travaux**

Lors de la réunion du 20 octobre 2008, le Ministre de la Défense a renseigné sur des réunions au niveau de l'Union européenne, à savoir sur une réunion des Ministres de la Défense de l'Union européenne à Deauville les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2008, une réunion informelle des Ministres de la Défense des pays membres de l'OTAN, organisée les 18 et 19 septembre 2008 à Londres ainsi que sur une réunion informelle des Ministres de la Défense des pays de l'OTAN à Budapest, les 9 et 10 octobre 2008. La commission a également été informée sur une entrevue que le Ministre de la Défense a eue avec Monsieur Robert Gates, secrétaire d'Etat à la Défense américain, qui s'est déroulée le 17 octobre 2008 à Washington.

Le 10 novembre 2008, les membres ont discuté sur la réunion des Présidents des commissions parlementaires de défense, qui s'est déroulée le 27 octobre 2008 à Paris.

En date du 15 décembre 2008, la commission a été renseignée sur un déplacement en Afghanistan et a procédé à un échange de vues avec le Ministre des Affaires étrangères sur la réunion des Ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'OTAN, qui s'est déroulée les 2 et 3 décembre 2008.



Le 2 février 2009, la commission a procédé à un échange de vues avec le Ministre de la Défense sur les missions au Liban, au Tchad, en Bosnie, en Afghanistan, sur la reconversion, sur les groupements tactiques et sur le hall logistique à construire dans la Caserne Grand-Duc Jean de Diekirch.

Le Ministre de la Défense a informé le 9 mars 2009 sur la participation luxembourgeoise à la FINUL, à l'ISAF, au Groupement tactique ainsi que sur l'avion de transport A 400 M. Lors d'une réunion jointe avec la Commission des Travaux publics organisée le même jour, le projet de loi 5952 a été étudié.

En date du 16 mars 2009, le Ministre de la Défense a donné des explications sur le sommet de l'OTAN, les adhésions de l'Albanie et de la Croatie à l'Alliance, la situation en Afghanistan, le concept stratégique de l'OTAN, la situation au Liban et au Kosovo, la reconversion ainsi que sur l'avion de transport A 400 M. Le Ministre a également renseigné sur une visite de l'Ecole royale militaire (ERM) en Belgique.

Le 7 avril 2009, la commission a visité ensemble avec la Commission des Travaux publics la Caserne Grand-Duc Jean au Herrenberg à Diekirch.

## **Coopération**

Le 20 octobre 2008, la commission a procédé à un échange de vues avec le Ministre de la Coopération et a été informée sur le renouvellement de la Convention entre Lux-Development et l'Etat. Lors de la même réunion, les membres ont discuté sur le rapport d'activités 2007 du Fonds de lutte contre le trafic des stupéfiants.

En date du 16 janvier 2009, le Ministre de la Coopération a informé sur la situation à Gaza.

Le 2 février 2009, la commission a procédé à un échange de vues avec le Ministre de la Coopération sur le rôle des Parlements dans la coopération au développement, les assises de la coopération, l'éducation au développement, les agréments des ONG et la situation à Gaza.

Un échange de vues avec le Cercle de coopération des ONG de Développement de Luxembourg a été consacré le 16 mars 2009 à

la crise financière et à la crise climatique.

Le 11 mai 2009, la commission a eu un échange de vues sur la coopération interparlementaire.

## **Immigration**

### **Travaux législatifs**

La commission a adopté le rapport relatif au projet de loi 5947 portant création et organisation du Centre de rétention et modifiant 1. le Code de la sécurité sociale, 2. la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat, 3. la loi du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration.

### **Echange de vues dans le cadre des visites officielles auprès de la Chambre des Députés**

Le 30 mars 2009, les membres ont eu un échange de vues avec Monsieur Antonio Guterres, Haut Commissaire pour les réfugiés (UNHCR).

### **Autres travaux**

Le 17 novembre 2008, la commission a discuté avec le Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration sur les rapatriements.

En date du 1<sup>er</sup> décembre 2008, une entrevue informelle a été organisée avec M. Pierre-Emmanuel Chabry, le directeur du Centre de rétention de Genève.

Le 16 février 2009, un échange de vues a été organisé avec le Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration sur la libre circulation des travailleurs dans le contexte de l'élargissement de l'Union européenne. Le Ministre a également donné des explications sur plusieurs documents élaborés par la Commission européenne et renseigné sur la situation au Kosovo. De surcroît, un premier bilan sur la loi sur la libre circulation des personnes et l'immigration a été dressé.

La loi modifiée du 5 mai 2006 relative au droit d'asile et à des formes complémentaires de protection a été analysée lors de la réunion du 30 mars 2009.



## Commission des Affaires intérieures et de l'Aménagement du Territoire

Président: Schank Marco (CSV)  
Vice-Présidents: Klein Jean-Pierre (LSAP), Helminger Paul (DP)  
Membres: CSV  
LSAP  
DP  
DÉI GRÉNG  
ADR  
Gaul Fabienne, Roth Gilles, Sunnen Fred  
Diederich Fernand, Mutsch Lydia  
Etgen Fernand  
Gira Camille  
Gibéryen Gaston

La Commission des Affaires intérieures et de l'Aménagement du Territoire a commencé la session parlementaire, suite à une motion du 25 octobre 2007 du groupe parlementaire «déi gréng», par une réunion consacrée à la présentation par le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire des mesures concrètes réalisées depuis novembre 2007 au ministère afin d'y améliorer la situation et notamment en relation avec «le constat de maintes communes qui déplorent des déficits d'ordre organisationnel, structurel et décisionnel au sein du Ministère de l'Intérieur».

Une réunion jointe avec la Commission de la Famille, de l'Égalité des chances et de la Jeunesse avait pour objet la présentation par la Ministre de la Famille du système des chèques-service.

Les avant-projets des plans sectoriels «Transports» (rapport technique) et «Préservation des grands ensembles paysagers et forestiers» ont été présentés au cours d'une réunion jointe de la Commission des Transports, de la Commission de l'Environnement, de la Commission des Travaux publics et de la Commission des Affaires intérieures et de l'Aménagement du Territoire.

Une autre réunion jointe avec la Commission des Pétitions avait pour objet un échange de vues avec le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire au sujet de la recommandation N°32-2008 du Médiateur relative aux principes régissant l'inscription d'une personne au registre de la population.

Par ailleurs, une réunion jointe avec la Commission de l'Économie, de l'Énergie, des Postes et des Sports était réservée à la présentation de l'avant-projet du plan sectoriel «Zones d'activités économiques».

Dans le cadre du débat d'orientation sur le rapport d'activité du Médiateur 2007-2008, la Commission a analysé les recommandations la concernant.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire a présenté à la Commission les règlements d'exécution de la loi du 12 juin 2004 portant création d'une Administration des services de secours, de même que les règlements grand-ducaux modifiant les dispositions du congé politique des mandataires locaux.

La Commission a également eu un échange de vues avec le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire concernant les finances communales dans le contexte de la crise économique et financière.

La présentation par le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement



du Territoire des règlements grand-ducaux relatifs à la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau a fait l'objet d'une autre réunion.

En réunion jointe avec la Commission des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement, le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire a présenté l'avant-projet du Plan directeur sectoriel «Logement».

### Projets de loi

La Commission a terminé au cours de cinq réunions ses travaux relatifs au **projet de loi 5695 relative à l'eau** (Rapporteur: M. Marco Schank), notamment en examinant le deuxième avis complémentaire du Conseil d'Etat et en adoptant son projet de rapport. (Loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau)

Elle a également terminé ses travaux concernant le **projet de loi 5859 portant modification 1. de la loi électorale modifiée du 18 février 2003; 2. de la loi du 4 février 2005 relative au référendum au niveau national** (Rapporteur: M. Marco Schank) par l'adoption d'une série d'amendements, l'examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat et l'adoption de son projet de rapport. (Loi du 19 décembre 2008 portant modification 1. de la loi électorale modifiée du 18 février 2003; 2. de la loi du 4 février 2005 relative au référendum au niveau national)

Les travaux de la Commission relatifs au **projet de loi 5893 portant modification de la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux** (Rapporteur: M. Gilles Roth) ont abouti à la Loi du 3 mars 2009 portant modification de la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux.

Au cours de trois réunions, la Commission a aussi poursuivi l'examen du **projet de loi 5828 portant diverses mesures d'application du règlement (CE) N°1082/2006 du Parlement européen et du Conseil du 5 juillet 2006 relatif à un groupement européen de coopération territoriale (GECT)** (Rapporteur: M. Gilles Roth) qui est devenu la Loi du 19 mai 2009 portant diverses mesures d'application du règlement (CE) N°1082/2006 du

Parlement européen et du Conseil du 5 juillet 2006 relatif à un groupement européen de coopération territoriale (GECT).

Elle a encore examiné le **projet de loi 5953 autorisant le Gouvernement à participer au financement des travaux nécessaires à l'évacuation et à l'épuration des eaux usées générées par les communes de la Moselle supérieure**. (Rapporteur: M. Fred Sunnen) (Loi du 16 juin 2009 autorisant le Gouvernement à participer au financement des travaux nécessaires à l'évacuation et à l'épuration des eaux usées générées par les communes de la Moselle supérieure)

La Commission s'est vu présenter le **projet de loi 5846 sur la mise à disposition par les communes de main-d'œuvre aux sociétés de droit privé opérant dans le domaine de l'électricité et du gaz** (Rapporteur: M. Gilles Roth) et la **proposition de loi 5746 - modifiant la loi communale du 13 décembre 1988; - modifiant la loi du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux**. Elle a examiné l'avis du Conseil d'Etat et, suite à l'adoption de deux séries d'amendements au projet de loi 5846, elle a analysé l'avis complémentaire et le deuxième avis complémentaire de la Haute Corporation. Le projet de rapport a été présenté et adopté au cours de la réunion du 21 avril 2009.

En cinq réunions jointes avec la Commission de la Famille, de l'Égalité des chances et de la Jeunesse, la Commission a achevé ses travaux relatifs au **projet de loi 5830 organisant l'aide sociale** (Rapporteur: Mme Sylvie Andrich-Duval), notamment par l'examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat et l'adoption de son projet de rapport.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire a fait à la Commission une présentation succincte du **projet de loi 6023 portant modification: 1. de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 2. de la loi modifiée du 28 décembre 1988 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales 3. de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles 4. de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain 5. de la loi du 13 mars 2007 portant transposition en droit luxembourgeois en matière d'infrastructures de transport de la directive 97/11/CE du Conseil du 3 mars 1997 modifiant la directive 85/337/CEE concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement**.

Le projet de loi 5994 portant fusion des communes de Clervaux, de Heinerscheid et de Munshausen (Rapporteur: M. Marco Schank) a fait l'objet de deux réunions de la Commission et est devenu la Loi du 28 mai 2009 portant fusion des communes de Clervaux, de Heinerscheid et de Munshausen.

## Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Président: Oberweis Marcel (CSV)  
Vice-Présidents: Schneider Romain (LSAP), Goerens Charles (DP)  
Membres: CSV  
Clement Lucien, Frank Marie-Josée, Schaaf Jean-Paul  
LSAP  
DP  
DÉI GRÉNG  
ADR  
Klein Jean-Pierre, Scheuer Jos  
Wagner Carlo  
Kox Henri  
Mehlen Robert

Au cours de cette dernière session parlementaire de la législature 2004-2009, la Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural s'est réunie à neuf reprises.

Ces réunions lui ont notamment permis d'examiner et de porter au vote de la Chambre des Députés deux projets de loi. Il s'agit des lois suivantes:

- la loi du 26 mai 2009 ayant pour objet de modifier: 1) l'article 832-4 du code civil; 2) la loi du 9 juin 1964 concernant le travail agricole à salaire différé (doc. parl. 5958), votée le 5 mai 2009 et dont M. Lucien Clement était Rapporteur;

- la loi du 28 mai 2009 portant modification de la loi du 18 avril 2008 concernant le renouvellement du soutien au développement rural (doc. parl. 6002), votée le 5 mai 2009, dont M. Marcel Oberweis était Rapporteur.

Régulièrement, la commission a fait le point en ce qui concerne l'activité des instances communautaires en matière agricole en examinant de près les documents européens transmis aux parlements nationaux (propositions de directives, de règlements, de décisions, rapports d'évaluation, livres verts, etc.). Le cas échéant, elle a requis des précisions supplémentaires ou une prise de position de la part du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural.

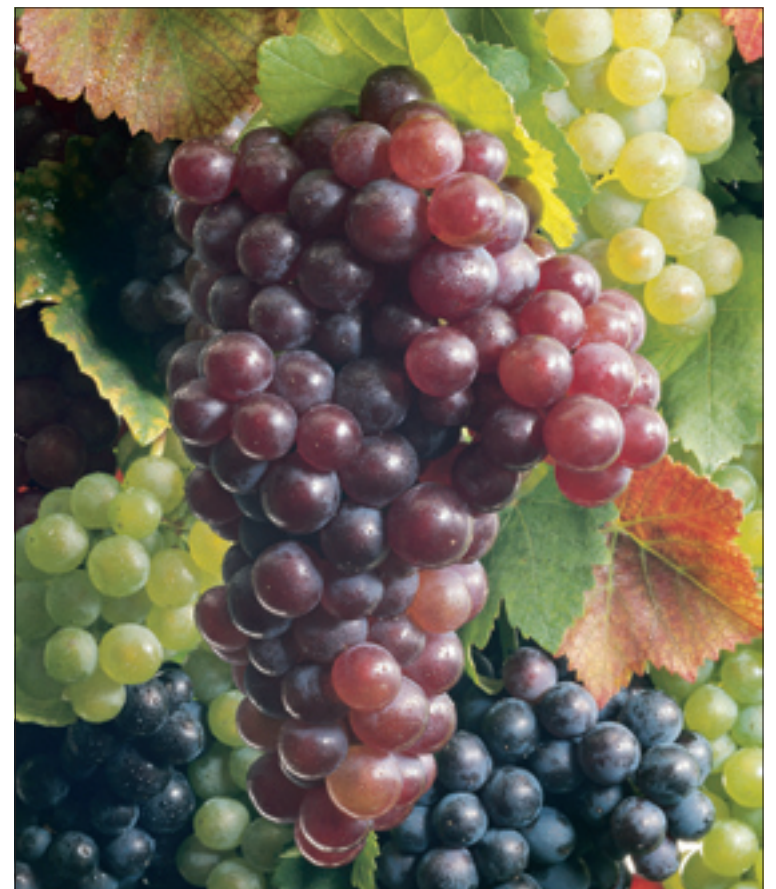
La commission parlementaire a continué à être à l'écoute des acteurs du monde rural. Ainsi, une série d'entrevues ont eu lieu:

- le 12 novembre 2008 et le 20 mai 2009 avec des représentants de la Chambre d'Agriculture, dont un thème majeur a été la chute des prix de vente de maints produits agricoles et notamment du lait;

- le 27 novembre 2008 avec une délégation de la Fédération des Unions d'Apiculteurs au Grand-Duché de Luxembourg concernant la situation actuelle de l'apiculture;

- le 15 janvier 2009 avec des délégations de l'association syndicale du remembrement forestier à Tarchamps et de l'association Lëtzebuerger Privatbësch ainsi qu'avec des hauts fonctionnaires compétents en ce qui concerne les remembrements forestiers.

Par ailleurs, intéressée par le développement d'activités visant à diversifier l'économie rurale, la commission a visité, le 5 mars 2009, une ferme pédagogique à Schuttrange. Une autre visite, en date du 23 mars 2009, lui a permis de se faire une idée des possibilités de la recherche scientifique appliquée dans les domaines de l'environnement et des agrobiotechnologies au Luxembourg, ainsi que de l'état actuel de différents projets de recherche.







## Commission des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement



Président: Hauptert Norbert (CSV)  
 Vice-Présidents: Spautz Vera (LSAP), Berger Eugène (DP)  
 Membres: CSV  
 LSAP  
 DP  
 DÉI GRÉNG  
 ADR  
 Clement Lucien, Hetto-Gaasch Françoise, Sauber Marcel  
 Dall'Agnol Claudia, Scheuer Jos Bettel Xavier (pour le volet Logement), Etgen Fernand (pour les volets Classes moyennes et Tourisme)  
 Kox Henri  
 Henckes Jacques-Yves (pour le volet Logement), Koepp Jean-Pierre (pour les volets Classes moyennes et Tourisme)



25.3.2009: Désignation d'un rapporteur pour le projet de loi 5984 modifiant la loi du 30 juin 2004 portant création d'un cadre général des régimes d'aides en faveur du secteur des classes moyennes  
 Examen du projet de loi et des avis

Examen des parties du rapport d'activité du Médiateur (2007-2008) qui concernent la Commission

22.4.2009: Examen et adoption du projet de rapport concernant le projet de loi 5984 (Rapporteur: M. Lucien Clement)

Examen et adoption du projet d'avis de la Commission relatif au rapport d'activité du Médiateur

4.5.2009: Présentation du Plan sectoriel «Logement» (réunion jointe avec la Commission des Affaires intérieures et de l'Aménagement du Territoire)

13.10.2009: Présentation par la Ministre des Classes moyennes et du Tourisme du programme gouvernemental concernant le département des classes moyennes et du tourisme

Organisation des travaux

## Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

Présidente: Flesch Colette (DP)  
 Vice-Présidents: Wolter Michel (CSV), Castegnaro John (LSAP)  
 Membres: CSV  
 LSAP  
 DP  
 DÉI GRÉNG  
 ADR  
 Clement Lucien, Hauptert Norbert, Mosar Laurent  
 Fayot Ben, Negri Roger  
 Goerens Charles  
 Bausch François  
 Mehlen Robert

Au cours de la session parlementaire 2008-2009, la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire s'est réunie à 18 reprises sous la présidence de Mme Colette Flesch.

En date du 13 octobre 2008, Monsieur le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur a présenté le contenu du projet de loi 5911 portant sur la construction du Pavillon luxembourgeois pour l'exposition universelle à Shanghai en 2010 et a suscité l'autorisation des membres de la Commission de pouvoir procéder aux premières soumissions en attendant que le projet de loi correspondant soit voté.

Le 10 novembre 2008, M. Henri Grethen, membre de la Cour des comptes européenne, a présenté le rapport annuel 2007 de la Cour aux membres de la Commission.

En date du 15 décembre 2008, Monsieur le Ministre de la Fonction publique et de la réforme administrative a présenté l'évolution du programme «eGouvernement» aux membres de la Commission.

Au cours de cette même réunion, ainsi que de celle du 19 janvier 2009, Monsieur le Ministre des Travaux publics a présenté le bilan financier des grands chantiers aux membres de la Commission.

Vu le contexte de crise économique générale, Monsieur le ministre du Trésor et du Budget a régulièrement présenté l'évolution mensuelle de la situation budgétaire aux membres de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire et de la Commission des Finances et du Budget. Des réunions à cet effet ont ainsi eu lieu les 12 février 2009, le 7 avril 2009, 12 mai 2009 et le 5 juin 2009.

Le 9 mars 2009, la Commission (en présence des membres de la Commission des Transports) a

entendu Monsieur le ministre des Transports au sujet de problèmes rencontrés dans le cadre du projet de réaménagement général de la tête Nord de la Gare de Luxembourg et a pris acte que des transferts de crédits auront lieu entre les différents projets repris dans la loi du 18 avril 2004 et qu'un nouveau projet de loi précisant les changements de programme sera déposé.

En vue du passage du seuil à partir duquel le gouvernement doit soumettre un projet de loi à la Chambre des Députés de 7,5 millions d'euros à 40 millions d'euros (projet de loi 6011), la Commission a défini, en date du 20 avril 2009 et en collaboration avec Monsieur le ministre des Travaux publics, une nouvelle procédure permettant à la Chambre des Députés d'être informée et de pouvoir s'exprimer quant aux projets n'atteignant pas ce nouveau seuil. Cette procédure a été communiquée au gouvernement par le biais d'une motion; elle sera intégrée au règlement de la Chambre des Députés suite au vote d'une résolution allant dans ce sens.

Le 27 avril 2009, la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire a approuvé les comptes annuels de la Cour des comptes pour les exercices financiers 2006 et 2007.

### Rapports spéciaux de la Cour des Comptes:

La Cour des Comptes a présenté à la Commission son rapport spécial sur le Bâtiment Tour B situé sur le Plateau du Kirchberg le 3 décembre 2007. M. François Bausch a été nommé rapporteur du rapport spécial et a présenté une première version de son rapport aux membres de la Commission le 1<sup>er</sup> décembre 2008. Suite aux discussions en commission, une série de questions a été transmise à MM. les ministres du Trésor et du Budget, des Travaux publics et de la Fonction publique

(pour les questions relatives à la mise en place éventuelle d'un code de déontologie destiné aux fonctionnaires). Le 6 avril 2009, Monsieur le ministre des Travaux publics et de la Fonction publique a répondu à ces questions. La Commission a discuté de la nouvelle version du projet de rapport au cours de la réunion du 11 mai 2009 pour en adopter la version définitive le 20 mai 2009.

La Cour des comptes a présenté son rapport spécial sur les associations para-administratives le 26 janvier 2009. Ce rapport spécial a été réalisé sur demande de la Commission à la suite de problèmes apparus entre le ministère de la Culture et le contrôle financier au sujet de l'asbl «The roots and leaves association».

La Cour des Comptes a présenté à la Commission son rapport spécial sur les établissements publics - année 2006 le 27 avril 2009.

La Cour des comptes a présenté son rapport spécial sur le Musée de la Forteresse au cours de la réunion du 10 mars 2008. Suite à une entrevue avec Madame la Secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche en date du 2 juin 2008, la Commission a rencontré l'IGF au sujet des résultats de l'audit réalisé par un auditeur externe dans le cadre de l'établissement de l'état financier du projet du Musée de la Forteresse, ainsi que des constatations et conclusions de l'IGF. Cette rencontre a eu lieu le 21 juillet 2008. Le 16 mars 2009, la Commission a une première fois examiné le projet de rapport du rapporteur, M. Norbert Hauptert, pour en adopter la version finale le 30 mars 2009 en présence de Mme Octavie Modert.

### Projets de loi:

La Cour des comptes a présenté son rapport général portant sur le projet de loi 5891 portant règlement du compte général de l'exercice 2007 aux membres de la Commission le 27 avril 2009. Ce projet de loi a été avisé par le Conseil d'Etat en date du 10 novembre 2009 et a été évacué en séance publique avec les comptes généraux des exercices 2005, 2006 et 2008 le 9 décembre 2009.



## Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports

|                  |  |
|------------------|--|
| Président:       | Bodry Alex (LSAP)  |
| Vice-Présidents: | Sauber Marcel (CSV), Flesch Colette (pour les volets Economie, Energie et Postes) (DP)   |
| Membres:         | CSV<br>Hetto-Gaasch Françoise, Schank Marco, Spautz Marc<br>LSAP<br>Castegnaro John, Scheuer Jos<br>DP<br>Berger Eugène, Brasseur Anne (pour le volet Sports)<br>DÉI GRÉNG<br>Huss Jean (pour le volet Sports), Kox Henri (sauf pour le volet Sports)<br>ADR<br>Henckes Jacques-Yves (sauf pour le volet Sports), Koepf Jean-Pierre (pour le volet Sports) |

Au courant de la session ordinaire 2008-2009, la Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports s'est réunie à 21 reprises.

En cette période de fin de législature 2004-2009, les travaux de la commission furent marqués par l'aggravation de la crise financière internationale en automne 2008 qui s'est rapidement répercutée sur l'activité économique.

Ses réunions ont notamment permis à la commission d'examiner et de porter au vote de la Chambre des Députés dix projets de loi. Il s'agit des lois suivantes:

1) la loi du 18 décembre 2008 modifiant la loi modifiée du 27 juillet 1993 ayant pour objet 1. le développement et la diversification économiques; 2. l'amélioration de la structure générale et de l'équilibre régional de l'économie. Monsieur John Castegnaro était le rapporteur de ce projet de loi (*dossier parlementaire N°5910*), voté le 19 novembre 2008 par la Chambre des Députés;

2) la loi du 19 décembre 2008 établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits consommateurs d'énergie. Monsieur Alex Bodry était le rapporteur de ce projet de loi (*N°5725*), voté le 18 décembre 2008;

3) la loi du 19 décembre 2008 autorisant le Gouvernement à subventionner un neuvième programme quinquennal d'équipement sportif. Monsieur Alex Bodry était le rapporteur de ce projet de loi (*N°5887*), voté le 18 décembre 2008;

4) la loi du 25 mars 2009 transposant la directive 92/75/CEE du Conseil du 22 septembre 1992 concernant l'indication de la consommation des appareils domestiques en énergie et en autres ressources par voie d'étiquetage et d'informations uniformes relatives aux produits. Monsieur Alex Bodry était le rapporteur de ce projet de loi (*N°5555*), voté le 11 février 2009;

5) la loi du 25 mars 2009 relative à la compatibilité électromagnétique. Monsieur Alex Bodry était le rapporteur de ce projet de loi (*N°5684*), voté le 11 février 2009;

6) la loi du 29 avril 2009 relative aux pratiques commerciales déloyales et modifiant - la loi modifiée du 30 juillet 2002 réglemen-

tant certaines pratiques commerciales, sanctionnant la concurrence déloyale et transposant la directive 97/55/CE du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 84/450/CEE sur la publicité trompeuse afin d'y inclure la publicité comparative; - la loi modifiée du 28 décembre 1988 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales et modifiant l'article 4 de la loi du 2 juillet 1935 portant réglementation des conditions d'obtention du titre et du brevet de maîtrise dans l'exercice des métiers; - la loi modifiée du 16 avril 2003 concernant la protection des consommateurs en matière de contrats à distance; - la loi modifiée du 18 décembre 2006 sur les services financiers à distance. Monsieur Alex Bodry était le rapporteur de ce projet de loi (*N°5881B*), voté le 23 avril 2009;

7) la loi du 22 mai 2009 portant transposition de la directive 2004/48/CE du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 relative au respect des droits de propriété intellectuelle et portant désignation des tribunaux des dessins ou modèles communautaires, et ayant pour objet de modifier: - la loi modifiée du 18 avril 2001 sur les droits d'auteur, les droits voisins et bases de données, - la loi modifiée du 20 juillet 1992 portant modification du régime des brevets d'invention. Monsieur Jos Scheuer était le rapporteur de ce projet de loi (*N°5895*), voté le 12 mai 2009;

8) la loi du 29 mai 2009 instituant un régime temporaire d'aide au redressement économique. Monsieur John Castegnaro était le rapporteur de ce projet de loi (*N°6003*), voté le 12 mai 2009;

9) la loi du 29 mai 2009 instituant un régime temporaire de

garantie en vue du redressement économique. Monsieur John Castegnaro était le rapporteur de ce projet de loi (*N°6004*), voté le 12 mai 2009;

10) la loi du 5 juin 2009 ayant pour objet 1. la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation 2. les missions de l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche 3. la création d'un Fonds spécial pour la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation et modifiant la loi modifiée du 27 juillet 1993 ayant pour objet 1. le développement et la diversification économiques 2. l'amélioration de la structure générale et de l'équilibre régional de l'économie. Monsieur Alex Bodry était le rapporteur de ce projet de loi (*N°6005*), voté le 12 mai 2009.

Ces trois derniers projets de loi, déposés le 11 mars 2009, faisaient partie du «*Plan de conjoncture du Gouvernement*» et revêtaient un caractère urgent.

Ses réunions ont également permis à la commission d'accompagner activement la politique économique du Gouvernement par l'intermédiaire de divers échanges de vues qui portaient:

- en date du 21 novembre 2008, sur les volets du budget de l'Etat 2009 concernant les départements de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports ainsi que sur les prévisions économiques du Statec;

- les 21 novembre et 5 décembre 2008, sur la présence luxembourgeoise lors de l'exposition universelle 2010 à Shanghai;

- le 5 février 2009, sur la fusion finalement réalisée entre Cege-del, Soteg et Saar Ferngas;

- le 12 mars 2009, sur le plan de relance économique du Gouvernement et le Livre blanc sur la stratégie énergétique du Luxembourg;

- les 12 et 23 mars 2009, sur l'avant-projet de Plan sectoriel «Zones d'activités économiques»;

- le 21 avril 2009, sur les développements de la crise financière et économique dans le secteur de la sidérurgie et l'application du plan Lux 2011.

## Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

|                  |  |
|------------------|--|
| Président:       | Scheuer Jos (LSAP)   |
| Vice-Présidents: | Hetto-Gaasch Françoise (CSV), Brasseur Anne (DP)   |
| Membres:         | CSV<br>Gaul Fabienne, Roth Gilles, Sunnen Fred<br>LSAP<br>Castegnaro John, Diederich Fernand<br>DP<br>Berger Eugène<br>DÉI GRÉNG<br>Adam Claude (sauf pour le volet Formation professionnelle), Loschetter Viviane (pour le volet Formation professionnelle)<br>ADR<br>Mehlen Robert |

Au cours de la session parlementaire 2008-2009, la Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle s'est réunie à 28 reprises pour accomplir les travaux présentés ci-dessous.

### 1) Travaux législatifs

Dans sa réunion du 15 octobre 2008, la Commission a adopté le projet de rapport présenté par le rapporteur M. John Castegnaro et concernant le **projet de loi 5805** portant modification de la loi modifiée du 31 juillet 2006 portant introduction d'un Code du Travail. Par le biais de ce projet de loi est modifié le Code du Travail en ce qui concerne son volet portant sur la formation continue.

Lors de la même réunion, la Commission a examiné l'avis complémentaire du Conseil d'Etat sur le **projet de loi 5622** portant réforme de la formation professionnelle et portant modification a) de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat; b) de la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue; c) de la loi du 1<sup>er</sup> décembre 1992 portant 1. création d'un établissement public pour le développement de la formation professionnelle continue et 2. fixation des cadres du personnel des Centres de formation professionnelle continue; d) de la loi du 31 juillet 2006 portant introduction d'un Code du Travail. Le 12 novembre 2008, la Commission a analysé le deuxième avis complémentaire du Conseil d'Etat portant sur des amendements gouvernementaux et sur un amendement parlementaire pour adopter ensuite le projet de rapport établi par le rapporteur M. John Castegnaro. Le projet de loi sous rubrique restructure le système de formation professionnelle.

La Commission a consacré de nombreuses réunions aux projets de loi relatifs à la réforme de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire.

Ainsi, dans sa réunion du 29 octobre 2008, la Commission a examiné l'avis complémentaire du Conseil d'Etat portant sur le **projet de loi 5758** relative à l'obligation scolaire. C'est le 7 janvier 2009 qu'est adopté le projet de rapport présenté par le rapporteur M. Fernand Diederich. Le texte propose d'étendre la durée de la scolarité obligatoire

de onze années à douze années. L'obligation scolaire prend désormais son point de départ au premier cycle de l'enseignement fondamental dont la fréquentation est obligatoire pour tout enfant âgé de quatre ans révolus avant le 1<sup>er</sup> septembre de l'année en cours.

Le 3 décembre 2008, la Commission a analysé l'avis complémentaire du Conseil d'Etat relatif au **projet de loi 5759** portant organisation de l'enseignement fondamental. Dans sa réunion du 14 janvier 2009, elle a adopté le projet de rapport présenté par le président-rapporteur M. Jos Scheuer. Le projet de loi institue l'enseignement fondamental comprenant neuf années de scolarité, réparties en quatre cycles d'apprentissage. Le premier cycle englobe une année d'éducation précoce dont la fréquentation est facultative et deux années d'éducation préscolaire faisant partie de l'obligation scolaire. Les deuxième, troisième et quatrième cycles constituent l'enseignement primaire. Le projet fixe le cadre de l'organisation et des objectifs pédagogiques de l'enseignement fondamental et en définit également les structures administratives et gestionnaires.

Pour ce qui est du **projet de loi 5760** concernant le personnel de l'enseignement fondamental, la Commission a examiné l'avis du Conseil d'Etat et élaboré une série d'amendements dans ses réunions des 19 et 26 novembre 2008, ainsi que des 1<sup>er</sup> et 3 décembre 2008. Le 7 janvier 2009, elle s'est penchée sur l'avis complémentaire du Conseil d'Etat et a formulé une nouvelle proposition d'amendement. Le deuxième avis complémentaire du Conseil d'Etat a été analysé le 14 janvier 2009. Le même jour, le projet de rapport présenté par le président-rapporteur M. Jos Scheuer est adopté. Le projet de loi sous rubrique crée un corps de personnel enseignant et éducatif de l'enseignement fondamental, définit les conditions d'admission, de nomination et d'affectation du personnel de cet ordre d'enseignement et contient des dispositions quant à la discipline, aux remplacements et à la planification des besoins.

Le 8 décembre 2008, en remplacement de M. Fernand Diederich, M. Jos Scheuer a été désigné rapporteur du **projet de loi 5847** portant modification 1) de la loi du 7 octobre 1993 ayant pour objet a) la création d'un Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques





et technologiques; b) la création d'un Centre de Technologie de l'Éducation; c) l'institution d'une Commission d'Innovation et de Recherche en Education; 2) de la loi modifiée du 25 juin 2004 portant organisation des lycées et lycées techniques; 3) de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat. Dans la même réunion, la Commission a procédé à l'examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat, avant d'adopter le projet de rapport le 7 janvier 2009. Réorganisant le Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT), ce projet de loi constitue en quelque sorte le quatrième pilier de la réforme de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire.

Dans sa réunion du 8 décembre 2008, la Commission a examiné l'avis du Conseil d'Etat relatif au **projet de loi 5787** portant 1. fixation des conditions d'engagement et de travail des chargés d'éducation à durée déterminée et à tâche complète ou partielle des établissements d'enseignement secondaire et secondaire technique, 2. fixation des modalités, du programme et du déroulement de la formation spécifique des chargés d'éducation à durée indéterminée et à durée déterminée et à tâche complète ou partielle, 3. création d'une réserve nationale de chargés d'enseignement pour les établissements d'enseignement secondaire et secondaire technique, 4. modification de la loi du 29 juin 2005 fixant les cadres du personnel des établissements d'enseignement secondaire et secondaire technique.

Le 4 février 2009, la Commission s'est vu présenter le **projet de loi 5975** portant création d'une Ecole de la 2<sup>e</sup> chance. Dans ses réunions du 16 février 2009 et du 4 mars 2009, elle a procédé à l'examen des articles. Le 2 avril 2009, elle a analysé l'avis du Conseil d'Etat et adopté une série d'amendements. Le 23 avril 2009 a été examiné l'avis complémentaire du Conseil d'Etat. A la même occasion, le projet de rapport présenté par le rapporteur M. Fernand Diederich a été approuvé. Le projet de loi a pour objet de créer une base légale pour la mise en œuvre d'une nouvelle structure d'enseignement à l'intention de tous les

élèves qui, pour des raisons d'échec scolaire, de mauvais choix au niveau de l'orientation scolaire et professionnelle ou de manque de motivation, ont décroché des classes traditionnelles de l'enseignement secondaire et secondaire technique. Il s'agit ainsi de leur donner une 2<sup>e</sup> chance éducative.

Au cours de la réunion du 4 mars 2009 a été présenté le **projet de loi 5909** modifiant la loi du 18 juillet 2001 portant 1. création d'un établissement d'enseignement secondaire technique à Mamer; 2. modification de la loi du 3 août 1998 relative à la construction d'un lycée à Mamer. A la même occasion, la Commission s'est penchée sur le texte du projet de loi, ainsi que sur l'avis du Conseil d'Etat. Le 11 mars 2009, le projet de rapport établi par le rapporteur M. Roger Negri est adopté. Le projet de loi prévoit que le lycée de Mamer pourra désormais organiser des classes de la division supérieure de l'enseignement secondaire. Dans ce contexte, il est proposé que l'établissement scolaire porte dorénavant la dénomination de «Lycée»

au lieu de «Lycée technique».

Le **projet de loi 5883** modifiant et complétant a) la loi du 25 juillet 2005 portant création d'un lycée-pilote; b) la loi du 12 janvier 2004 portant création d'un établissement d'enseignement secondaire technique à Redange-sur-Attert, dénommé par la suite «Attert-Lycée», a été présenté le 11 mars 2009. Dans la même réunion, la Commission a examiné le texte du projet ainsi que l'avis du Conseil d'Etat, travaux qu'elle a poursuivis le 24 mars 2009. C'est le 2 avril 2009 que le projet de rapport présenté par le rapporteur M. Fernand Diederich a été adopté. Le projet de loi a pour objet de compléter l'offre scolaire du lycée-pilote dénommé «Neie Lycée» par la mise en place d'un cycle supérieur. Ce «cycle de formation» comprend la division supérieure de l'enseignement secondaire, à l'exception de la classe polyvalente, et les cycles moyen et supérieur de l'enseignement secondaire technique. L'extension de la scolarité au «Neie Lycée» par la création d'un cycle de formation et l'augmentation du nombre des élèves

en résultant conduisent à des besoins supplémentaires en personnel enseignant, socio-éducatif, administratif et technique. Par ailleurs, le projet de loi prévoit un renforcement du personnel pour les besoins de l'internat de l'«Attert-Lycée» par l'engagement de six fonctionnaires de la carrière de l'éducateur gradué.

Dans ses réunions des 11 et 24 mars 2009, la Commission a examiné l'avis du Conseil d'Etat relatif au **projet de loi 5884** portant création a) d'un Institut national des langues; b) de la fonction de professeur de langue luxembourgeoise et portant modification a) de la loi du 19 juillet 1991 portant création d'un Service de la formation des adultes et donnant un statut légal au Centre de langues Luxembourg; b) de la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat; c) de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat. A la même occasion, elle a adopté une série d'amendements. L'avis complémentaire du Conseil d'Etat a été analysé le 29 avril 2009. Le même jour, le projet de rapport présenté par le président-rapporteur M. Jos Scheuer a été adopté. Le projet de loi vise tout d'abord à donner à l'Institut national des langues (INL), successeur du Centre de langues Luxembourg (CLL) actuel, l'autonomie dont il a besoin pour se développer et pour réagir de manière flexible et rapide aux changements démographiques du pays. En même temps, il établit une structure administrative avec une direction adaptée à la taille de l'établissement et à l'envergure de ses missions. De plus, le projet de loi confère un statut reconnu aux enseignants de luxembourgeois en créant le professorat de langue luxembourgeoise.

### 2) Dossiers européens

Dans sa réunion du 26 mars 2009, la Commission a examiné six documents européens concernant les sujets suivants: le cadre stratégique actualisé pour la coopération européenne dans le

domaine de l'éducation et de la formation, les expériences faites dans le cadre de l'initiative «eLearning» mise en route en 2000, l'évaluation externe du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle, l'évaluation finale du programme d'action communautaire pour la promotion des organismes actifs au niveau européen et le soutien d'activités ponctuelles dans le domaine de l'éducation et de la formation, le fonctionnement du système des écoles européennes et la Fondation européenne pour la formation.

### 3) Sujets généraux, échanges de vues et visites

Dans ses réunions des 22 et 29 octobre 2008, la Commission a mené une discussion sur le **cours d'instruction religieuse et morale, le cours de formation morale et sociale et l'éducation aux valeurs dans le système scolaire luxembourgeois**.

Le 4 février 2009, Mme la Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle a présenté les conclusions d'un **projet pilote d'orientation scolaire professionnelle** lancé en 2007-2008 dans quatre lycées et lycées techniques du pays.

Le 18 mars 2009, la Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, ensemble avec la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture, a eu une entrevue avec des représentants de l'Université du Luxembourg au sujet de la **formation des enseignants de l'enseignement fondamental**.

Le 19 mars 2009, les études sur le «Girls' Day – Boys' Day 2008» ont été présentées à une réunion jointe de la Commission de la Famille, de l'Egalité des chances et de la Jeunesse, de la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture, ainsi que de la Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle.

Suite à une demande du groupe politique «déli gréng», une entrevue avec Mme la Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle sur la **mise en vigueur de la loi portant organisation de l'enseignement fondamental** a eu lieu au cours de la réunion du 26 mars 2009.

Le 1<sup>er</sup> avril 2009, la Commission a visité l'établissement «Eis Schoul» à Luxembourg-Kirchberg, école primaire de recherche fondée sur la pédagogie inclusive. Le même jour, elle s'est aussi renseignée sur le **projet «schoul.ID»** mis en œuvre à Berchem, dans la commune de Roeser.

Enfin, le 20 mai 2009, la Commission a procédé à une visite de l'école préscolaire et primaire de Bourglinster qui est une des cinq écoles du pays appelées «écoles en mouvement». A l'instar des écoles de Schifflange, Beaufort, Roodt-Syre et Grosbous, l'école de Bourglinster, dès l'année scolaire 2008-2009, a commencé à mettre en pratique certains éléments de la réforme de l'enseignement fondamental.



## Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture

Président: Sunnen Fred (CSV)  
Vice-Présidents: Fayot Ben (LSAP), Flesch Colette (DP)  
Membres: CSV Oberweis Marcel, Stein-Mergen Martine, Thiel Lucien  
LSAP Dall'Agnol Claudia, Mutsch Lydia  
DP Brasseur Anne  
DÉI GRÉNG Adam Claude  
ADR Mehlen Robert

Au cours de la session parlementaire 2008-2009, la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture s'est réunie à onze reprises pour accomplir les travaux présentés ci-dessous.

### 1) Travaux législatifs

Dans sa réunion du 18 février 2009, la Commission s'est vu présenter le **projet de loi 5693** portant approbation de l'Accord de coopération concernant un système mondial de navigation par satellite à usage civil entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part, signé à Helsinki, le 9 septembre 2006. A la même occasion a été présenté le **projet de loi 5878** portant approbation de l'Accord de coopération concernant un système mondial de navigation par satellite (GNSS) à usage civil entre la Communauté européenne ainsi que ses Etats membres, et le Royaume du Maroc, signé à Bruxelles, le 12 décembre 2006. La Commission a désigné M. Lucien Thiel comme rapporteur des deux projets susmentionnés, avant de procéder à l'analyse du texte des projets de loi et des avis respectifs du Conseil d'Etat. Les projets de rapport ont été adoptés le 4 mars 2009.

Le système mondial de navigation par satellite (GNSS) à usage civil, souvent appelé GALILEO, est un programme européen de radionavigation par satellites. Il a été lancé à l'initiative de la Commission européenne et développé conjointement avec l'Agence spatiale européenne (ESA). Complémentaire des systèmes actuels, GALILEO augmentera la fiabilité et la disponibilité des services de navigation et de localisation dans le monde entier. Etant donné que le système GALILEO sera un système mondial, la coopération internationale constitue un élément essentiel pour tirer le maximum de bénéfices de ce programme. Ainsi, la République de Corée, quatrième puissance économique d'Asie, est un pays possédant un grand savoir-faire dans le domaine de la technologie spatiale et de ses applications. Quant à l'accord de coopération avec le Royaume du Maroc, signé le 12 décembre 2006 à Bruxelles, il permettra aux entreprises marocaines d'acquérir une expertise dans une nouvelle génération de systèmes fondés sur la radionavigation par satellite. S'y ajoute la création d'un nombre considérable d'emplois à moyen terme.

Le **projet de loi 5866** portant approbation de la Convention de l'Institut Forestier Européen, faite à Joensuu, le 28 août 2003, a été présenté le 18 février 2009. Au

cours de la même réunion, la Commission a examiné le texte du projet et l'avis du Conseil d'Etat. Le rapport établi par le président-rapporteur M. Fred Sunnen a été adopté le 4 mars 2009.

L'Institut Forestier Européen a été créé en 1993 pour renforcer la coopération scientifique européenne en matière forestière et pour stimuler la prise en compte de la recherche forestière au niveau européen. Après dix ans d'existence, l'Institut a décidé de poursuivre son internationalisation en changeant de statut pour devenir une organisation internationale dont les nouveaux membres sont des pays, tandis que les anciens membres - organismes à caractère scientifique, pédagogique, industriel ou commercial - deviennent membres associés. La nouvelle convention a été signée en 2003 par 20 pays dont le Luxembourg. Elle est entrée en vigueur le 4 septembre 2005.

Dans sa réunion du 4 mars 2009, la Commission s'est vu présenter le **projet de loi 5865** portant approbation de l'Accord de coopération entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République Démocratique Populaire Lao dans les domaines de la culture, de l'enseignement supérieur et de la recherche, signé à Vientiane, le 16 octobre 2007. Le texte du projet et l'avis du Conseil d'Etat ayant été analysés à la même occasion, le projet de rapport établi par la rapportrice Mme Martine Stein-Mergen est adopté le 2 avril 2009.

Notons que l'Accord de coopération entre le Luxembourg et le Laos porte sur la coopération dans les domaines de la culture, de la recherche et de l'enseignement supérieur. L'accord est conclu pour une durée de cinq ans, renouvelable par reconduction tacite pour une période indéterminée.



Au cours de la réunion du 10 mars 2009, sur base d'un relevé des points donnant lieu à des problèmes de nature juridique, la Commission s'est livrée à un échange de vues au sujet du **projet de loi 4715** relative à la protection et à la conservation du patrimoine culturel.

Lors de la réunion du 25 mars 2009, la Commission a désigné M. Marcel Oberweis comme rapporteur du **projet de loi 5876** portant organisation de l'enseignement supérieur, fixant les modalités du cycle d'études d'enseignement supérieur aboutissant à la délivrance du brevet de technicien supérieur; modifiant la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue; fixant les modalités d'implantation de formations d'enseignement supérieur ou de création de filiales ou d'établissements privés ou publics sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg; abrogeant la loi du 14 août 1976 déterminant les conditions de création d'établissements privés d'enseignement supérieur. A la même occasion, la Commission a examiné le texte du projet à la lumière de l'avis du Conseil d'Etat et a adopté une série d'amendements. Le 22 avril 2009, elle a analysé l'avis complémentaire du Conseil d'Etat avant d'adopter le projet de rapport dans sa réunion du 29 avril 2009.

L'objet du projet de loi précité est de compléter la réforme de l'en-

seignement universitaire et supérieur luxembourgeois, réforme entamée par la mise en vigueur de la loi du 12 août 2003 portant création de l'Université du Luxembourg. Le projet vise, d'une part, à accorder une nouvelle assise légale au brevet de technicien supérieur qui sanctionne un cycle d'études d'une durée de deux ans et, d'autre part, à régler, par le biais de l'accréditation, les conditions préalables à l'établissement au Luxembourg d'organismes d'enseignement supérieur publics et privés, luxembourgeois et étrangers, dispensant un enseignement universitaire qui conduit à la délivrance d'un diplôme.

Le **projet de loi 5921** ayant pour objet la transposition de la directive 2005/36 pour ce qui est a. du régime général de reconnaissance des titres de formation et des qualifications professionnelles b. de la prestation temporaire de service a été présenté à la Commission dans sa réunion du 25 mars 2009. Dans cette même réunion, la Commission a désigné son président, M. Fred Sunnen, comme rapporteur et elle s'est penchée sur le texte gouvernemental, ainsi que sur l'avis du Conseil d'Etat. Le 2 avril 2009, la Commission a adopté une série d'amendements. L'avis complémentaire du Conseil d'Etat a été analysé lors de la réunion du 22 avril 2009 et le projet de rapport a été adopté le 29 avril 2009.

Ce projet de loi a pour objet de transposer en droit national plusieurs dispositions de la directive

2005/36/CE sur la reconnaissance des qualifications professionnelles. De façon générale, la directive confère aux personnes ayant acquis leurs qualifications professionnelles dans un Etat membre la garantie d'accès à la même profession et d'exercice de cette profession dans un autre Etat membre avec les mêmes droits que les nationaux.

### 2) Sujets généraux et échanges de vues

Le 27 novembre 2008, dans le cadre d'une réunion jointe avec la Commission des Travaux publics, la Commission s'est vu présenter le **projet de loi 5898** relatif à la construction d'un bâtiment administratif pour compte de l'Etat à Belval, ainsi que le **projet de loi 5897** relatif à la construction de la Maison du Savoir sur la friche industrielle Belval pour les besoins de l'enseignement, de l'administration centrale et du rectorat de l'Université du Luxembourg. Dans ce contexte a pu être menée une **discussion sur le concept de «Cité des Sciences»**.

Au cours de la réunion du 10 mars 2009, suite à l'interpellation de M. Ben Fayot et au vote unanime d'une motion en date du 23 octobre 2008, la Commission a dressé un état des lieux concernant la **question de la Bibliothèque nationale de Luxembourg**. A la même occasion, Mme la Secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Enseignement et à la Recherche a fourni des renseignements concernant le **statut de l'artiste professionnel**, renseignements sollicités le groupe politique DP le 4 décembre 2008. En outre, suite à des demandes du groupe politique «déi gréng» datant du 31 août 2007, du 5 octobre 2007 et du 25 février 2008, Mme la Secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Enseignement et à la Recherche et M. Patrick Sanavia, directeur du Service des Sites et Monuments nationaux, ont apporté des précisions au sujet du fonctionnement et de la composition du **Service des Sites et Monuments nationaux**.

Dans la réunion du 12 mars 2009, des membres du **Comité d'évaluation externe de l'Université du Luxembourg** ont présenté les résultats de leur évaluation et se sont livrés à un échange de vues avec les membres de la Commission.

Le 18 mars 2009, la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture, ensemble avec la Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, a eu une entrevue avec des représentants de l'Université du Luxembourg au sujet de la **formation des enseignants de l'enseignement fondamental**.

Enfin, le 19 mars 2009, les études sur le **«Girls' Day - Boys' Day 2008»** ont été présentées à une réunion jointe de la Commission de la Famille, de l'Egalité des chances et de la Jeunesse, de la Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle ainsi que de la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture.



## Commission de l'Environnement

Président: Negri Roger (LSAP)  
Vice-Présidents: Oberweis Marcel (CSV), Gira Camille (DÉI GRÉNG)  
Membres: CSV Schaaf Jean-Paul, Schank Marco, Stein-Mergen Martine  
LSAP Angel Marc, Schneider Romain  
DP Berger Eugène, Goerens Charles  
ADR Mehlen Robert

Lors de la session parlementaire 2008-2009, la Commission de l'Environnement s'est réunie à 18 occasions.

Au cours de la réunion du 16 octobre 2008, les membres de la Commission ont examiné l'avis du Conseil d'Etat relatif au projet de loi 5819 a) concernant certaines modalités d'application et la sanction du règlement (CE) N°1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) N°793/93 du Conseil et le règlement (CE) N°1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE b) modifiant la loi modifiée du 15 juin 1994 - relative à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses - modifiant la loi du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses c) modifiant la loi du 3 août 2005 relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses d) abrogeant la loi modifiée du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses. Les membres de la Commission ont en outre débuté les travaux parlementaires concernant le projet de loi 5877 relative à la responsabilité environnementale en ce qui concerne la prévention et la réparation des dommages environnementaux, en désignant Monsieur Roger Negri Rapporteur du projet et en examinant le texte du projet de loi et l'avis du Conseil d'Etat.

En date du 28 octobre 2008, conjointement avec la Commission des Transports, la Commission des Travaux publics et la Commission des Affaires intérieures et de l'Aménagement du territoire, la Commission de l'Environnement s'est vue présenter les avant-projets des plans sectoriels «Transports» et «Préservation des grands ensembles paysagers et forestiers».

Lors de la réunion du 03 novembre 2008, les membres de la commission parlementaire ont examiné la prise de position du Mouvement écologique au sujet de projet de loi 5877 relative à la responsabilité environnementale en ce qui concerne la prévention et la réparation des dommages environnementaux, puis ils ont adopté une série d'amendements à ce projet de loi. Ils ont en outre examiné l'avis complémentaire du Conseil d'Etat concernant le projet de loi 5855 a) relatif aux piles et accumulateurs ainsi qu'aux déchets de piles et d'ac-

cumulateurs b) modifiant la loi modifiée du 17 juin 1994 relative à la prévention et à la gestion des déchets.

Au cours de la réunion du 19 novembre 2008, la Commission de l'Environnement a adopté le projet de rapport concernant le projet de loi 5855 a) relatif aux piles et accumulateurs ainsi qu'aux déchets de piles et d'accumulateurs b) modifiant la loi modifiée du 17 juin 1994 relative à la prévention et à la gestion des déchets. En outre, elle a entamé les travaux parlementaires relatifs au projet de loi 5903 a) concernant certaines modalités d'application et la sanction du règlement (CE) N°166/2006 du Parlement Européen et du Conseil du 18 janvier 2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants et modifiant les directives 91/689/CE et 96/61/CE b) portant création d'un registre national des rejets et des transferts de polluants c) modifiant l'article 15 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, en désignant M. Roger Negri Rapporteur et en analysant le projet de loi et l'avis du Conseil d'Etat. Pour finir, la Commission a examiné les documents européens suivants:

- COM (2008) 644 (Proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil établissant les obligations des opérateurs qui mettent du bois et des produits dérivés sur le marché):
- COM (2008) 645 (Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions - Combattre la déforestation et la dégradation des forêts pour lutter contre le changement climatique et la diminution de la biodiversité):
- COM (2008) 651 (Communication de la Commission - Progrès accomplis dans la réalisation des objectifs assignés au titre du Protocole de Kyoto):
- COM (2008) 660 (Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Établissement du plan de travail 2009-2011 dans le cadre de la directive sur l'écoconception).

Lors de la réunion du 03 décembre 2008, la commission parlementaire a examiné l'avis complémentaire du Conseil d'Etat concernant le projet de loi 5877 relative à la responsabilité environnementale en ce qui concerne la prévention et la réparation des dommages environnementaux.

En date du 15 janvier 2009, les membres de la Commission ont procédé à l'adoption du projet de rapport relatif au projet de loi 5903 a) concernant certaines modalités d'application et la sanction du règlement (CE) N°166/2006 du Parlement Européen et du Conseil du 18 janvier 2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et



des transferts de polluants et modifiant les directives 91/689/CE et 96/61/CE b) portant création d'un registre national des rejets et des transferts de polluants c) modifiant l'article 15 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés. Ils ont par ailleurs examiné l'avis complémentaire du Conseil d'Etat concernant le projet de loi 5819 a) relatif aux contrôles et aux sanctions concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques et les restrictions y applicables, telles que ces substances sont visées par le règlement (CE) N°1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) N°793/93 du Conseil et le règlement (CE) N°1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission b) modifiant la loi modifiée du 15 juin 1994 - relative à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses - modifiant la loi du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses c) modifiant la loi du 3 août 2005 relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses d) abrogeant la loi modifiée du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses. Pour finir, un nouvel amendement parlementaire

au projet de loi 5877 relative à la responsabilité environnementale en ce qui concerne la prévention et la réparation des dommages environnementaux a été adopté.

Le 09 février 2009, Monsieur le Ministre de l'Environnement a présenté aux membres de la commission parlementaire les plans d'action de lutte contre le bruit à élaborer par le Luxembourg en application de la directive 2002/49/CE du Parlement européen et du Conseil du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement. La Commission de l'Environnement a en outre examiné le projet de règlement grand-ducal à prendre en exécution de la future loi a) concernant certaines modalités d'application et la sanction du règlement (CE) N°166/2006 du Parlement Européen et du Conseil du 18 janvier 2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants et modifiant les directives 91/689/CE et 96/61/CE b) portant création d'un registre national des rejets et des transferts de polluants c) modifiant l'article 15 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés (Projet de loi 5903).

Lors de la réunion du 09 mars 2009, la commission parlementaire a analysé le deuxième avis complémentaire du Conseil d'Etat sur le projet de loi 5819 a) relatif aux contrôles et aux sanctions concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques et les restrictions y applicables, telles que ces substances sont visées par le règlement (CE) N°1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant

une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) N°793/93 du Conseil et le règlement (CE) N°1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission b) modifiant la loi modifiée du 15 juin 1994 - relative à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses - modifiant la loi du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses c) modifiant la loi du 3 août 2005 relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses d) abrogeant la loi modifiée du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses.

En outre, les membres de la Commission ont examiné le troisième avis complémentaire du Conseil d'Etat concernant le projet de loi 5877 relative à la responsabilité environnementale en ce qui concerne la prévention et la réparation des dommages environnementaux. Ils ont par ailleurs discuté les documents européens suivants:

- COM (2008) 748 (Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions - Surveillance mondiale de l'environnement et de la sécurité (GMES): le souci d'une planète plus sûre):
- COM (2008) 773 (Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions relative à l'application du droit communautaire de l'environnement):
- COM (2008) 768 (Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions - Énergie éolienne en mer: réaliser les objectifs de politique énergétique à l'horizon 2020 et au-delà):
- COM (2008) 809 (Proposition de Directive du Parlement européen et du Conseil relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques):
- COM (2008) 810 (Proposition de Directive du Parlement européen et du Conseil relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques):
- COM (2008) 811 (Livre Vert sur la gestion des biodéchets dans l'Union européenne):
- COM (2008) 812 (Proposition de Directive du Parlement européen et du Conseil concernant la phase II de la récupération des vapeurs d'essence, lors du ravitaillement en carburant des voitures particulières dans les stations-service).

En date du 12 mars 2009, les membres de la Commission de l'Environnement ont adopté deux projets de rapports, à savoir celui relatif au projet de loi 5819 et celui relatif au projet de loi 5877. Ils ont en outre entamé les travaux parlementaires relatifs à deux nouveaux projets de loi: le projet de loi 5933 autorisant le Gouvernement à participer au financement des travaux d'agrandissement et d'assainissement de la décharge pour déchets ménagers et assimilés et des ouvrages techniques annexes du SIGRE et le projet de loi 5957 concernant certaines modalités d'application et la sanction du règlement (CE) N°689/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 17 juin 2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux. Dans les deux cas, ils ont désigné Monsieur Roger Negri Rapporteur du projet, puis examiné le projet de loi et l'avis du Conseil d'Etat. Ils ont encore procédé à un échange de vues avec Monsieur le Ministre Lucien Lux concernant les mesures anti-crise à prendre dans le domaine de l'environnement.

Au cours de la réunion du 25 mars 2009, les membres de la commission parlementaire ont procédé à un échange de vues concernant le rapport annuel du Médiateur (2007-2008).

En date du 1<sup>er</sup> avril 2009, ils ont adopté une prise de position au sujet du rapport annuel du Médiateur. Ils ont en outre procédé à l'examen des documents européens suivants:

- COM (2008) 838 (Proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) N°1080/2006 sur le Fonds européen de développement régional et portant sur l'éligibilité des investissements en efficacité énergétique et énergies renouvelables liées au logement);
- COM (2008) 864 (Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions - Evaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du plan d'action communautaire en faveur de la diversité biologique);
- COM (2008) 875 (Rapport de suivi de la Commission au Conseil et au Parlement européen concernant la communication sur la rareté de la ressource en eau et la sécheresse dans l'Union européenne);
- COM (2009) 9 (Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Surveillance des émissions de CO<sub>2</sub> des voitures particulières dans l'UE: données concernant les années 2005, 2006 et 2007);
- COM (2009) 27 (Proposition de décision du Conseil définissant la position à adopter au nom de la Communauté européenne, en ce qui concerne les propositions de modification des annexes A, B et C de la convention de Stockholm, lors de la quatrième conférence des parties du 4 au 8 mai 2009);
- COM (2009) 39 (Communication de la Commission au Parle-

ment européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions - Vers un accord global en matière de changement climatique à Copenhague):

- SEC (2008) 3104 (Commission Staff working document - Integrated climate change research following the release of the 4th Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) and most recent research developments);
- SEC (2009) 102 (Commission Staff working document accompanying the Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European economic and social Committee and the Regions Committee - Towards a comprehensive climate change agreement in Copenhagen - Additional background information);
- SEC (2009) 53 (Commission Staff working document analysing the replies to the Green Paper on market-based instruments for environment and related policy purposes);
- Directive 2008/101/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 modifiant la directive 2003/87/CE afin d'intégrer les activités aériennes dans le système communautaire d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre;
- COM (2009) 82 (Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions - Une approche communautaire de la prévention des catastrophes naturelles ou d'origine humaine).

Au cours de la réunion du 06 avril 2009, les membres de la Commission de l'Environnement ont examiné l'avis du Conseil d'Etat sur le projet de loi 5888 relative à la chasse, ainsi que les avis complémentaires du Conseil d'Etat relatifs au projet de loi 5933 autorisant le Gouvernement à participer au financement des travaux d'agrandissement et d'assainissement de la décharge pour déchets ménagers et assimilés et des ouvrages techniques annexes du SIGRE et au projet de loi 5957 concernant certaines modalités d'application et la sanction du règlement (CE) N°689/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 17 juin 2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Le 15 avril 2009, la Commission de l'Environnement a adopté deux projets de rapports, le premier concernant le projet de loi 5933 autorisant le Gouvernement à participer au financement des travaux d'agrandissement et d'assainissement de la décharge pour déchets ménagers et assimilés et des ouvrages techniques annexes du SIGRE et le second concernant le projet de loi 5957 concernant certaines modalités d'application et la sanction du règlement (CE) N°689/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 17 juin 2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Le 23 avril 2009, la commission parlementaire a entamé ses travaux relatifs au projet de loi 5934 portant a) création de l'administration de la Nature et des Forêts b) modification du code d'in-

struction criminelle et de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat c) abrogation de la loi modifiée du 4 juillet 1973 portant réorganisation de l'administration des Eaux et Forêts. Elle a désigné Monsieur Roger Negri Rapporteur du projet puis examiné le texte du projet de loi et l'avis du Conseil d'Etat.

Au cours de la réunion du 30 avril 2009, il a été procédé à l'adoption du projet de rapport relatif au projet de loi 5934 portant a) création de l'administration de la Nature et des Forêts b) modification du code d'instruction criminelle et de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat c) abrogation de la loi modifiée du 4 juillet 1973 portant réorganisation de l'administration des Eaux et Forêts. En outre, les membres de la Commission se sont vus présenter le Plan national de gestion des déchets.

Toujours en date du 30 avril 2009 et conjointement avec la Commission des Travaux publics, la Commission de l'Environnement a procédé à l'examen du projet de loi 6008 portant 1. transposition en droit luxembourgeois en matière d'infrastructures de transport de la directive 97/11/CE du Conseil du 3 mars 1997 modifiant la directive 85/337/CEE concernant l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement 2. modification de la loi du 16 août 1967 ayant pour objet la création d'une grande voirie de communication et d'un fonds des routes, telle que modifiée 3. modification de la loi du 10 mai 1995 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire, telle que modifiée 4. modification de la loi du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement 5. modification de la loi du 19 janvier 2004 sur la protection de la nature et des ressources naturelles, ainsi qu'à l'avis du Conseil d'Etat y afférent.

Au cours de la réunion du 06 mai 2009, la Commission de l'Environnement s'est vue présenter la nouvelle nomenclature des établissements classés, puis elle a continué son échange de vues sur le Plan national de gestion des déchets.

Toujours en date du 06 mai 2009, la Commission de l'Environnement et la Commission des Travaux publics ont adopté le projet de rapport concernant le projet de loi 6008 portant 1. transposition en droit luxembourgeois en matière d'infrastructures de transport de la directive 97/11/CE du Conseil du 3 mars 1997 modifiant la directive 85/337/CEE concernant l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement 2. modification de la loi du 16 août 1967 ayant pour objet la création d'une grande voirie de communication et d'un fonds des routes, telle que modifiée 3. modification de la loi du 10 mai 1995 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire, telle que modifiée 4. modification de la loi du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement 5. modification de la loi du 19 janvier 2004 sur la protection de la nature et des ressources naturelles.

## Commission de la Famille, de l'Égalité des chances et de la Jeunesse

|                  |  |     |  |      |  |    |  |           |                    |       |             |
|------------------|--|-----|--|------|--|----|--|-----------|--------------------|-------|-------------|
| Présidente:      | Frank Marie-Josée (CSV)  |     |  |      |  |    |  |           |                    |       |             |
| Vice-Présidents: | Dall'Agnol Claudia (LSAP), Bettel Xavier (pour les volets Égalité des chances et Jeunesse depuis le 20/12/2007) (DP)   |     |  |      |  |    |  |           |                    |       |             |
| Membres:         | <table border="0"> <tr> <td>CSV</td> <td>Andrich-Duval Sylvie, Arendt épouse Kemp Nancy, Schaaf Jean-Paul</td> </tr> <tr> <td>LSAP</td> <td>Angel Marc (sauf pour le volet Égalité des chances), Diederich Fernand (pour les volets Famille et Jeunesse), Err Lydie (pour le volet Égalité des chances), Spautz Vera (pour le volet Égalité des chances)</td> </tr> <tr> <td>DP</td> <td>Berger Eugène, Etgen Fernand (pour le volet Famille)</td> </tr> <tr> <td>DÉI GRÉNG</td> <td>Loschetter Viviane</td> </tr> <tr> <td>INDEP</td> <td>Jarling Aly</td> </tr> </table> | CSV | Andrich-Duval Sylvie, Arendt épouse Kemp Nancy, Schaaf Jean-Paul | LSAP | Angel Marc (sauf pour le volet Égalité des chances), Diederich Fernand (pour les volets Famille et Jeunesse), Err Lydie (pour le volet Égalité des chances), Spautz Vera (pour le volet Égalité des chances) | DP | Berger Eugène, Etgen Fernand (pour le volet Famille) | DÉI GRÉNG | Loschetter Viviane | INDEP | Jarling Aly |
| CSV              | Andrich-Duval Sylvie, Arendt épouse Kemp Nancy, Schaaf Jean-Paul   |     |  |      |  |    |  |           |                    |       |             |
| LSAP             | Angel Marc (sauf pour le volet Égalité des chances), Diederich Fernand (pour les volets Famille et Jeunesse), Err Lydie (pour le volet Égalité des chances), Spautz Vera (pour le volet Égalité des chances)   |     |  |      |  |    |  |           |                    |       |             |
| DP               | Berger Eugène, Etgen Fernand (pour le volet Famille)   |     |  |      |  |    |  |           |                    |       |             |
| DÉI GRÉNG        | Loschetter Viviane   |     |  |      |  |    |  |           |                    |       |             |
| INDEP            | Jarling Aly  |     |  |      |  |    |  |           |                    |       |             |



### En ce qui concerne les volets «Famille» et «Jeunesse»:

La Commission a commencé la session parlementaire par un échange de vues avec la Ministre de la Famille et le Ministre de la Justice au sujet du système des chèques-service.

Elle a consacré une réunion à la présentation et la discussion du Rapport 2008 de l'ORK (Ombuds-Comité fir d'Rechter vum Kand).

Une autre réunion, auxquelles se joignaient la Commission de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle et la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture, était destinée à la présentation et à la discussion de l'étude sur le Girls' Day-Boys' Day 2008 par Mme Christa Brömmel du Centre d'information et de documentation des femmes «Thers Bodé» (CidFemmes) et le

Dr. Anette Schumacher de l'Université du Luxembourg.

Les représentants de la Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise (CGJL) ont été reçus par la Commission pour une entrevue au sujet des résultats de la Convention des Jeunes «A toi la parole!» du 21 novembre 2008.

Dans le cadre du débat d'orientation sur le rapport d'activité du Médiateur 2007-2008, la Commission a analysé les recommandations la concernant.

### Projets de loi:

La Commission a achevé au cours de deux réunions les travaux concernant le **projet de loi 5825 concernant l'accueil et l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg** (Rapporteuse: Mme Marie-Josée Frank), par l'examen du deux-

ème avis complémentaire du Conseil d'Etat et l'adoption du projet de rapport. (loi du 16 décembre 2008 concernant l'accueil et l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg)

Les travaux relatifs au **projet de loi 5754 relatif à l'aide à l'enfance et à la famille** (Rapporteur: M. Jean-Paul Schaaf) se sont terminés par l'examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat et l'adoption du projet de rapport. (Loi du 16 décembre 2008 relative à l'aide à l'enfance et à la famille)

Au cours de cinq réunions jointes avec la Commission des Affaires intérieures et de l'Aménagement du Territoire, la Commission a continué ses travaux concernant le **projet de loi 5830 organisant l'aide sociale** (Rapporteuse: Mme Sylvie Andrich-Duval), en examinant l'avis et l'avis complémentaire du Conseil d'Etat et en adoptant le projet de rapport.

La Commission a encore examiné le **projet de loi 5937 autorisant la participation de l'Etat à la construction du centre intégré pour personnes âgées à Belval** (Rapporteuse: Mme Nancy Arendt épouse Kemp) (Loi du 28 mai 2009 autorisant la participation de l'Etat à la construction d'un centre intégré pour personnes âgées à Belval) et le **projet de loi 5985 autorisant la participation de l'Etat à la construction d'une maison de soins à Vianden** (Rapporteur: M. Jean-Paul Schaaf) (Loi du 19 mai 2009 autorisant la participation de l'Etat à la construction d'une maison de soins à Vianden).

### En ce qui concerne le volet «Egalité des chances»:

Une réunion était consacrée à la présentation des textes communautaires suivants:

- COM (2008) 530-1 Proposition de DÉCISION DU CONSEIL sur la conclusion, par la Communauté européenne, de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées;
- COM (2008) 530-2 Proposition de DÉCISION DU CONSEIL sur la conclusion, par la Communauté européenne, du protocole facultatif se rapportant à la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées;
- COM (2008) 503 COMMUNICATION DE LA COMMISSION

AU CONSEIL, AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS Rapport d'évaluation final de la stratégie-cadre et du programme d'action communautaire concernant la stratégie communautaire en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (2001-2006);

- COM (2008) 635 COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS Redoubler d'efforts pour mieux concilier vie professionnelle, vie privée et vie de famille;
- COM (2008) 636 Proposition de DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant l'application du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes exerçant une activité indépendante et abrogeant la directive 86/613/CEE;
- COM (2008) 638 RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS Mise en œuvre des objectifs de Barcelone concernant les structures d'accueil pour les enfants en âge préscolaire.

La préparation de la Journée internationale de la femme s'est étendue sur quatre réunions avec, comme sujet, l'analyse des recommandations du Comité CEDAW de l'ONU relatives au 5<sup>e</sup> rapport périodique du Grand-Duché de Luxembourg relatif à la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDAW).

### Projets de loi:

La Commission a terminé ses travaux relatifs au **projet de loi 5874 portant sur l'assistance, la protection et la sécurité des victimes de la traite des êtres humains et modifiant le Nouveau Code de procédure civile** (Rapporteuse: Mme Sylvie Andrich-Duval) (Loi du 8 mai 2009 sur l'assistance, la protection et la sécurité des victimes de la traite des êtres humains et modifiant le Nouveau Code de procédure civile).

## Commission des Finances et du Budget



Président: Mosar Laurent (CSV)  
Vice-Présidents: Mutsch Lydia (LSAP), Goerens Charles (DP)  
Membres: CSV  
Hauptert Norbert, Thiel Lucien, Wolter Michel  
LSAP  
DP  
DÉI GRÉNG  
ADR  
Fayot Ben, Negri Roger  
Meisch Claude  
Bausch François  
Gibéryen Gaston

Au cours de la session parlementaire 2008-2009, la Commission s'est réunie à 44 reprises.

Les travaux de la Commission des Finances et du Budget sont traditionnellement rythmés par le projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat.

### Budget 2009:

Le rapporteur du budget 2009, M. Norbert Hauptert, a été nommé le 16 septembre 2008. L'examen du projet de budget pour 2009 (document parlementaire 5900) a débuté le 2 octobre 2008 et s'est terminé par l'adoption du rapport de la Commission en date du 27 novembre 2008.

En tout, la Commission a consacré 11 réunions à l'examen du budget. Les deux premières réunions (celles du 2 et du 7 octobre 2008) ont eu lieu dans le cadre de la session 2007-2008. Les neuf réunions suivantes ont eu lieu au cours de la session 2008-2009.

(La Commission avait consacré 9 réunions au budget au cours de l'année précédente).

- Le 7 octobre 2008, la Commission a entendu l'Administration des Contributions Directes, l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines et l'Administration des Douanes et Accises au sujet de l'évolution des recettes de l'Etat;
- Le STATEC a présenté les dernières prévisions économiques aux membres de la Commission le 17 octobre et le 21 novembre 2008;
- Le 31 octobre 2008, les membres de la Commission ont eu un échange de vues avec les représentants du Conseil Supérieur du Développement durable;
- Le 11 novembre 2008, la Commission a eu une entrevue avec Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale;
- La Commission a examiné l'avis de la Cour des Comptes au cours de sa réunion du 13 novembre 2008.

- La Commission a entendu la Banque Centrale au sujet des dispositions de la loi budgétaire pour l'exercice 2009 le 14 novembre 2008.

- La Commission a examiné l'avis du Conseil d'Etat et les avis des chambres professionnelles lors de sa réunion du 18 novembre 2008.

- Le 20 novembre 2008, la Commission a eu une entrevue avec Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire au sujet de la situation et de l'évolution financière des communes.

### Visites et échanges de vues:

Durant les trois premiers mois de l'année, la Commission a effectué un certain nombre de visites de travail auprès de ses homologues des Parlements suisse, autrichien et français.

- Une délégation de six membres de la Commission s'est ainsi déplacée à Berne les 12 et 13 janvier 2009.

- Une deuxième visite de travail a été effectuée à Paris les 4 et 5 mars 2009, afin de rencontrer une délégation de députés et de sénateurs français.

- Enfin la troisième visite avait pour objet de rencontrer une partie des membres des Commissions des Finances du Nationalrat et du Bundesrat à Vienne le 29 et le 30 mars 2009

Le 17 novembre 2008 la Commission a eu un échange de vues avec Monsieur le Ministre du Trésor et du Budget au sujet de l'évolution de la crise financière internationale.

L'entrevue du 20 décembre 2008 avec Monsieur le Ministre du Trésor et du Budget avait pour objet de faire le point sur l'évolution des dossiers de certains établissements financiers en relation avec la crise financière.

Le 8 janvier 2009, La Commission des Finances et du Budget a assisté à une entrevue avec Monsieur le Ministre du Trésor et du Budget sur la proposition de modification de la directive sur la fiscalité de l'épargne.

Le 15 janvier 2009, la Commission a reçu des représentants de l'Association des Cadres Fonctionnaires de la Douane dans le cadre d'une entrevue au sujet du projet de loi 5901 (Projet de loi portant renforcement des structures de direction de l'Administration des douanes et accises).

Un certain nombre d'entrevues (notamment celles du 11 et du 13 mars ainsi que celle du 7 avril 2008) avec Monsieur le Ministre du Trésor et du Budget avaient comme sujet le secret bancaire ou l'échange d'informations et les listes publiées par l'OCDE.

Par ailleurs, dans le contexte de la crise économique et financière, la Commission des Finances et du Budget et la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire ont organisé un certain nombre d'entrevues avec Monsieur le Ministre du Trésor et du Budget afin de faire le point sur l'évolution mensuelle de la situation budgétaire. Ces réunions ont eu lieu le 12 février, le 11 mars, le 7 avril, le 12 mai et le 5 juin 2009. Le principe d'une réunion mensuelle devrait être maintenu tout au long de la session 2009-2010.

### Autres travaux et projets de loi traités:

La Commission des Finances et du Budget a examiné les documents européens qui lui ont été attribués au cours de quatre réunions.

Le projet de loi 5815 relative au système des ressources propres des Communautés européennes figurait à l'ordre du jour de la réunion du 23 octobre 2008. Lors de cette réunion, le projet de rapport (rapporteur M. Lucien Thiel) a été présenté et adopté.

Le projet de loi en question a pour objet d'approuver la décision du Conseil de l'Union européenne relative au système des ressources propres des Communautés européennes pour la période 2007-2013 et de remplacer, une fois la décision 2007/436/CE en vigueur, la loi du 31 janvier 2002 relative au système des ressources propres des Communautés européennes pour la période 2000-2006.

Le projet de loi 5745 portant approbation de l'accord de coopération entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la Confédération suisse, d'autre part, pour lutter contre la fraude et toute autre activité illégale portant atteinte à leurs intérêts financiers a fait l'objet d'une réunion, le 23 octobre 2008.

Cet accord simplifie les procédures d'assistance mutuelle, prévoit leur accélération et l'élargissement de leur champ d'application.

L'accord a pour objectif de mettre un terme aux activités illégales dans le domaine financier. Il comporte des avancées significatives dans plusieurs domaines, notamment en ce qui concerne l'obligation de coopération en matière de fiscalité indirecte, l'extension du champ de l'entraide, la possibilité de transmission directe des demandes entre auto-



rités judiciaires, le principe du respect par l'autorité requise des exigences procédurales et des délais spécifiés par la partie requérante, la limitation du contrôle de double incrimination et l'obligation de coopération en matière de recueil des informations bancaires et financières. Lors de la réunion du 23 octobre, les membres de la Commission ont examiné l'avis du Conseil d'Etat. Par ailleurs, ils ont examiné et adopté le projet de rapport (rapporteur M. Laurent Mosar).

La Commission a consacré cinq réunions au projet de loi 5924 portant modification - de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu; - de la loi modifiée du 16 octobre 1934 sur l'évaluation des biens et valeurs; - de la loi modifiée du 1<sup>er</sup> décembre 1936 sur l'impôt commercial communal; - de la loi modifiée du 23 décembre 2005 portant introduction d'une retenue à la source libératoire sur certains intérêts produits par l'épargne mobilière; - de la loi modifiée du 24 décembre 1996 portant introduction d'une bonification d'impôt sur le revenu en cas d'embauche de chômeurs; - de la loi modifiée du 27 novembre 1933 concernant le recouvrement des contributions directes, des droits d'accise sur l'eau-de-vie et des cotisations d'assurance sociale; - de la loi modifiée du 17 avril 1964 portant réorganisation de l'administration des contributions directes; - de la loi modifiée du 22 décembre 2006 promouvant le maintien dans l'emploi et définissant des mesures spéciales en matière de sécurité sociale et de politique de l'environnement; - de la loi modifiée du 9 juillet 1937 concernant l'impôt sur les assurances; - de la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

Les mesures prévues par le projet de loi sous rubrique s'inscrivent dans la continuité de la politique fiscale décidée en 2007 et s'appliquant à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008, à savoir la réduction générale de la pression fiscale et l'introduction du boni pour enfant.

Au niveau des personnes physiques, le projet de loi propose une adaptation du tarif d'imposition des revenus des personnes physiques de 9%.

Le boni pour enfant a introduit l'impôt négatif au Luxembourg en favorisant notamment les enfants des ménages ne payant aucun ou peu d'impôt sur le revenu. Ce changement fiscal de cap est continué en 2009 par l'introduction de plusieurs crédits d'impôt.

Au niveau des entreprises, le projet de loi entend favoriser, en dehors de l'abolition du droit d'apport et de l'adaptation tarifaire, la distribution des dividendes du Luxembourg vers les sociétés mères étrangères.

Par ailleurs il entend encore soutenir davantage le mécénat et la philanthropie tant des personnes physiques que des collectivités par des adaptations fiscales.

A l'origine le projet de loi prévoyait en outre de modifier la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur bancaire. Or, la Commission des Finances et du Budget a proposé la suppression dans le projet de loi des dispositions

relatives à l'adaptation de la législation fiscale aux nouvelles normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards, IFRS) et de la modification du système de garantie de dépôts et de créances et autres instruments d'investissement. Cet amendement a été essentiellement motivé par la crise financière qui rend nécessaire une analyse approfondie des répercussions inhérentes et intrinsèques.

Le projet de rapport a été présenté et adopté (rapporteur M. Laurent Mosar) lors de la réunion du 12 décembre 2008.

Le projet de loi 5913 portant révision du régime applicable à certains actes de société en matière de droits d'enregistrement - portant transposition de la directive 2008/7/CE du Conseil du 12 février 2008 concernant les impôts indirects frappant les rassemblements de capitaux - modifiant: · la loi modifiée du 7 août 1920, portant majoration des droits d'enregistrement, de timbre, de succession, etc. · la loi modifiée du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif · la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation · la loi modifiée du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (SICAR) · la loi modifiée du 13 juillet 2005 relative aux institutions de retraite professionnelle sous forme de sepca et assep · la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés - et abrogeant la loi modifiée du 29 décembre 1971 concernant l'impôt frappant les rassemblements de capitaux dans les sociétés civiles et commerciales et portant révision de certaines dispositions législatives régissant la perception des droits d'enregistrement a été examiné au cours de cinq réunions.

L'objectif de ce projet de loi est de transposer en droit national la directive 2008/7/CE du Conseil du 12 février 2008 concernant les impôts indirects frappant les rassemblements de capitaux et d'abroger le droit d'apport avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Un autre objectif du projet de loi sous rubrique est de réviser le régime applicable à certains actes de société en matière de droits d'enregistrement.

Le projet de rapport (rapporteur M. Lucien Thiel) a été adopté le 12 décembre 2008.

L'objet du projet de loi 5902 approuvant la participation du Grand-Duché de Luxembourg à la 15<sup>e</sup> reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement - approuvant l'amendement des Statuts du Fonds monétaire international en faveur d'une extension de l'autorité d'investissement du Fonds - approuvant l'amendement des Statuts du Fonds monétaire international modifiant la structure des quotes-parts et renforçant la représentation des pays à faible revenu, et autorisant le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires à l'augmentation de la quote-part du Luxembourg au Fonds monétaire international consiste dans l'actualisation des engagements du Grand-Duché de Luxembourg auprès de l'Association internationale de développement et dans l'approbation de deux amendements au statut du Fonds monétaire international. Le premier amendement vise à élargir le pouvoir d'investissement et le deuxième à réformer la gouvernance du Fonds monétaire inter-

national. Ce projet de loi a fait l'objet de deux réunions. Le projet de rapport (rapporteur: M. Laurent Mosar) a été adopté le 9 décembre 2008.

Le projet de loi 5757 ayant pour objet la coopération interadministrative et judiciaire et le renforcement des moyens de l'Administration des Contributions Directes, de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines et de l'Administration des Douanes et Accises et portant modification de - la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée; - la loi générale des impôts ("Abgabenordnung"); - la loi modifiée du 17 avril 1964 portant réorganisation de l'Administration des Contributions Directes; - la loi modifiée du 20 mars 1970 portant réorganisation de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines; - la loi modifiée du 27 novembre 1933 concernant le recouvrement des contributions directes et des cotisations d'assurance sociale figurait à l'ordre du jour de la réunion du 9 décembre 2008.

Ce projet de loi a pour objet d'établir les bases légales pour une coopération intensifiée entre l'Administration des Contributions Directes et l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines. Il fait partie d'un ensemble de mesures visant à améliorer sur le plan national les capacités d'actions des deux administrations dans la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales. Il s'agit de renforcer le dispositif légal afin de permettre un échange d'informations efficace entre ces administrations en vue de la détermination surtout des impôts budgétairement les plus importants, à savoir l'impôt sur le revenu, l'impôt sur le revenu des collectivités, la TVA et les droits d'enregistrement. A noter que l'Administration des Douanes et Accises est également pleinement associée à la coopération avec l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

Le projet de loi crée également le cadre légal pour un échange de données entre les administrations fiscales, d'un côté, et l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale, le STATEC, le Centre Commun de la Sécurité Sociale, le Ministère des Transports, la Caisse Nationale des Prestations Familiales, le Fonds National de Solidarité et l'Inspection du Travail et des Mines de l'autre côté. En effet,

ces administrations détiennent des informations nécessaires à l'établissement correct et au recouvrement des différents impôts et taxes relevant des compétences des administrations fiscales.

Le projet de rapport (rapporteur: M. Norbert Hauptert) a été adopté le 9 décembre 2008.

Le projet de loi 5901 portant renforcement des structures de direction de l'Administration des douanes et accises propose de réorganiser les cadres de l'Administration des douanes et accises à travers une modification de la loi modifiée du 27 juillet 1993 portant organisation de l'Administration des Douanes et Accises.

Le projet de loi complète l'ensemble des mesures destinées à renforcer progressivement les moyens d'action des administrations fiscales dont le bon fonctionnement est indispensable à la conduite des affaires publiques par le pouvoir exécutif. Après y avoir consacré les réunions du 15 et du 20 janvier, les membres de la Commission ont adopté le projet de rapport (rapporteur: M. Norbert Hauptert) le 16 avril 2009.

L'objet du projet de loi 5880 relative au financement d'une solution informatique permettant la création d'un environnement sans support papier pour la douane et le commerce est d'autoriser le Gouvernement à dépenser pour la période 2006 à 2014 un montant maximum de 29.658.000.- euros pour la mise en place d'un système informatisé permettant la création d'un environnement sans support papier pour la douane et le commerce appelé «Paperless Douanes et Accises (PLDA)». Ce projet de rapport a fait l'objet de trois réunions. Le projet de rapport (rapporteur: M. Norbert Hauptert) a été adopté le 16 avril 2009.

La Commission des Finances et du Budget a consacré deux réunions au projet de loi 6009 modifiant la loi du 19 décembre 2008 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2009. Ce projet de loi s'inscrit dans le cadre du plan de relance adopté par le Gouvernement en vue de faire face à la crise économique.

Pour assurer la mise en pratique de ce plan de relance dans le sec-

teur du bâtiment, le présent projet de loi envisage de modifier les articles 26 (Fonds d'investissements publics) et 29 (Fonds des routes) de la loi du 19 décembre 2008 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2009.

La modification susmentionnée est la suite logique de la modification de l'article 80 (1) c) de la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le Budget, la Comptabilité et la Trésorerie de l'Etat qui porte le seuil pour les réalisations de projets d'infrastructure au profit de l'Etat de 7.500.000 euros à 40.000.000 euros (cf. projet de loi N°6011A). En conséquence bon nombre de projets prévus par le programme pluriannuel des fonds d'investissements publics et du fonds des routes ne nécessitent dorénavant plus le vote, par la Chambre des Députés, d'une loi spéciale d'autorisation, indispensable jusqu'à maintenant pour les projets d'investissement dépassant le seuil de 7.500.000 euros.

C'est la raison pour laquelle des projets, dont le montant d'investissement se situe entre 7,5 et 40 millions d'euros et qui étaient en attente d'une loi spéciale tout en étant prêts à être mis en adjudication, sont ajoutés aux articles 26 respectivement 29 de la loi du 19 décembre 2008 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2009.

Le projet de rapport (rapporteur M. Norbert Hauptert) a été adopté le 16 avril 2009.

Le projet de loi 6011A portant modification de l'article 80 de la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la Comptabilité et la Trésorerie de l'Etat fait également partie du plan de relance de l'économie du Gouvernement en vue de faire face à la crise économique et de contribuer au redressement de l'économie nationale.

Le projet de loi a pour objet d'augmenter le seuil défini à l'article 80 paragraphe (1) de la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'Etat d'un montant de 7.500.000 euros respectivement de 15.000.000 euros à un montant de 40.000.000 euros.

En pratique, les seuils préalablement applicables se sont révélés être relativement bas. Par conséquent les nouvelles constructions





d'envergure moyenne de l'Etat, ainsi que de nombreuses rénovations ou réhabilitations nécessitaient le vote d'une loi d'autorisation.

Le relèvement des différents seuils à 40.000.000 euros permet ainsi de simplifier et d'accélérer la mise en chantier de bon nombre de projets d'investissements publics qui ne nécessitent dorénavant plus le vote par la Chambre des Députés d'une loi spéciale d'autorisation.

Le projet de rapport (rapporteur M. Laurent Mosar) a été adopté le 23 avril 2009

Le projet de loi 6011B portant modification de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier a été examiné lors de la réunion de la Commission des Finances et du Budget du 30 avril 2009.

L'article unique du projet de loi sous rubrique porte modification de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier dans sa partie relative à la protection des dépôts bancaires.

Aux fins de renforcer la protection des déposants dans le contexte actuel de crise financière, il est prévu d'apporter des changements ponctuels aux articles qui régissent les systèmes de garantie des dépôts.

Ces changements visent en outre à transposer certaines dispositions de la directive 2009/14/CE du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2009 modifiant la directive 94/19/CE relative aux systèmes de garantie des dépôts en ce qui concerne le niveau de garantie et le délai de remboursement.

Le projet de rapport (rapporteur: M. Lucien Thiel) a été adopté le 30 avril 2009.

La Commission des Finances et du Budget a consacré une réunion au projet de loi 5936 portant transposition pour les établissements de crédit de la directive 2006/46/CE du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2006 modifiant les directives du Conseil 78/660/CEE concernant les comptes annuels de certaines formes de sociétés, 83/349/CEE concernant les comptes consolidés, 86/635/CEE concernant les comptes annuels et les comptes consolidés des banques et autres établissements financiers et 91/674/CEE concernant les comptes annuels et les comptes consolidés des entreprises d'assurance, - et modifiant la loi modifiée du 17 juin 1992 relative aux comptes des établissements de crédit.

Le projet de loi a pour objet de transposer, en ce qui concerne les établissements de crédit, la directive 2006/46/CE modifiant les directives concernant les comptes annuels de certaines formes de sociétés, les comptes consolidés, les comptes annuels et les comptes consolidés des banques et autres établissements financiers et les comptes annuels et les comptes consolidés des entreprises d'assurance. La transposition est effectuée moyennant une adaptation de la loi modifiée du 17 juin 1992 relative aux comptes des établissements de crédit.

La directive 2006/46/CE a pour objectif de faciliter l'investissement transfrontalier, d'améliorer la comparabilité des états financiers et des rapports de gestion

dans toute l'Union européenne et de renforcer la confiance du public envers ces publications par l'insertion d'informations spécifiques, de meilleure qualité et au contenu cohérent.

Le projet de rapport (rapporteur: M. Lucien Thiel) a été adopté le 30 avril 2009.

Par ailleurs, la Commission des Finances et du Budget a poursuivi son travail en relation avec la conclusion de conventions contre la double imposition. Les quatre conventions suivantes s'inscrivent dans la liste des nombreuses conventions fiscales conclues au cours des dernières décennies par le Gouvernement luxembourgeois afin de créer un cadre fiscal compétitif dans l'intérêt de l'intensification des relations économiques du pays et de la place financière en particulier.

- Le projet de loi 5862 portant approbation de la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Région administrative spéciale de Hong Kong de la République Populaire de Chine tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée à Hong Kong, le 2 novembre 2007 a fait l'objet de deux réunions.

La convention sous rubrique offrira des opportunités d'investissements aux entreprises désirant s'implanter à Hong Kong, ainsi qu'aux entreprises originaires de la RAS de Hong Kong et de Chine désirant investir au Luxembourg.

Le projet de rapport (rapporteur: M. Lucien Thiel) a été adopté le 4 décembre 2008.

- La Commission a consacré trois réunions au projet de loi 5767 portant approbation de la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et les Emirats Arabes Unis tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, et de son Protocole, signés à Dubai, le 20 novembre 2005.

Le projet de rapport (rapporteur: M. Lucien Thiel) a été adopté le 23 avril 2009.

- Le projet de loi 5799 portant approbation de la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République d'Azerbaïdjan tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et du Protocole y relatif, signés à Bakou, le 16 juin 2006 a été examiné au cours de la réunion de la Commission du 23 avril 2009.

Le projet de rapport (rapporteur: M. Laurent Mosar) a été adopté le 23 avril 2009.

- Au cours de sa réunion du 23 avril, la Commission a également examiné le projet de loi 5948 portant approbation de la Convention entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République de l'Inde tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, et du Protocole y relatif, signés à New Delhi, le 2 juin 2008.

Le projet de rapport (rapporteur: M. Lucien Thiel) a été adopté le 23 avril 2009.

## Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Media et des Communications



Président: Thiel Lucien (CSV)  
Vice-Présidents: Diederich Fernand (LSAP), Etgen Fernand (DP)  
Membres: CSV  
LSAP  
DP  
DÉI GRÉNG  
ADR  
Meyers Paul-Henri, Roth Gilles, Weydert Raymond  
Klein Jean-Pierre, Schreiner Roland  
Berger Eugène  
Adam Claude  
Gibéryen Gaston

Au cours de la session parlementaire 2008-2009, la Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Media et des Communications s'est réunie à onze occasions.

Le 27 octobre 2008, la Commission a examiné les documents européens suivants:

- COM (2008) 106 (Proposition de Décision du Parlement européen et du Conseil instituant un programme communautaire pluriannuel visant à protéger les enfants lors de l'utilisation de l'internet et d'autres technologies de communication);
- COM (2008) 207 (Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions sur la protection des consommateurs, et en particulier des mineurs, en ce qui concerne l'utilisation des jeux vidéo);
- COM (2008) 313 (Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions: faire progresser l'Internet - Plan d'action pour le déploiement du protocole Internet IPv6 en Europe);
- COM (2008) 334 (Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Évaluation finale du programme eTEN);
- COM (2007) 833 (Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Une approche européenne de l'éducation aux médias

dans l'environnement numérique).

Lors de la réunion du 24 novembre 2008, la commission parlementaire a procédé à un échange de vues avec des représentants de LuxTrust S.A. Elle a par ailleurs examiné les documents européens suivants:

- COM (2008) 579 (Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions relative aux conclusions du réexamen du fonctionnement du règlement (CE) N°717/2007 du Parlement européen et du Conseil du 27 juin 2007 concernant l'itinérance sur les réseaux publics de téléphonie mobile à l'intérieur de la Communauté et modifiant la directive 2002/21/CE);
- COM (2008) 580 (Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) N°717/2007 concernant l'itinérance sur les réseaux publics de téléphonie mobile à l'intérieur de la Communauté et la directive 2002/21/CE relative à un cadre réglementaire commun pour les réseaux et services de communications électroniques);
- COM (2008) 594 (Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions sur les réseaux et l'internet du futur).

Lors de sa réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2008, la Commission a procédé à l'examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat relatif au projet de loi 5870 portant création de l'Administration des Services médicaux du Secteur

public. En outre, Monsieur Paul-Henri Meyers a été désigné Rapporteur du projet de loi 5889 modifiant et complétant

a) la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat

b) la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat

c) la loi du 14 novembre 1991 fixant les conditions et les modalités de l'accès du fonctionnaire à une carrière supérieure à la sienne

d) la loi modifiée du 27 mars 1986 fixant les conditions et les modalités selon lesquelles le fonctionnaire de l'Etat peut se faire changer d'administration

e) la loi modifiée du 23 juillet 1952 concernant l'organisation militaire

f) la loi du 21 décembre 2007 modifiant la loi modifiée du 23 juillet 1952 concernant l'organisation militaire

La commission parlementaire a entamé l'examen dudit projet de loi et de l'avis du Conseil d'Etat.

Elle a ensuite examiné l'avis complémentaire du Conseil d'Etat concernant le projet de loi 5734 relatif à l'accès aux représentations cinématographiques publiques, puis elle a procédé à l'examen des documents européens suivants:

- COM (2008) 481 (Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Huitième communication relative à l'application des articles 4 et 5 de la directive 89/552/CEE "Télévision sans frontières", telle que modifiée par la directive 97/36/CE, pour la période 2005-2006);
- COM (2008) 572 (Communication de la Commission au Parle-



ment européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions sur le deuxième réexamen de la portée du service universel dans les réseaux et services de communications électroniques, conformément à l'article 15 de la directive 2002/22/CE).

Au cours de la réunion du 8 décembre 2008, les membres de la commission parlementaire ont procédé à un échange de vues avec Monsieur le Ministre des Communications sur les conclusions du "Conseil Télécommunications" du 27 novembre 2008. Ils ont en outre adopté les projets de rapport relatifs aux projets de loi suivants:

- Projet de loi 5870 portant création de l'Administration des Services médicaux du Secteur public;
- Projet de loi 5889 modifiant et complétant

a) la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat

b) la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat

c) la loi du 14 novembre 1991 fixant les conditions et les modalités de l'accès du fonctionnaire à une carrière supérieure à la sienne

d) la loi modifiée du 27 mars 1986 fixant les conditions et les modalités selon lesquelles le fonctionnaire de l'Etat peut se faire changer d'administration

e) la loi modifiée du 23 juillet 1952 concernant l'organisation militaire

f) la loi du 21 décembre 2007 modifiant la loi modifiée du 23 juillet 1952 concernant l'organisation militaire.

En date du 12 janvier 2009, les membres de la Commission ont procédé à un échange de vues sur le projet de loi 5734 relatif à l'accès aux représentations cinématographiques publiques. Ils ont par ailleurs examiné les documents européens suivants:

- COM (2008) 703 (Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Procurer les avantages du marché unique en renforçant la coopération administrative);

- COM (2008) 720 (Proposition modifiée de règlement du Parlement européen et du Conseil instituant une Autorité européenne du marché des communications électroniques);

- COM (2008) 723 (Proposition modifiée de Directive du Parle-

ment européen et du Conseil modifiant la directive 2002/22/CE concernant le service universel et les droits des utilisateurs au regard des réseaux et services de communications électroniques, la directive 2002/58/CE concernant le traitement des données à caractère personnel et la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques et le règlement (CE) N°2006/2004 relatif à la coopération en matière de protection des consommateurs).

Lors de la réunion du 19 janvier 2009, les membres de la Commission ont adopté une série d'amendements parlementaires concernant le projet de loi 5734 relatif à l'accès aux représentations cinématographiques publiques. Ils ont par ailleurs examiné les documents européens suivants:

- COM (2008) 724 (Proposition modifiée de Directive du Parlement européen et du Conseil modifiant les directives 2002/21/CE relative à un cadre réglementaire commun pour les réseaux et services de communications électroniques, 2002/19/CE relative à l'accès aux réseaux et services de communications électroniques ainsi qu'à leur interconnexion, et 2002/20/CE relative à l'autorisation des réseaux et services de communications électroniques);

- C (2008) 5925 (Recommandation de la Commission du 15.10.2008 concernant les notifications, délais et consultations prévus par l'article 7 de la directive 2002/21/CE du Parlement européen et du Conseil relative à un cadre réglementaire commun pour les réseaux et services de communications électroniques);

- COM (2008) 804 (Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - « Vers une société de l'information accessible »);

- COM (2008) 845 (Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Cadre juridique pour les réseaux et les services de télévision mobile: Meilleures pratiques en matière d'autorisation - le modèle de l'Union européenne).

En date du 2 mars 2009, la Commission a examiné le deuxième avis complémentaire du Conseil d'Etat concernant le projet de loi 5734 relatif à l'accès aux représentations cinématographiques publiques. Elle a ensuite adopté le projet de rapport y relatif. En outre, la Commission a examiné le projet de loi 5912 portant création du Centre des Technologies de l'Information de l'Etat, ainsi que l'avis du Conseil d'Etat y

afférent. Elle a également nommé Monsieur Paul-Henri Meyers Rapporteur de ce projet de loi.

Le 16 mars 2009, la Commission a adopté le projet de rapport relatif au projet de loi 5912 portant création du Centre des Technologies de l'Information de l'Etat. Elle a en outre examiné le document européen COM (2008) 892 (Proposition de Décision du Parlement européen et du Conseil instituant le programme *MEDIA Mundus* de coopération audiovisuelle avec les professionnels des pays tiers).

Le 30 mars 2009, les membres de la Commission ont entamé leurs travaux relatifs au projet de loi 5996 portant modification de la loi du 22 décembre 2006 sur la construction d'autoroutes de l'information. Ils ont nommé Monsieur Lucien Thiel Rapporteur du texte puis discuté le projet de loi. Par ailleurs, ils ont examiné le document européen COM (2009) 64 (Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Evaluation finale de la mise en œuvre du programme communautaire pluriannuel visant à promouvoir une utilisation plus sûre de l'internet et des nouvelles technologies en ligne).

En date du 22 avril 2009, la commission parlementaire a examiné l'avis du Conseil d'Etat relatif au projet de loi 5996 portant modification de la loi du 22 décembre 2006 sur la construction d'autoroutes de l'information; elle a ensuite adopté le projet de rapport y afférent. Pour finir, la Commission a examiné les documents européens suivants:

- COM (2009) 103 (Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Améliorer l'accès des régions rurales aux technologies de l'information et de la communication);

- COM (2009) 116 (Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Une stratégie pour la R&D et l'innovation en matière de TIC en Europe : passer à la vitesse supérieure).

Au cours de la réunion du 5 mai 2009, la Commission a désigné Monsieur Lucien Thiel Rapporteur du projet de loi 6012 portant abolition de l'obligation de fournir une copie certifiée conforme d'un document original. Elle a ensuite examiné le texte du projet ainsi que l'avis du Conseil d'Etat, puis elle a adopté le projet de rapport afférent. En outre, la Commission a examiné les documents européens suivants:

- COM (2009) 108 (Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Infrastructures TIC pour la science en ligne);

- COM (2009) 140 (Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - 14<sup>e</sup> Rapport d'avancement sur le marché unique européen des communications électroniques).

## Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle

Président: Meyers Paul-Henri (CSV)  
Vice-Présidents: Bodry Alex (LSAP), Flesch Colette (DP)  
Membres: CSV Doerner Christine, Sauber Marcel, Weydert Raymond  
LSAP Err Lydie, Negri Roger  
DP Helming Paul  
DÉI GRÉNG Braz Félix  
ADR Henckes Jacques-Yves



a) **6030** - Proposition de révision de la Constitution portant modification et nouvel ordonnancement de la Constitution

La Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle a consacré une dizaine de réunions (22 et 29 octobre, 26 novembre 2008, 14 et 28 janvier, 11 février, 11, 18 et 25 mars, 1<sup>er</sup> avril 2009) aux discussions relatives à un nouvel ordonnancement de la Constitution.

Elle a entre autres revu les articles de la Constitution à l'aide de tableaux synoptiques qui lui ont permis finalement d'aboutir au dépôt du document parlementaire 6030 le 21 avril 2009.

b) **5458** - Projet de loi portant modification de la loi du 12 juillet 1996 portant réforme du Conseil d'Etat (Rapporteur: Monsieur Paul-Henri Meyers)

La commission a consacré une réunion aux suites à réserver au projet de loi 5458.

c) **5967** - Projet de révision de l'article 34 de la Constitution

(Rapporteur : Monsieur Paul-Henri Meyers)

La commission parlementaire a examiné non seulement le projet de révision en question, mais également l'avis du Conseil d'Etat afférent. Finalement elle a adopté son rapport le 10 décembre 2008. A la suite des deux votes constitutionnels (11 décembre 2008 et 12 mars 2009), le projet sous rubrique a abouti à la loi du 12 mars 2009 (Mém. A N°43 de 2009).

d) **6025** - Proposition de révision de la Constitution visant à introduire dans notre Constitution un Chapitre XII De l'Union européenne (Auteur : Monsieur Jacques-Yves Henckes)

La Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle a consacré une réunion à la discussion de la proposition de révision 6025.

e) Echange de vues sur les modifications éventuelles à apporter à la loi du 4 février 2005 relative au référendum au niveau national

## Commission juridique

Présidente: Doerner Christine (CSV)  
Vice-Présidents: Err Lydie (LSAP), Bettel Xavier (DP)  
Membres: CSV Meyers Paul-Henri, Mosar Laurent, Roth Gilles Bodry Alex, Klein Jean-Pierre Flesch Colette Braz Félix  
LSAP  
DP  
DÉI GRÉNG  
ADR

### Sous-Commission «Divorce» de la Commission juridique

Présidente: Doerner Christine (CSV)  
Membres: LSAP Err Lydie  
DP Flesch Colette  
DÉI GRÉNG Braz Félix  
ADR Henckes Jacques-Yves

### I. résumé des travaux législatifs pour la session 2008-2009

a) **5155** Projet de loi portant réforme du divorce

- présentation du projet de loi et examen de l'avis du Conseil d'Etat du 16 mars 2004 (réunion du 15 octobre 2008)

Examen: 19 novembre, 8 décembre 2008, 5 mai 2009

En date du 22 octobre 2008, il a été décidé d'instituer une sous-commission «Divorce».

#### Réunions de la Sous-commission «Divorce»

- 28 octobre, 11 et 12 novembre, 2 et 9 décembre 2008

- 13 et 30 janvier, 3 février, 24, 27 et 30 mars 2009

Le projet de loi 5867 et les propositions de loi 5285, 5304 et 5553 ont été examinés dans le cadre de la réforme du divorce.

b) **5867** Projet de loi relatif à la responsabilité parentale

Les propositions de loi **5285** (M. Laurent Mosar), **5304** (M. Jacques-Yves Henckes) et **5553** (Mme Marie-Josée Frank et M. Laurent Mosar) sont examinées dans le cadre de l'examen du projet de loi 5867

Examen: 19 novembre, 8 décembre 2008, 31 mars 2009, 6 et 15 avril,

c) **5860** Projet de loi relatif à la traite des êtres humains, (1) portant approbation:

(a) du Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, ouvert à la signature du 12 au 15 décembre 2000 à Palerme, et

(b) de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains, signée à Varsovie le 16 mai 2005;

(2) modifiant le Code pénal; et

(3) modifiant le Code d'Instruction criminelle

Examen: réunions du 22 octobre, 12 et 19 novembre 2008

Adoption du rapport: 28 janvier 2009

d) **5894** Projet de loi portant modification de l'article 545 du Code civil

Examen: réunion du 29 octobre 2009

Adoption du rapport: 12 novembre 2008

e) **5588** Projet de loi portant

août 1991 sur la profession d'avocat; 2. modification de la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés;

4. la loi modifiée du 29 avril 1980 réglant l'activité en prestations de service, au Grand-duché de Luxembourg, des avocats habilités à exercer leur activités dans un autre Etat membre des Communautés Européennes

Réunions: 21 mai 2008, 2 juillet 2008 et 12 novembre 2008

Le projet de loi a été voté lors de la séance plénière du 20 novembre 2008

i) **5837** Projet de loi relatif aux procédures européennes d'injonction de payer et de règlement des petits litiges et ayant pour objet de compléter et de modifier:

- le Nouveau Code de procédure civile,

- le Code civil,

- la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire, et

- la loi modifiée du 9 décembre 1976 relative à l'organisation du notariat.

Réunions: 26 novembre 2008, 14 janvier 2009

j) **5730** Projet de loi portant modernisation de la loi modifiée du 10 août 1915

concernant les sociétés commerciales

Réunions: 7 janvier 2009, 18 février,

k) **5660B** Projet de loi portant modification:

1. de la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat;

2. des articles 2273 et 2276 du Code civil

Réunions: 28 janvier 2009, 11 février 2009

l) **5848** Projet de loi portant modification:

1. de l'article 37-1 de la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat;

2. du Livre premier, Titre X, Chapitre 1<sup>er</sup> du Code civil;

3. de l'article 1046 du Nouveau Code de Procédure Civile.

Réunion: 18 février 2009,

Adoption du rapport: 18 mars 2009

m) **5907** Projet de loi insérant un article 442-2 dans le Code pénal en vue d'incriminer le harcèlement obsessionnel

Réunion: 11 mars 2009

Adoption du rapport: 22 avril 2009

n) **5718** Projet de loi 1. Introduisant la responsabilité des personnes morales dans le

Code pénal et dans le Code d'instruction criminelle, 2. modifiant le Code pénal, le Code d'instruction criminelle et certaines autres dispositions législatives

Réunion: 27 mars 2009

o) **5986** Projet de loi relative à l'accès des autorités judiciaires, de la Police et de l'Inspection générale de la police à certains traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par des personnes morales de droit public et portant modification:



- Du Code d'instruction criminelle, et

- De la loi modifiée du 31 mai 1999 sur la police et l'Inspection générale de la police

Réunion: 25 mars 2009

Adoption du rapport: 22 avril 2009

p) **5829** Projet de loi relative aux fusions transfrontalières de sociétés de capitaux, à la simplification des modalités de constitution des sociétés anonymes et de maintien et de modification de leur capital, portant transposition:

- de la directive 2005/56/CE du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 2005 sur les fusions transfrontalières des sociétés de capitaux;

- de la directive 2006/68/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 septembre 2006 modifiant la directive 77/91/CEE du Conseil en ce qui concerne la constitution de la société anonyme ainsi que le maintien et les modifications de son capital;

- de la directive 2007/63/CE du Parlement européen et du Conseil du 13 novembre 2007 modifiant les directives 78/855/CEE et 82/891/CEE du Conseil pour ce qui est de l'exigence d'un rapport d'expert indépendant à réaliser à l'occasion des fusions ou des scissions des sociétés anonymes;

ainsi que modification

- de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, et

- du Code du travail

Réunion: 1<sup>er</sup> avril 2009

Adoption du rapport: 29 avril 2009

q) **5955** Projet de loi relative à l'œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte et à la Loterie Nationale et modifiant: - la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu; - la loi modifiée du 20 avril 1977 relative à l'exploitation des jeux de hasard et des paris relatifs aux épreuves sportives

Réunion: 22 avril 2009

Adoption du rapport: 29 avril 2009

\*

A côté de l'instruction de ces nombreux projets de loi, la Commission juridique a également procédé à d'autres travaux.

### II. échanges de vues

- échange de vues, suite à une lettre du groupe politique DP du 31 octobre 2008, avec Monsieur le Ministre de la Justice sur l'application de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise jusque fin décembre 2008 et sur la mise en œuvre de la loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise (le 12 novembre 2008),

- échange de vues avec M. le Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration sur le point «Guantanamo» figurant à l'ordre du jour de la réunion du conseil JAI des 26-27 février 2009 (11 mars 2009),

- échange de vues avec Monsieur le Ministre de la Justice relatif à l'information relatée par M. le Procureur d'Etat auprès du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg quant à la disparition de pièces à conviction dans le cadre de l'enquête dite «Bommeleëer» (18 mars 2009),

### III. débat d'orientation

- sur demande du groupe politique «Déi Gréng», un débat d'orientation au sujet de l'organisation interne de la Police, plus particulièrement de ses mécanismes de contrôle et d'autocontrôle a été organisé.

Réunions: 29 janvier 2008, 13 et 20 février 2008, 7 mai 2008, 4 et 10 juin 2008

Adoption du rapport: 4 et 11 février 2009,

### IV. visites

- visite du nouveau Centre Pénitentiaire de Nancy (le 28 novembre 2008)

### V. examen de demandes en naturalisation

La Commission juridique a instruit un nombre important de demandes en naturalisation au cours des mois de septembre à décembre 2008. Il convient de souligner qu'avec l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2009 de la loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise, les demandes en naturalisation relèvent désormais de la compétence du Ministère de la Justice.

## Commission de la Santé et de la Sécurité sociale

|                  |   |
|------------------|---|
| Présidente:      | Mutsch Lydia (LSAP)   |
| Vice-Présidents: | Stein-Mergen Martine (CSV), Wagner Carlo (DP)   |
| Membres:         | CSV<br>Arendt épouse Kemp Nancy (sauf pour le projet de loi 5584 et la proposition de loi 4909),<br>Frank Marie-Josée (sauf pour le projet de loi 5584 et la proposition de loi 4909),<br>Meyers Paul-Henri,<br>Santer Patrick (pour le projet de loi 5584 et la proposition de loi 4909),<br>Schaaf Jean-Paul (pour le projet de loi 5584 et la proposition de loi 4909)<br>Dall'Agnol Claudia,<br>Schneider Romain<br>Krieps Alexandre<br>Braz Félix (pour le volet Sécurité sociale),<br>Huss Jean (sauf pour le volet Sécurité sociale)<br>Jaelring Aly |
|                  | LSAP  |
|                  | DP<br>DÉI GRÉNG   |
|                  | NDEP  |

Au cours de la session 2008/2009, la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale, sous la présidence de Mme Lydia Mutsch, a traité les points suivants:

Dans ses réunions des 16 et 23 octobre 2008, la commission a examiné le deuxième avis complémentaire du Conseil d'Etat concernant le projet de loi 5584 relatif aux soins palliatifs, à la directive anticipée et à l'accompagnement en fin de vie et la proposition de loi 4909 sur le droit de mourir en dignité par l'euthanasie et l'assistance au suicide. Dans sa réunion du 30 octobre, la commission a adopté de nouveaux amendements. Dans sa réunion du 27 novembre 2008, la commission a examiné le troisième avis complémentaire du Conseil d'Etat relatif à la proposition de la loi 4909. Dans la réunion du 4 décembre 2008, la commission a adopté le rapport complémentaire du projet de loi 5584 établi par la présidente-rapporteuse Mme Lydia Mutsch ainsi que le rapport de la proposition de loi 4909 établi par les rapporteurs Mme Lydie Err et M. Jean Huss.

Dans la réunion du 13 novembre 2008, M. le Ministre de la Santé Mars Di Bartolomeo a présenté le projet de règlement grand-ducal établissant le plan hospitalier national et déterminant les missions et la composition minimales des structures d'évaluation et d'assurance qualité des prestations hospitalières et les modalités de coordination nationale de ces structures. Suite à cette présentation, un échange de vues a eu lieu dans cette même réunion ainsi que dans celle du 29 janvier 2009.

Dans sa réunion du 27 novembre 2008, la commission a examiné le projet de loi amendé 5839 modifiant 1. la loi modifiée du 28 juillet 2000 ayant pour objet la coordination des régimes légaux de pension; 2. le Code des assurances sociales; 3. la loi modifiée du 26 mai 1954 réglant les pensions des fonctionnaires de l'Etat; 4. la loi modifiée du 27 août 1977 concernant le statut des fonctionnaires entrés au service d'Institutions internationales; 5. la loi modifiée du 3 août 1998 instituant des régimes de pension spéciaux pour les fonctionnaires de l'Etat et des communes ainsi que pour les agents de la Société nationale des Chemins de Fer

luxembourgeois; 6. la loi du 23 décembre 1998 relative au statut monétaire et à la Banque centrale du Luxembourg, ainsi que les avis du Conseil d'Etat. Dans sa réunion du 11 décembre 2008, la commission a adopté le rapport établi par le rapporteur M. Romain Schneider.

Dans cette même réunion, la commission a encore examiné les projets de loi 5768 portant approbation de la Convention en matière de sécurité sociale entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République de Macédoine, faite à Luxembourg, le 28 novembre 2006 et 5885 portant approbation de la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Monténégro en matière de sécurité sociale ainsi que les avis y relatifs du Conseil d'Etat avant d'adopter dans la réunion du 11 décembre 2008 les rapports établis par le rapporteur M. Romain Schneider.

Dans la réunion du 4 décembre 2008 la commission a désigné M. Romain Schneider comme rapporteur du projet de loi 5941 portant ajustement des pensions et rentes accident au niveau de vie 2007. Dans cette même réunion, la commission a examiné le projet de loi et l'avis du Conseil d'Etat avant d'adopter le rapport dans sa réunion du 11 décembre 2008.

Dans cette même réunion du 4 décembre 2008, M. le Ministre Mars Di Bartolomeo a présenté le

projet de loi 5900 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2009 relatif aux départements de la Santé et de la Sécurité sociale.

Dans sa réunion du 15 janvier 2009, la commission a examiné la Proposition de directive du Parlement Européen et du Conseil relative aux normes de qualité et de sécurité des organes humains destinés à la transplantation en vue d'un test de subsidiarité de la COSAC avant d'adopter dans sa réunion du 29 janvier 2009 un avis.

Dans cette même réunion du 15 janvier 2009, le bilan intermédiaire de la mise en œuvre du plan d'action 2005 - 2009 en matière de lutte contre les drogues et la toxicomanie a été présenté à la commission par l'expert gouvernemental.

Dans la réunion du 29 janvier 2009, la commission a examiné le projet de loi 5920 portant modification de la loi modifiée du 21 juin 1999 autorisant l'Etat à participer au financement de la modernisation, de l'aménagement ou de la construction de certains établissements hospitaliers ainsi que l'avis du Conseil d'Etat avant d'adopter dans la réunion du 12 février 2009 le rapport établi par la présidente-rapporteuse Mme Lydia Mutsch.

Dans cette même réunion, la commission a désigné M. Romain Schneider comme rapporteur du projet loi 5925 portant modification: 1. de la loi modifiée du 15 décembre 1993 déterminant le cadre du personnel des administrations, des services et des juridictions de la sécurité sociale, et 2. de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat. La commission a adopté des amendements relatifs à ce projet de loi. Dans sa réunion du 2 avril 2009, la commission a examiné l'avis complémentaire du Conseil d'Etat. Dans sa réunion du 23 avril 2009, elle a adopté le rapport établi par le rapporteur M. Romain Schneider.

Dans ses réunions du 29 janvier et 12 février 2009 la commission a examiné le projet de loi 5856 relatif à l'hospitalisation sans leur



consentement de personnes atteintes de troubles mentaux et modifiant la loi modifiée du 31 mai 1999 sur la Police et l'Inspection générale de la Police ainsi que l'avis du Conseil d'Etat.

Dans sa réunion du 19 février 2009, la commission a examiné le projet de loi 5927 portant création de l'établissement public "Centre Hospitalier du Nord" avant d'adopter, dans sa réunion du 19 mars 2009, le rapport établi par le rapporteur M. Romain Schneider.

La Commission de la Santé et de la Sécurité sociale, dans sa réunion du 19 février 2009, a désigné des rapporteurs concernant différentes directives européennes. Dans la réunion du 2 avril 2009, Mme Martine Mergen, rapportrice, a présenté à la commission les directives COM(2008) 414 - Proposition de DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL relative à l'application des droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers et COM (2008) 415 - COMMUNICATION DE LA COMMISSION Un cadre communautaire relatif à l'application des droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers. Dans la réunion du 23 avril 2009, Mme Martine Mergen, rapportrice a présenté à la commission les documents COM/2008/0836 FIN - COMMUNICATION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL relative à la sécurité des patients, y

compris la prévention des infections associées aux soins et la lutte contre celles-ci et COM/2008/0837 FIN - Proposition de RECOMMANDATION DU CONSEIL relative à la sécurité des patients, y compris la prévention des infections associées aux soins et la lutte contre celles-ci.

Dans sa réunion du 19 mars 2009, M. Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Sécurité sociale a présenté sa prise de position concernant le rapport d'activité du Médiateur (2007/2008) relative au volet Sécurité sociale

Dans sa réunion du 26 mars 2009, la présidente Mme Lydia Mutsch a été désignée comme rapportrice du projet de loi 5552 relatif à la recherche biomédicale. Dans cette même réunion la commission a examiné le projet de loi 5528 portant approbation - de la Convention pour la protection des Droits de l'Homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine: Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine, ouverte à la signature, à Oviedo, le 4 avril 1997 - du Protocole additionnel à la Convention pour la protection des Droits de l'Homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine, portant interdiction du clonage d'êtres humains, ouvert à la signature, à Paris, le 12 janvier 1998 - du Protocole additionnel à la Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine relatif à la transplantation d'organes et de tissus d'origine humaine, ouvert à la signature, à Strasbourg, le 24 janvier 2002 - du Protocole additionnel à la Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine, relatif à la recherche biomédicale, ouvert à la signature, à Strasbourg, le 25 janvier 2005 et modifiant la loi du 25 novembre 1982 réglant le prélèvement de substances d'origine humaine ainsi que l'avis du Conseil d'Etat. Dans sa réunion du 2 avril 2009, le Gouvernement a présenté à la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale sa prise de position par rapport à l'avis du Conseil d'Etat sur le projet de loi 5552.

Dans sa réunion du 23 avril 2009, M. le Ministre de la Sécurité sociale Mars Di Bartolomeo a présenté le rapport de l'Inspection générale de la Sécurité sociale à l'intention du «Groupe de Réflexion Pensions» sur les mesures envisageables pour garantir la viabilité à long terme du système de pensions.



## Commission des Transports

Président: Schreiner Roland (LSAP)  
Vice-Présidents: Spautz Marc (CSV), Braz Félix (DÉI GRÉNG)  
Membres: CSV Kaes Ali, Schaaf Jean-Paul, Wolter Michel  
LSAP Angel Marc, Negri Roger  
DP Berger Eugène, Helminger Paul  
ADR Koepf Jean-Pierre

Sous la présidence de M. Roland Schreiner, la Commission des Transports s'est réunie à neuf reprises durant cette ultime session parlementaire de la législature 2004-2009.

Ainsi, six projets de loi ont pu être examinés, voire amendés le cas échéant, et portés au vote de la Chambre des Députés. Il s'agit des lois suivantes:

- la loi du 5 juin 2009 ayant pour objet de modifier 1) la loi modifiée du 31 janvier 1948 relative à la réglementation de la navigation aérienne; 2) la loi modifiée du 19 mai 1999 ayant pour objet a) de réglementer l'accès au marché de l'assistance en escale à l'aéroport de Luxembourg, b) de créer un cadre réglementaire dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile, et c) d'instituer une Direction de l'Aviation Civile; 3) la loi du 26 juillet 2002 sur la police et sur l'exploitation de l'aéroport de Luxembourg ainsi que sur la construction d'une nouvelle aérogare (*doc. parl. 5273*), votée le 7 mai 2009 et dont M. Roland Schreiner était Rapporteur;
- la loi du 5 juin 2009 relative à la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises ou de voyageurs et modifiant la loi modifiée du 27 juillet 1993 ayant pour objet 1. le développement et la diversification économiques et 2. l'amélioration de la structure générale et de l'équilibre régional de l'économie (*doc. parl. 5905*), votée le 7 mai 2009, dont M. Roger Negri était Rapporteur;
- la loi du 5 juin 2009 modifiant la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, l'article 179 du Code d'instruction criminelle, et l'article 40 de la

loi modifiée du 22 décembre 2006 promouvant le maintien dans l'emploi et définissant des mesures spéciales en matière de sécurité sociale et de politique de l'environnement (*doc. parl. 5906*), votée le 7 mai 2009, dont M. Roland Schreiner était Rapporteur;

- la loi du 5 juin 2009 autorisant la reconstruction du passage supérieur situé au point kilométrique 0,858 de la ligne de Luxembourg à Kleinbettingen et amendant la loi modifiée du 10 mai 1995 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire (*doc. parl. 5968*), votée le 7 mai 2009, dont M. Roger Negri était Rapporteur;
- la loi du 19 juin 2009 sur l'ordre et la sécurité dans les transports publics et modifiant a) la loi modifiée du 17 décembre 1859 sur la police des chemins de fer, b) la loi modifiée du 12 juin 1965 sur les transports routiers et c) la loi modifiée du 29 juin 2004 sur les transports publics (*doc. parl. 5710*), votée le 28 avril 2009, dont M. Roland Schreiner était Rapporteur;
- la loi du 22 juillet 2009 ayant pour objet A) la transposition en droit national de la directive 2004/49/CE du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 concernant la sécurité des chemins de fer communautaires; B) de créer un cadre réglementaire dans le domaine de la sécurité ferroviaire; C) d'instituer une Administration des Chemins de Fer; et D) de modifier a) la loi modifiée du 11 juin 1999 relative à l'accès à l'infrastructure ferroviaire et à son utilisation et b) la loi modifiée du 29 juin 2004 sur les transports publics (*doc. parl. 5824*), votée le 28 avril 2009, dont M. Roland Schreiner était Rapporteur.

La Commission des Transports ne s'est toutefois pas limitée au seul travail législatif. Ainsi, lors d'une réunion jointe, en date du 28 octobre 2008, la commission parlementaire a pris connaissance de l'avant-projet du plan sectoriel «Transports», tandis qu'une autre réunion jointe, le 9 mars 2009, lui a permis d'analyser des dépassements des crédits accordés en relation avec les projets d'infrastructure ferroviaire de la Gare de Luxembourg.

La commission a en outre consacré une réunion à la présentation du nouveau contrat de service public RGTR (Régime général des transports routiers) ainsi qu'à l'examen de l'état d'avancement de la renégociation des contrats avec la société CFL, d'une part, celui concernant la gestion de l'infrastructure ferroviaire et, d'autre part, ceux concernant le service public par rail et par route. Elle s'est par ailleurs appliquée, fin avril 2009, à une première évaluation de la mise en œuvre des recommandations retenues par le Plan d'action national pour la mobilité douce.

## Commission du Travail et de l'Emploi

Président: Glesener Marcel (CSV)  
Vice-Présidents: Castegnaro John (LSAP), Krieps Alexandre (DP)  
Membres: CSV Clement Lucien, Kaes Ali, Spautz Marc  
LSAP Schneider Romain, Spautz Vera  
DP Etgen Fernand  
DÉI GRÉNG Loschetter Viviane  
INDEP Jaerling Aly



Au cours de la session 2008/2009, la Commission de Travail et de l'Emploi, sous la présidence de M. Marcel Glesener, a traité les points suivants:

Dans sa réunion du 21 octobre 2008, la Commission du Travail et de l'Emploi a examiné le projet de loi 5886 portant: 1. introduction du congé linguistique; 2. modification du Code du travail et M. le Ministre du Travail et de l'Emploi ainsi que l'avis du Conseil d'Etat et elle a adopté des amendements.

Dans cette même réunion, la commission a également examiné le deuxième avis complémentaire du Conseil d'Etat relatif au projet de loi 5144 contribuant au rétablissement du plein emploi et complétant 1. le livre V du Code du Travail par un Titre IX nouveau, 2. l'article L. 631-2 du Code du Travail. La commission, dans sa réunion du 29 octobre 2008, a adopté un texte coordonné et amendé. Dans sa réunion du 9 décembre 2008, la commission a examiné le troisième avis complémentaire du Conseil d'Etat. Dans la réunion du 13 janvier 2009, la commission a adopté le rapport établi par le rapporteur M. Ali Kaes.

Dans la réunion du 29 octobre 2008, M. le Ministre du Travail et de l'Emploi a donné des explications concernant la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2003/88/CE concernant certains aspects de l'aménagement du temps de travail.

Dans cette même réunion du 29 octobre 2008, M. Marcel Glesener a été désigné comme rapporteur du projet de loi 5943 modifiant l'article L. 222-9 du Code du Travail en vue d'adapter le salaire social minimum. M. le Ministre du Travail et de l'Emploi François Biltgen a présenté le projet de loi. Dans la réunion du 18 novembre 2008, la commission a examiné le projet de loi et l'avis du Conseil d'Etat avant d'adopter dans sa réunion du 9 décembre 2008 le rapport établi par le président-rapporteur M. Marcel Glesener.

Dans cette même réunion, M. Ali Kaes a été désigné comme rapporteur du projet de loi 4942 portant modification des articles L. 010-1, L. 141-1, L. 142-2 et L. 142-3 et concernant la problématique du détachement de travailleurs. M. le Ministre du Travail et de l'Emploi François Biltgen a présenté le projet de loi.

Dans sa réunion du 18 novembre 2008, la commission a examiné le projet de loi 5853 portant: 1. transposition de la directive 2003/72/CE du Conseil du 22 juillet 2003 complétant le statut de la société coopérative européenne pour ce qui concerne l'implication des travailleurs; 2. modification du code du travail avant d'adopter dans sa réunion du 10 février 2009 le rapport présenté par M. le rapporteur Ali Kaes.

Dans sa réunion du 25 novembre 2008, le Médiateur M. Marc Fischbach a présenté le volet consacré à l'ADEM de son Rapport d'activité couvrant la période du 1<sup>er</sup> octobre 2007 au 30 septembre 2008. Dans la réunion du 3 février 2009, la commission a désigné M. le Président Marcel Glesener comme rapporteur pour avis. Dans sa réunion du 17 février, la commission a examiné l'avant-projet de rapport pour avis avant d'adopter, dans la réunion du 3 mars 2009, le rapport établi par le président-rapporteur M. Marcel Glesener.

Dans sa réunion du 9 décembre 2008, la commission a examiné l'avis complémentaire du Conseil d'Etat concernant le projet de loi 5886 portant 1. introduction d'un congé linguistique 2. modification du Code du travail 3. modification de la loi du 19 août 2008 relative aux aides à la formation-recherche. Dans la réunion du 13 janvier 2009, la commission a adopté le rapport établi par M. Marc Spautz.

Dans sa réunion du 16 décembre 2008, la Commission du Travail et de l'Emploi a eu un échange de vues avec M. François Biltgen, Ministre du Travail et de l'Emploi, en vue du Conseil européen des Affaires sociales du 17 décembre

2008, en particulier en ce qui concerne l'évolution du dossier «Aménagement du temps de travail».

Dans cette même réunion du 16 décembre 2008, la commission a également eu un échange de vues sur les premières «Journées Nationales de l'Emploi».

Dans la réunion du 13 janvier 2009, la commission a examiné le projet de loi 5973 1) portant modification de l'article L.511-12 du Code du Travail 2) dérogeant, pour l'année 2009, aux dispositions des articles L.511-5, L.511-7 et L.511-12 du Code du travail. Dans la réunion du 15 janvier 2009, la commission a examiné l'avis du Conseil d'Etat et a adopté le rapport établi par le rapporteur M. Marc Spautz. Dans cette même réunion, la commission a eu un échange de vues sur le projet «INDURA», projet pilote pour l'intégration durable dans le marché du travail de chômeurs inscrits à l'ADEM par le biais d'une collaboration avec les entreprises de travail intérimaire.

Dans la réunion précitée du 13 janvier 2009, la commission a encore eu une réunion d'information sur l'organisation et le fonctionnement de l'ADEM et une entrevue avec Mme le Directeur et différents responsables de service. Cette réunion s'est tenue dans les localités de l'ADEM.

Dans la réunion jointe du 10 février 2009, les membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration et de la Commission du Travail et de l'Emploi ont eu un échange de vues avec M. le Ministre Nicolas Schmit sur la libre circulation des travailleurs dans le contexte de l'élargissement de l'Union européenne.

Dans la réunion du 3 mars 2009, la Commission du Travail et de l'Emploi a procédé à l'examen de l'état d'avancement de certaines directives européennes et de communications européennes ressortissant de la compétence du Ministère du Travail et de l'Emploi.

Dans la réunion du 24 mars 2009, la commission a désigné M. Ali Kaes comme rapporteur du projet de loi 6006 portant modification de la loi du 17 février 2009 portant 1. modification de l'article L.511-12 du Code du Travail 2. dérogeant, pour l'année 2009, aux dispositions des articles L.511-5, L.511-7 et L.511-12 du Code du Travail et elle a examiné le projet de loi. Dans sa réunion du 21 avril 2009, la commission a examiné l'avis du Conseil d'Etat avant d'adopter le rapport établi par le rapporteur M. Ali Kaes dans sa réunion du 28 avril 2009.

Dans la réunion jointe du 21 avril 2009, la Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports et la Commission du Travail et de l'Emploi ont eu un échange de vues avec M. le Ministre du Travail et de l'Emploi sur les développements de la crise financière et économique dans le secteur de la sidérurgie – application du plan Lux 2011.



## Commission des Travaux publics

Président: Clement Lucien (CSV)  
Vice-Présidents: Scheuer Jos (LSAP), Etgen Fernand (DP)  
Membres: CSV  
Andrich-Duval Sylvie, Kaes Ali, Sauber Marcel  
LSAP  
Diederich Fernand, Schreiner Roland  
DP  
Brasseur Anne  
DÉI GRÉNG  
Loschetter Viviane  
ADR  
Mehlen Robert

28.10.2008: Présentation des avant-projets des plans sectoriels «Transports» et «Préservation des grands ensembles paysagers et forestiers» (réunion jointe avec la Commission des Transports, la Commission de l'Environnement et la Commission des Affaires intérieures et de l'Aménagement du Territoire)

10.11.2008: Désignation des rapporteurs pour les projets de loi 5911 relatif à la construction du Pavillon luxembourgeois pour l'Exposition universelle 2010 à Shanghai et 5898 relatif à la construction du bâtiment laboratoires et administrations sur la friche industrielle Belval

Présentation du projet de loi 5911 et examen de l'avis du Conseil d'Etat

Examen de l'avis du Conseil d'Etat relatif au projet de loi 5823 sur les permissions de voirie et modifiant la loi modifiée du 16 août 1967 ayant pour objet la création d'une grande voirie de communication et d'un fonds des routes

19.11.2008: Adoption d'un projet de rapport concernant le projet de loi 5898 (Rapporteuse: Mme Sylvie Andrich-Duval)

Examen de l'avis du Conseil d'Etat relatif au projet de loi 5823 (Rapporteur: M. Ali Kaes)

Explications par M. le Ministre des Travaux publics concernant la mise à niveau des bâtiments de la Cour de Justice des Communautés européennes

24.11.2008: Désignation d'un rapporteur pour le projet de loi 5952 relatif à la réhabilitation des infrastructures techniques primaires de la Caserne Grand-Duc Jean au Herrenberg à Diekirch

Présentation du projet de loi 5897 relatif à la construction de la Maison du Savoir à Belval pour les besoins de l'Université du Luxembourg (Rapporteuse: Mme Sylvie Andrich-Duval) et examen de l'avis du Conseil d'Etat

Continuation de l'examen de l'avis du Conseil d'Etat concernant le projet de loi 5823

27.11.2008: Discussion sur le concept Cité des Sciences concernant les projets de loi 5898 et 5897 (réunion jointe avec la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture)

1.12.2008: Présentation et adoption d'un projet de rapport concernant le projet de loi 5897

Continuation de l'examen de l'avis du Conseil d'Etat relatif au projet de loi 5823

5.12.2008: Entrevue au sujet de l'aspect organisationnel de la présence luxembourgeoise lors de l'exposition universelle 2010 à Shanghai; projet de loi 5911

(Rapporteur: M. Lucien Clement) (réunion jointe avec la Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports)

8.12.2008: Continuation de l'examen de l'avis du Conseil d'Etat relatif au projet de loi 5823

11.12.2008: Présentation et adoption d'un projet de rapport relatif au projet de loi 5911

9.3.2009: Examen des projets de loi 5952 relatif à la réhabilitation des infrastructures techniques primaires de la Caserne Grand-Duc Jean au Herrenberg à Diekirch (Rapporteur: M. Ali Kaes) et 5940 concernant la réhabilitation des installations hydroélectriques de Rosport et la mise en conformité de la continuité de la Sûre à Rosport (Rapporteur: M. Lucien Clement) et des avis du Conseil d'Etat (réunion jointe avec la Commission des Affaires étrangères et européennes)

26.3.2009: Examen et adoption des projets de rapport concernant les projets de loi 5952 et 5940

Désignation des rapporteurs pour les projets de loi 5991 relatif à la réalisation du Campus scolaire de Mersch pour le Neie Lycée et pour le Lycée technique pour professions éducatives et sociales par le biais d'un partenariat public-privé, 6007 portant modification de la loi modifiée du 16 août 1967 ayant pour objet la création d'une grande voirie de communication et d'un fonds des routes, 6008 portant 1. transposition en droit luxembourgeois en matière d'infrastructures de transport de la directive 97/11/CE du Conseil du 3 mars 1997 modifiant la directive 85/337/CEE concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement 2. modification de la loi du

22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement 3. modification de la loi du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, 6010 portant modification de l'article 8 et de l'article 20 de la loi modifiée du 30 juin 2003 sur les marchés publics et 6014 portant réorganisation de l'administration des Ponts et Chaussées

7.4.2009: Visite de la Caserne Grand-Duc Jean au Herrenberg à Diekirch (ensemble avec la Commission des Affaires étrangères et européennes)

15.4.2009: Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat concernant le projet de loi 5823

Examen des projets de loi 6007 (Rapporteur: M. Lucien Clement), 6010 (Rapporteur: M. Lucien Clement), 5655 (Rapporteur: M. Lucien Clement) et des avis du Conseil d'Etat

16.4.2009: Continuation de l'évacuation de l'ordre du jour de la réunion du 15.4.2009

23.4.2009: Examen et adoption des projets de rapport concernant les projets de loi 6007 et 6010

Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat relatif au projet de loi 5823

30.4.2009: Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat concernant le projet de loi 5655

Présentation et adoption d'un projet de rapport

30.4.2009: Examen du projet de loi 6008 (Rapporteuse: Mme Sylvie Andrich-Duval) et de l'avis du Conseil d'Etat (réunion jointe avec la Commission de l'Environnement)

6.5.2009: Examen et adoption du projet de rapport concernant le projet de loi 6008

Examen du projet de loi 5991 (Rapporteur: M. Lucien Clement) et de l'avis du Conseil d'Etat

Examen et adoption d'un projet de rapport y relatif



## Commission spéciale

### Crise économique et financière

Président: Thiel Lucien (CSV)  
Vice-Présidents: Bodry Alex (LSAP), Goerens Charles (DP)  
Membres: CSV  
Mosar Laurent, Spautz Marc, Wolter Michel  
LSAP  
Castegnaro John, Fayot Ben  
DP  
Meisch Claude  
DÉI GRÉNG  
Bausch François  
ADR  
Gibéryen Gaston



La Commission spéciale «Crise économique et financière», instituée lors de la séance publique du 11 décembre 2008, s'est réunie à vingt-quatre reprises, au cours de la session 2008-2009, aux dates et avec les ordres du jour suivants :

1. Le vendredi 19 décembre 2008 pour un échange de vues sur l'organisation des travaux.

2. Le mardi 23 décembre 2008 pour la constitution du bureau: M. Lucien Thiel a été désigné Président, MM. Alex Bodry et Charles Goerens ont été désignés Vice-Présidents.

3. Le lundi 5 janvier 2009, pour un échange de vues sur l'organisation des travaux.

4. Le mercredi 14 janvier 2009, pour une entrevue avec des représentants de l'Association des Banques et Banquiers, Luxembourg (ABBL), Association of the Luxembourg Fund Industry (ALFI), Association des Compagnies d'Assurance (ACA) et LuxembourgforFinance (LFF) au sujet du secteur financier;

5. Le vendredi 16 janvier 2009, pour une entrevue avec le Président de la Banque Centrale du Luxembourg (BCL) et les représentants du Commissariat aux Assurances au sujet du secteur financier;

6. Le lundi 19 janvier 2009, pour une entrevue avec le Professeur Norbert Walter et le Directeur général représentants de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au sujet du

secteur financier;

7. Le vendredi 23 janvier 2009, pour une entrevue avec M. Gian-Marco Magrini au sujet du secteur financier.

Lors de cette réunion, M. Lucien Thiel a été désigné comme rapporteur.

8. Le mardi 27 janvier 2009, pour une entrevue avec des représentants de la Fédération des industriels luxembourgeois (FEDIL), de la Société nationale de crédit et d'investissement (SNCI), du Conseil Economique et Social (CES), et de l'Université de Luxembourg au sujet de la diversification industrielle;

9. Le jeudi 29 janvier 2009, pour une entrevue avec des représentants de la Fédération des artisans et de la Chambre des métiers au sujet de la construction et de l'artisanat;

10. Le mardi 3 février 2009, pour une entrevue avec des représentants de la Confédération luxembourgeoise du commerce (CLC) et de la Chambre du Commerce au sujet du commerce et des services;

11. Le vendredi 6 février 2009, pour une entrevue avec des représentants de l'Entreprise des Postes et Télécommunications (EPT), de la Société nationale de crédit et d'investissement (SNCI), de la Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat (BCEE), de la Société nationale des chemins de fer luxembourgeois (CFL) et de Lux-Development au sujet des agents économiques du secteur public;



12. Le lundi 9 février 2009, pour une entrevue avec des représentants de la Chambre des fonctionnaires et employés publics, de la Confédération générale de la fonction publique (CGFP), du Syndicat des villes et communes luxembourgeoises (SYVICOL) et de Fédération générale de la fonction communale (FGFC) au sujet de l'apport du secteur public;

13. Le vendredi 13 février 2009, pour une entrevue avec M. Lionel Fontagné du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) au sujet de l'environnement international dans le cadre de la crise économique et financière;

14. Le lundi 16 février 2009, pour une entrevue avec M. Raymond Torres de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) au sujet de l'emploi et de la sécurité sociale dans le cadre de la crise économique et financière;

15. Le vendredi 20 février 2009, pour une entrevue au sujet de l'emploi et de la sécurité sociale dans le cadre de la crise économique et financière avec des représentants de l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL), de la Chambre des Salariés, de l'Onofhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg (OGBL) et du Lëtzebuenger Chrëschtliche Gewerkschaftsbond (LCGB);

16. Le lundi 2 mars 2009, pour une entrevue au sujet de l'analyse des conséquences budgétaires dans le cadre de la crise économique et financière avec M. le Ministre des Finances et M. le Ministre du Trésor et du Budget, M. le Ministre des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement, M. le Ministre des Travaux publics, M. le Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative;

17. Le vendredi 6 mars 2009, pour une entrevue au sujet de l'analyse des conséquences budgétaires dans le cadre de la crise économique et financière avec

M. le Ministre des Communications, M. le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, M. le Ministre du Travail et de l'Emploi et Mme Mariette Scholtus, Directrice de l'Administration de l'emploi (ADEM);

18. Le mercredi 11 mars 2009, pour une entrevue avec M. Jean-Luc Annaert de la Commission européenne au sujet de l'environnement international dans le cadre de la crise économique et financière;

19. Le vendredi 13 mars 2009, pour une entrevue au sujet de l'analyse des conséquences budgétaires dans le cadre de la crise économique et financière avec M. le Ministre de l'Environnement et M. le Ministre de la Sécurité sociale;

20. Le lundi 16 mars 2009, pour: - une entrevue au sujet de l'analyse des conséquences budgétaires dans le cadre de la crise économique et financière avec

M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et

- une lecture du projet de rapport

21. Le vendredi 20 mars 2009 à 10h30, pour une entrevue avec des représentants du Fonds monétaire international (FMI) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) au sujet de l'environnement international;

22. Le vendredi 20 mars 2009 à 14h30, pour une lecture du projet de rapport;

23. Le lundi 23 mars 2009, pour l'adoption du projet de rapport (doc. parl. N°5977), intitulé «Vers un nouveau modèle de croissance»;

24. Le mardi 24 mars 2009, pour l'approbation des dernières modifications.

Le projet de rapport contient 21 recommandations à l'adresse du Gouvernement. Ces recommandations se dégagent des réflexions de la Commission spéciale et reprennent l'essentiel des conclusions. Elles sont orientées surtout vers le moyen et le long terme.

**Clés:**

|           |  |
|-----------|--|
| CSV       | Chrëschtlech Sozial Vollekspartei (Parti chrétien social)                            |
| LSAP      | Lëtzebuenger Sozialistesch Arbechterpartei (Parti ouvrier socialiste luxembourgeois) |
| DP        | Demokratesch Partei (Parti démocratique)   |
| DÉI GRÉNG | (Les Verts)  |
| ADR       | Alternativ Demokratesch Reformpartei (Parti démocrate réformateur)                   |
| INDEP     | Député Indépendant   |



# Affaires européennes



Robert Goebbels



Erna Hennicot-Schoepges



Astrid Lulling



Lydie Polfer



Jean Spautz



Claude Turmes

## Institutions

Sur le plan institutionnel, l'événement le plus remarquable est certainement l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne pour le 1<sup>er</sup> décembre 2009. Le processus de ratification qui a débuté en décembre 2007 a pu être finalisé grâce à un second référendum populaire en Irlande et la ratification par le Parlement tchèque. En effet, le peuple irlandais avait rejeté le traité lors d'un premier référendum le 12 juin 2008, mais après la garantie d'un paquet de concessions, comme par exemple le maintien d'un commissaire par Etat membre, le respect de la neutralité irlandaise ainsi que le maintien de sa souveraineté en matière de fiscalité, de questions sociales et éthiques, les Irlandais ont voté en faveur du traité.

Le traité de Lisbonne vise à simplifier le processus décisionnel en introduisant une réforme du système de vote au Conseil et en étendant le vote à la majorité qualifiée à 40 domaines politiques, notamment ceux liés à l'asile, l'immigration, la coopération policière et la coopération judiciaire en matière pénale. Le traité introduit également deux nouvelles hautes fonctions européennes: un président qui présidera les réunions des sommets européens pour un mandat de deux ans et demi et un nouveau responsable de la politique étrangère. Lors d'un sommet extraordinaire le 19 novembre 2009 à Bruxelles, les chefs d'Etats et de gouvernements de l'UE ont soutenu unanimement le premier ministre belge Herman Von Rompuy pour le poste de premier président permanent du Conseil européen et l'actuelle commissaire au Commerce, la Baronne Catherine Ashton, pour le poste de Haut représentante aux Affaires extérieures.

Le traité de Lisbonne renforce également les droits des parlements nationaux. Pour la première fois, un article spécifique est consacré au rôle des parlements nationaux dans un traité, tout en distinguant entre trois catégories de droits: le droit d'information, le droit d'objection et le droit de participation. Les parlements nationaux sont ainsi directement destinataires de l'ensemble des documents d'information de la Commission, ainsi que de tous les projets d'actes législatifs, qu'ils émanent de la

Commission Européenne ou d'un groupe d'Etats membres. Le droit d'information est étendu à toutes les propositions de révision de traités ou aux révisions de traité simplifiées et aux nouvelles candidatures de pays souhaitant adhérer à l'UE. Les parlements nationaux ont un droit d'objection appelé «carton jaune» ou «carton orange» vis-à-vis de toute législation ne respectant pas le principe de subsidiarité. Dans un délai de huit semaines à compter de la transmission d'un projet d'acte législatif, les parlements nationaux ont le droit d'adresser aux institutions de l'Union un «avis motivé» exposant les raisons pour lesquelles ils estiment que le texte ne respecte pas le principe de subsidiarité. Lorsque 1/3 des parlements nationaux identifient une violation du principe de subsidiarité, la Commission européenne doit réexaminer le projet (carton jaune); si un projet d'acte législatif est contesté à la majorité simple des voix attribuées aux parlements nationaux et si la Commission décide de le maintenir, le Conseil et le Parlement européen doivent se prononcer sur la compatibilité de ce projet avec le principe de subsidiarité (carton orange) et le projet est écarté lorsque le Conseil (à la majorité de 55 % de ses membres) ou le Parlement (à la majorité simple des suffrages exprimés) donne une réponse négative. Par ailleurs, un parlement national a la possibilité de porter devant la Cour de justice tout acte qui, à ses yeux, viole le principe de subsidiarité. En dernier lieu, l'article 12 assure un droit de participation aux parlements en reconnaissant qu'ils participent activement au bon fonctionnement de l'Union, au contrôle d'Eurojust et d'Europol et à la coopération interparlementaire.

Les septièmes élections au Parlement européen, élu au suffrage direct, ont également marqué l'année 2009. Elles ont permis l'élection de 736 députés européens, comme prévu par le traité de Nice, alors en vigueur (le traité de Lisbonne portera leur nombre à 750 plus le Président du Parlement européen). Suite aux élections européennes et la victoire de la droite européenne devant les socialistes, les libéraux et les verts, M. Barroso a reçu le soutien unanime des chefs d'Etat et de gouvernements lors du sommet du 18 et 19 juin pour un second mandat de cinq ans à la tête de la Commission européenne. Le 16 septembre, le Parlement européen lui a donné son aval pour prendre la barre de la

Commission européenne pour un second mandat de cinq ans. Le gouvernement luxembourgeois a proposé Mme Reding pour un troisième mandat de commissaire européenne. Mme Reding prendrait la tête de la DG Justice et serait responsable des droits fondamentaux et des libertés civiles, y compris les droits de citoyens et de minorités. Les candidats désignés aux postes de commissaire seront encore auditionnés par le Parlement européen avant que celui-ci puisse confirmer la nouvelle Commission au mois de janvier.

## Affaires économiques et financières

### Imposition des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts

En 2009, un certain nombre de textes importants dans le domaine économique et financier ont été examinés comme par exemple la modification de la directive relative à l'imposition des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts. Cette directive permet aux pays européens d'échanger des informations sur l'épargne des non résidents placée dans leurs banques, sauf pour les pays qui ont opté pour le système de retenue à la source comme le Luxembourg pendant une période de transition. En effet, l'Autriche et le Luxembourg peuvent appliquer ce système transitoire jusqu'à ce que la Confédération suisse, la Principauté d'Andorre, la Principauté de Liechtenstein, la Principauté de Monaco et la République de Saint-Marin garantissent un échange effectif et complet d'informations. L'objectif de la Commission est de mettre un terme à cette exception du système de retenue à la source en faveur d'un système d'échange d'informations. Pour l'instant, cette proposition législative est toujours en attente d'une décision finale du Conseil Ecofin.

### Solvabilité II

L'adoption de la directive Solvabilité II permet de réviser fondamentalement le droit des assurances de l'UE et vise à améliorer la protection des consommateurs, à moderniser la supervision, à accroître l'intégration des marchés et à renforcer la compétitivité des assureurs européens. Dans le nouveau régime, il incombe aux assureurs de pren-

dre en compte tous les types de risques auxquels ils sont exposés et de gérer ces risques plus efficacement et de manière plus transparente. Le texte introduit deux notions nouvelles, le capital de solvabilité requis et le minimum de capital requis. Le premier est établi selon une approche basée sur le risque et s'il tombe sous ce seuil, c'est le contrôleur qui interviendra. Le deuxième seuil est calculé sur base du capital de solvabilité requis et se situe entre 25 et 45% de celui-ci en fonction des capacités à rester opérationnel. Si le seuil du minimum de capital requis est franchi, la licence de la compagnie sera retirée.

De plus, la directive introduit également un nouveau système de supervision; les autorités nationales pourront désormais contrôler de façon plus efficace les activités des groupes d'assureurs en se basant sur un ensemble de principes tout en confiant à l'une des autorités nationales le rôle de superviseur de groupe. Le superviseur de groupe contrôle les activités des compagnies multinationales et implique tous les superviseurs dans le processus de décision concernant les affaires du groupe.

### Réforme des fonds d'investissements

L'UE s'est mis d'accord sur une vaste révision du cadre communautaire régissant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), qui offre aux consommateurs la possibilité d'accéder, à un coût raisonnable, à des placements gérés par des professionnels. Il est vrai que le marché européen des fonds d'investissement reste fragmenté par rapport à celui des Etats-Unis et, en particulier, il est formé d'entités dont la taille est plus petite. En outre, des interprétations différentes des Etats membres entravent la vente transfrontalière des produits. La directive actuelle permet déjà la vente transfrontalière des produits, mais une procédure de notification très encombrante ralentit les transactions transfrontalières de façon significative, et selon des estimations de la Commission européenne, cette procédure engendre des coûts de 45 millions d'euros par année.

L'adoption de cette directive permet de lever les obstacles administratifs à la distribution transfrontalière des fonds des OPCVM, en remplaçant par exemple la procédure de notification par une procédure électronique, de créer un cadre pour les fusions entre

fonds d'OPCVM. Elle permet également l'utilisation de structures «maître-nourricier», de remplacer le prospectus simplifié par un nouveau concept d'«informations clés pour l'investisseur», d'améliorer les mécanismes de coopération entre autorités de surveillance nationales et d'introduire des provisions pour les fusions entre les fonds d'investissements pour remédier au problème de la taille relativement restreinte des fonds européens.

Suite à l'intervention du Parlement européen, un passeport des sociétés de gestion a été intégré à la directive afin de permettre à ces sociétés de transférer leurs services de gestion collective des portefeuilles sur tout le territoire de l'UE, en vertu du principe de la libre prestation des services. Ainsi, les fonds autorisés dans un Etat membre pourraient être gérés à distance par une société de gestion établie dans un autre Etat membre.

## Energie

### Marché de l'électricité et du gaz

Depuis la première directive européenne relative au marché de l'énergie, une discussion sur le meilleur moyen de créer un marché européen de l'énergie intégré était amorcée dans lequel les consommateurs - que se soit les ménages privés ou les installations industrielles - peuvent acheter de l'électricité auprès d'un vaste choix de fournisseurs concurrents en dehors ou au sein des frontières de leur propre Etat membre.

Le point d'achoppement du paquet gaz et électricité concerne la question du dégroupage de la production et du transport du gaz et de l'électricité. En avril, un accord sur ce point essentiel est dégagé entre le Conseil et le Parlement européen. Ce compromis permet aux Etats membres d'opérer un choix entre trois possibilités pour séparer les activités de production et d'approvisionnement de la gestion des réseaux, aussi bien pour le marché du gaz et de l'électricité:

- la dissociation totale des structures de propriétés
- un gestionnaire de réseau indépendant
- un gestionnaire de transport indépendant

La dissociation totale des structures de propriété force les entreprises d'énergie intégrées à vendre leurs réseaux de transport de





gaz et d'électricité créant ainsi des gestionnaires séparés des réseaux de transport d'énergie. Une entreprise de production et d'approvisionnement ne pourra donc pas détenir la part majoritaire dans une entreprise gestionnaire de réseau. Le gestionnaire de réseau indépendant et le gestionnaire de transport indépendant sont des alternatives offertes aux entreprises pour garder la propriété de leurs réseaux de transport. Pour libéraliser le marché, les Etats membres peuvent obliger les entreprises de confier la gestion de leur réseau à un organisme spécifique désigné à cet effet, le gestionnaire indépendant du système. En ce qui concerne la troisième alternative, le gestionnaire de transport indépendant, elle permet aux entreprises intégrées de conserver les activités de production et de transport, mais oblige les entreprises à se conformer à certaines mesures pour garantir que ces deux branches d'activités fonctionnent de manière réellement indépendante.

La nouvelle directive permet notamment de renforcer les droits des consommateurs, comme par exemple de changer de fournisseur sans frais en trois semaines, de recevoir un

décompte de clôture final au plus tard six semaines après le changement de fournisseur ou de recevoir toutes les données relatives à la consommation de gaz et d'électricité. Les consommateurs devraient également avoir accès à des calorimètres intelligents, destinés à éviter les pics de consommation en énergie. La directive prévoit que 80% des consommateurs devront disposer de tels systèmes en 2020.

La directive prévoit également de protéger particulièrement les consommateurs vulnérables, et les Etats membres devraient prendre des mesures appropriées pour adresser la pauvreté énergétique par des plans d'action nationaux ou l'utilisation des systèmes de sécurité sociale pour garantir l'approvisionnement en énergie à ces consommateurs vulnérables.

Un autre point important concerne l'agence communautaire de coopération des régulateurs de l'énergie. Cette agence sera indépendante, mais devra rendre des comptes devant le Parlement européen. L'agence est compétente en matière de questions transfrontalières et établit un cadre pour les régulateurs nationaux. Cependant, les lignes

directrices auront un caractère non contraignant. Les Etats membres peuvent charger la Commission européenne d'adopter des codes de réseau contraignants basés sur les lignes directrices de l'Agence - par exemple sur les procédures à suivre en cas de situations d'urgence.

## Société de l'information

### Paquet télécom

En novembre 2009, le Parlement européen et le Conseil se sont mis d'accord sur une révision générale des règles régissant les communications électroniques proposée par la Commission européenne en 2007. Les divergences entre le Conseil et le Parlement européen étaient très importantes, notamment sur la protection des utilisateurs et des fournisseurs de services internet. Selon la proposition du Conseil, l'accès internet d'un utilisateur pouvait être bloqué par une autorité spéciale suite à des violations des dispositions relatives au piratage, prévoyant même la suspension de l'accès aux internautes récidivistes. Le compromis adopté par le Conseil et le Parlement européen dans le comité

de conciliation stipule que l'accès d'un utilisateur à Internet pourra être restreint si cela est jugé «nécessaire et proportionné» au terme d'une procédure dite «juste et impartiale» tenant compte du droit pour l'internaute d'être entendu, de la présomption d'innocence et du droit à la vie privée.

Le paquet renforce le droit des citoyens et la protection des données. Il prévoit des contrats plus clairs entre les citoyens et leurs opérateurs, un numéro d'appel d'urgence plus accessible, une hotline pour les enfants disparus, une meilleure prise en compte du droit des personnes handicapées ou encore la possibilité de changer d'opérateur télécom en un jour. En outre, il introduit des mesures visant l'harmonisation du spectre radioélectrique dans l'UE, dans le but de faciliter la transition de la télévision analogique vers le numérique d'ici 2012. Afin de permettre davantage de concurrence sur le marché des télécommunications, les opérateurs dominants devront effectuer une séparation entre leurs réseaux de communication et la prestation de leurs services commerciaux.

## Emploi

### Directive sur le temps de travail

La directive sur le temps de travail reste une question épineuse au niveau européen depuis des années. La première directive datant de 1993 devait être révisée à la suite d'un certain nombre de décisions de la Cour de justice des communautés européennes, et un projet d'acte législatif était proposé par la Commission européenne en mai 2004. Cependant, en avril 2009, le Conseil et le Parlement européen ont constaté l'échec des négociations.

En principe, le temps de travail devait être limité à 48h par semaine, mais un certain nombre d'Etats ne voulaient pas renoncer à leurs dérogations. La clause «d'opt-out» à la règle de la semaine de 48 heures a été originellement introduite à la demande du gouvernement britannique et a permis aux Etats membres d'aller bien au-delà des 48 heures de travail hebdomadaire. Cette clause était le principal point d'achoppement de la proposition et il n'a pas été possible de trouver un accord, même en comité de conciliation (troisième lecture).

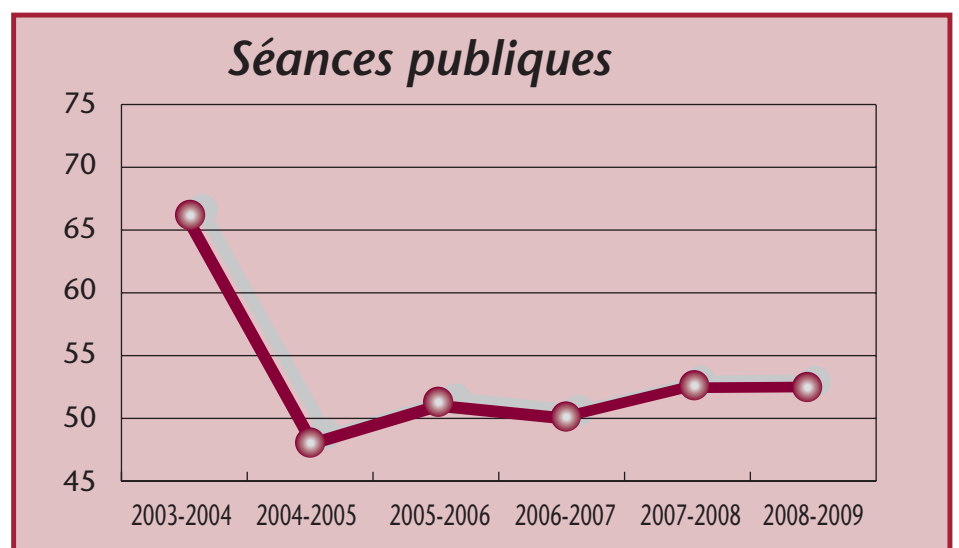
# Chambre des Députés Séances publiques - Heures de séances

|  |
|--|
| Session ordinaire 1977-1978:<br>328,40 hrs (82 séances)              |
| Session ordinaire 1978-1979:<br>423,35 hrs (85 séances)              |
| 1 <sup>re</sup> session extraordinaire 1979:<br>2,35 hrs (1 séance)  |
| 2 <sup>e</sup> session extraordinaire 1979:<br>16,20 hrs (3 séances) |
| Session ordinaire 1979-1980:<br>335,50 hrs (72 séances)              |
| Session ordinaire 1980-1981:<br>346,45 hrs (73 séances)              |
| Session ordinaire 1981-1982:<br>332,50 hrs (73 séances)              |
| Session ordinaire 1982-1983:<br>379,05 hrs (91 séances)              |
| Session ordinaire 1983-1984:<br>311,35 hrs (71 séances)              |
| 1 <sup>re</sup> session extraordinaire 1984:<br>2 hrs (1 séance)     |
| 2 <sup>e</sup> session extraordinaire 1984:<br>21,20 hrs (4 séances) |
| Session ordinaire 1984-1985:<br>306,40 hrs (77 séances)              |
| Session ordinaire 1985-1986:<br>349,20 hrs (87 séances)              |
| Session ordinaire 1986-1987:<br>309,55 hrs (84 séances)              |
| Session ordinaire 1987-1988:<br>341,30 hrs (82 séances)              |

|   |
|---|
| Session ordinaire 1988-1989:<br>318,45 hrs (91 séances)             |
| Session extraordinaire 1989:<br>27 hrs (7 séances)                  |
| Session ordinaire 1989-1990:<br>260 hrs (70 séances)                |
| Session ordinaire 1990-1991:<br>335,45hrs (82 séances)              |
| Session ordinaire 1991-1992:<br>344,05 hrs (88 séances)             |
| Session ordinaire 1992-1993:<br>300,15 hrs (88 séances)             |
| Session ordinaire 1993-1994:<br>231,15 hrs (61 séances)             |
| Session extraordinaire 1994:<br>19,55 hrs (4 séances)               |
| Session ordinaire 1994-1995:<br>211 hrs (64 séances)                |
| Session ordinaire 1995-1996:<br>204,25 hrs (60 séances)             |
| Session ordinaire 1996-1997:<br>240,35 hrs (61 séances)             |
| Session ordinaire 1997-1998:<br>221,40 hrs (63 séances)             |
| Session ordinaire 1998-1999:<br>195,20 hrs (58 séances)             |
| 1 <sup>re</sup> session extraordinaire 1999:<br>1,35 hrs (1 séance) |
| 2 <sup>e</sup> session extraordinaire 1999:<br>11 hrs (4 séances)   |

|  |
|--|
| Session ordinaire 1999-2000:<br>169,35 hrs (49 séances)            |
| Session ordinaire 2000-2001:<br>240,10 hrs (72 séances)            |
| Session ordinaire 2001-2002:<br>232,55 hrs (66 séances)            |
| Session ordinaire 2002-2003:<br>263,40 hrs (75 séances)            |
| Session ordinaire 2003-2004:<br>255,00 hrs (67 séances)            |
| 1 <sup>re</sup> session extraordinaire 2004:<br>57 min. (1 séance) |

|   |
|---|
| 2 <sup>e</sup> session extraordinaire 2004:<br>6,48 hrs (4 séances) |
| Session ordinaire 2004-2005:<br>153,58 hrs (49 séances)             |
| Session ordinaire 2005-2006:<br>162,57 hrs (51 séances)             |
| Session ordinaire 2006-2007:<br>151,25 hrs (50 séances)             |
| Session ordinaire 2007-2008:<br>185,08 hrs (53 séances)             |
| Session ordinaire 2008-2009:<br>177,59 hrs (53 séances)             |



## Chambre des Députés

Supplément commun aux quotidiens: Luxemburger Wort, Tageblatt, Lëtzebuenger Journal, Zeitung vum Lëtzebuenger Vollek.

Contenu rédactionnel: Services de l'administration parlementaire. Photos: Chambre des Députés, Martine May, Pierre Matgé, ImageForum, Nathalie Flenghi, Christian Simon, Tageblatt archives. Conception et mise en page: Polygraphic Communication, Differdange.

Concept et coordination générale: BRAIN & MORE, agence en communication, Luxembourg

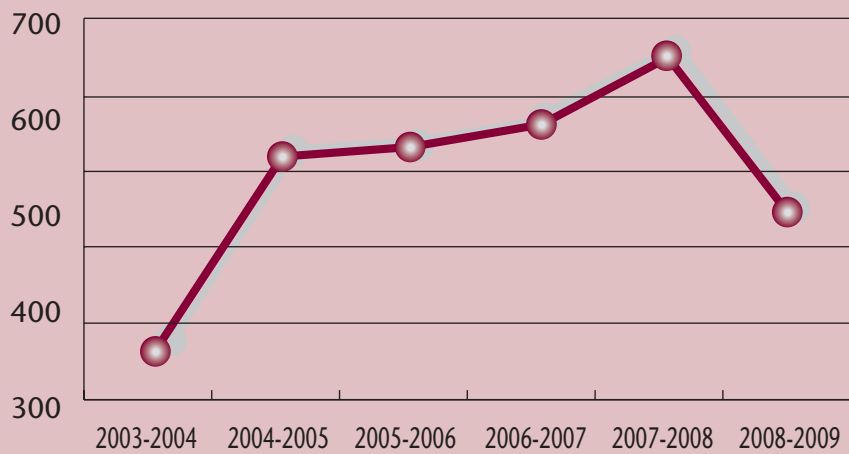
## Rapport d'activité de la session parlementaire 2008-2009

## Les séances publiques

## Projets de loi adoptés en premier vote constitutionnel

- 1) 15.10.2008 **5620** Projet de loi sur la nationalité luxembourgeoise  
Rapporteur: Monsieur Laurent Mosar  
Commission juridique  
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 13.10.2006  
Loi du 23 octobre 2008. Mémorial A, N°158, p.2222
- 2) 15.10.2008 **5698B** Projet de loi portant adaptations et modifications de la loi du 29 mars 1978 concernant la reconnaissance des droits sur aéronef pour certaines catégories de biens aéronautiques  
Rapporteur: Monsieur Norbert Hautpert  
Commission des Finances et du Budget  
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 13.03.2008  
Loi du 9 décembre 2008. Mémorial A, N°182, p.2452
- 3) 15.10.2008 **5842** Projet de loi portant amélioration du cadre législatif de la place financière de Luxembourg et modifiant - les dispositions concernant les lettres de gage dans la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier - la loi modifiée du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (SICAR) - la loi modifiée du 23 décembre 1998 portant création d'une commission de surveillance du secteur financier - la loi modifiée du 23 décembre 1998 relative au statut monétaire et à la Banque centrale du Luxembourg - la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances  
Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel  
Commission des Finances et du Budget  
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre du Trésor et du Budget, le 21.02.2008  
Loi du 24 octobre 2008. Mémorial A, N°161, p.2250
- 4) 21.10.2008 **5805** Projet de loi portant modification du Code du Travail  
Rapporteur: Monsieur John Castegnaro  
Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle  
Dépôt: Madame Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, le 22.11.2007  
Loi du 19 novembre 2008. Mémorial A, N°196, p.2614
- 5) 22.10.2008 **5882** Projet de loi portant création de la Commission consultative des Droits de l'Homme du Grand-Duché de Luxembourg  
Rapporteur: Madame Lydie Err  
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration  
Dépôt: Monsieur Jean-Claude Junker, Premier Ministre, Ministre d'Etat, le 22.05.2008  
Loi du 21 novembre 2008. Mémorial A, N°180, p.2442
- 6) 23.10.2008 **5818** Projet de loi concernant la gestion des déchets de l'industrie extractive  
Rapporteur: Monsieur Roger Negri  
Commission de l'Environnement  
Dépôt: Monsieur Lucien Lux, Ministre de l'Environnement, le 12.12.2007  
Loi du 26 novembre 2008. Mémorial A, N°174, p.2402
- 7) 11.11.2008 **5825** Projet de loi concernant l'accueil et l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg  
Rapporteur: Madame Marie-Josée Frank  
Commission de la Famille, de l'Egalité des chances et de la Jeunesse  
Dépôt: Madame Marie-Josée Jacobs, Ministre de la Famille et de l'Intégration, le 31.12.2007  
Loi du 16 décembre 2008. Mémorial A, N°209, p.3156
- 8) 18.11.2008 **5622** Projet de loi portant réforme de la formation professionnelle et portant modification a) de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat; b) de la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue; c) de la loi du 1<sup>er</sup> décembre 1992 portant 1. création d'un établissement public pour le développement de la formation professionnelle continue et 2. fixation des cadres du personnel des Centres de formation professionnelle continue; d) de la loi du 31 juillet 2006 portant introduction d'un Code du Travail  
Rapporteur: Monsieur John Castegnaro  
Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle  
Dépôt: Madame Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, le 24.10.2006  
Loi du 19 décembre 2008. Mémorial A, N°220, p.3274
- 9) 19.11.2008 **5752** Projet de loi portant approbation de l'Accord entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République française concernant l'échange et la protection réciproque des Informations classifiées, signé à Luxembourg, le 24 février 2006  
Rapporteur: Monsieur Marc Angel  
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration  
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 10.08.2007  
Loi du 16 décembre 2008. Mémorial A, N°190, p.2570
- 10) 19.11.2008 **5753** Projet de loi portant approbation de l'Accord entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne concernant la protection réciproque des informations classifiées, signé à Berlin, le 17 janvier 2006  
Rapporteur: Monsieur Marc Angel  
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration  
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 10.08.2007  
Loi du 16 décembre 2008. Mémorial A, N°189, p.2562
- 11) 19.11.2008 **5841** Projet de loi portant approbation de l'Accord entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République de Lettonie concernant l'échange et la protection réciproque des informations classifiées, signé à Luxembourg, le 13 septembre 2007  
Rapporteur: Monsieur Marc Angel  
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration  
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 15.02.2008  
Loi du 16 décembre 2008. Mémorial A, N°191, p.2578
- 12) 19.11.2008 **5910** Projet de loi modifiant la loi modifiée du 27 juillet 1993 ayant pour objet 1. le développement et la diversification économiques 2. l'amélioration de la structure générale et de l'équilibre régional de l'économie  
Rapporteur: Monsieur John Castegnaro  
Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports  
Dépôt: Monsieur Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, le 01.09.2008  
Loi du 18 décembre 2008. Mémorial A, N°193, p.2590
- 13) 20.11.2008 **5745** Projet de loi portant approbation de l'accord de coopération entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la Confédération suisse, d'autre part, pour lutter contre la fraude et toute autre activité illégale portant atteinte à leurs intérêts financiers  
Rapporteur: Monsieur Laurent Mosar  
Commission des Finances et du Budget  
Dépôt: Monsieur Jean-Claude Junker, Ministre des Finances, le 09.07.2007  
Loi du 18 décembre 2008. Mémorial A, N°204, p.3108
- 14) 20.11.2008 **5754** Projet de loi relatif à l'aide à l'enfance et à la famille  
Rapporteur: Monsieur Jean-Paul Schaaf  
Commission de la Famille, de l'Egalité des chances et de la Jeunesse  
Dépôt: Madame Marie-Josée Jacobs, Ministre de la Famille et de l'Intégration, le 22.08.2007  
Loi du 16 décembre 2008. Mémorial A, N°192, p.2584
- 15) 20.11.2008 **5770** Projet de loi transposant, pour la profession d'avocat, les dispositions de la Directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles et de la Directive 2006/100/CE du Conseil du 20 novembre 2006 portant adaptation de certaines directives dans le domaine de la libre circulation des personnes, en raison de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie, et modifiant: 1. la loi du 10 août 1991 déterminant, pour la profession d'avocat, le système général de reconnaissance des diplômes d'enseignement supérieur qui sanctionnent des formations professionnelles d'une durée minimale de trois ans; 2. la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat; 3. la loi modifiée du 13 novembre 2002 portant transposition en droit luxembourgeois de la Directive 98/5/CE du Parlement européen et du Conseil du 16 février 1998 visant à faciliter l'exercice permanent de la profession d'avocat dans un Etat membre autre que celui où la qualification a été acquise et portant: 1. modification de la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat; 2. modification de la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés; 4. la loi modifiée du 29 avril 1980 réglant l'activité en prestations de service, au Grand-duché de Luxembourg, des avocats habilités à exercer leurs activités dans un autre Etat membre des Communautés Européennes  
Rapporteur: Monsieur Patrick Santer  
Commission juridique  
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 05.09.2007  
Loi du 18 décembre 2008. Mémorial A, N°195, p.2608
- 16) 20.11.2008 **5815** Projet de loi portant approbation de la décision 2007/436/CE, Euratom du Conseil du 7 juin 2007 relative au système des ressources propres des Communautés européennes  
Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel  
Commission des Finances et du Budget  
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre du Trésor et du Budget, le 07.12.2007  
Loi du 18 décembre 2008. Mémorial A, N°205, p.3122
- 17) 20.11.2008 **5894** Projet de loi portant modification de l'article 545 du Code civil  
Rapporteur: Monsieur Paul-Henri Meyers  
Commission juridique  
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, Monsieur Claude Wiseler, Ministre des Travaux publics, le 16.06.2008  
Loi du 18 décembre 2008. Mémorial A, N°208, p.3141
- 18) 03.12.2008 **5855** Projet de loi a) relatif aux piles et accumulateurs ainsi qu'aux déchets de piles et d'accumulateurs b) modifiant la loi modifiée du 17 juin 1994 relative à la prévention et à la gestion des déchets  
Rapporteur: Monsieur Roger Negri  
Commission de l'Environnement  
Dépôt: Monsieur Lucien Lux, Ministre de l'Environnement, le 18.03.2008  
Loi du 19 décembre 2008. Mémorial A, N°219, p.3256
- 19) 10.12.2008 **5862** Projet de loi portant approbation de la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Région administrative spéciale de Hong Kong de la République Populaire de Chine tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée à Hong Kong, le 2 novembre 2007  
Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel  
Commission des Finances et du Budget  
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 04.04.2008  
Loi du 19 décembre 2008. Mémorial A, N°202, p.3084
- 20) 10.12.2008 **5897** Projet de loi relatif à la construction de la Maison du Savoir à Belval pour les besoins de l'Université du Luxembourg

## Réunions de Commissions et groupes de travail



Rapporteur: Madame Sylvie Andrich-Duval

Commission des Travaux publics

Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre des Travaux publics, le 02.07.2008

Loi du 19 décembre 2008. Mémorial A, N°208, p.3142

- 21) 10.12.2008 **5898** Projet de loi relatif à la construction d'un bâtiment administratif pour compte de l'Etat à Belval

Rapporteur: Madame Sylvie Andrich-Duval

Commission des Travaux publics

Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre des Travaux publics, le 02.07.2008

Loi du 19 décembre 2008. Mémorial A, N°208, p.3141

- 22) 11.12.2008 **5695** Projet de loi relative à l'eau modifiant 1. la loi modifiée du 31 juillet 1962 ayant pour objet le renforcement de l'alimentation en eau potable du Grand-Duché de Luxembourg à partir du réservoir d'Esch-sur-Sûre, 2. la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat, 3. la loi modifiée du 28 juin 1976 portant réglementation de la pêche dans les eaux intérieures, 4. la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, 5. la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, 6. la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, 7. la loi du 3 août 2005 concernant le partenariat entre les syndicats de communes et l'Etat et la restructuration de la démarche scientifique en matière de protection de la nature et des ressources naturelles et abrogeant 1. les articles 7, 14 et 40 à 44 de l'édit du 13 août 1669 de Louis XIV portant règlement général pour les eaux et les forêts, 2. l'arrêté du 9 mars 1798 (19 ventôse an VI) du Directoire exécutif, contenant des mesures pour assurer le libre cours des rivières et canaux navigables et flottables, 3. la loi modifiée du 16 mai 1929 concernant le curage, l'entretien et l'amélioration des cours d'eau, 4. la loi modifiée du 29 juillet 1993 concernant la protection et la gestion de l'eau, 5. la loi du 27 mai 1961 concernant les mesures de protection du barrage d'Esch-sur-Sûre, 6. l'article 41 de la loi du 24 décembre 1999 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2000

Rapporteur: Monsieur Marco Schank  
Commission des Affaires intérieures et de l'Aménagement du Territoire

Dépôt: Monsieur Jean-Marie Halsdorf, Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, le 08.03.2007

Loi du 19 décembre 2008. Mémorial A, N°217, p.3206

- 23) 16.12.2008 **5900** Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2009

Rapporteur: Monsieur Norbert Hauptert

Commission des Finances et du Budget

Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre du Trésor et du Budget, le 01.10.2008

Loi du 19 décembre 2008. Mémorial A, N°200, p.2771

- 24) 16.12.2008 **5913** Projet de loi - portant révision du régime applicable à certains actes de société en matière de droits d'enregistrement - portant transposition de la directive 2008/7/CE du Conseil du 12 février 2008 concernant les impôts indirects frappant les rassemblements de capitaux - modifiant: · la loi modifiée du 7 août 1920, portant majoration des droits d'enregistrement, de timbre, de succession, etc. · la loi modifiée du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif · la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation · la loi modifiée du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (SICAR) · la loi modifiée du 13 juillet 2005 relative aux institutions de retraite professionnelle sous forme de sepcav et assep · la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spé-

cialisés - et abrogeant la loi modifiée du 29 décembre 1971 concernant l'impôt frappant les rassemblements de capitaux dans les sociétés civiles et commerciales et portant révision de certaines dispositions législatives régissant la perception des droits d'enregistrement

Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel

Commission des Finances et du Budget

Dépôt: Monsieur Jean-Claude Junker, Ministre des Finances, le 09.09.2008

Loi du 19 décembre 2008. Mémorial A, N°207, p.3136

- 25) 16.12.2008 **5924** Projet de loi portant modification - de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu; - de la loi modifiée du 16 octobre 1934 sur l'évaluation des biens et valeurs; - de la loi modifiée du 1<sup>er</sup> décembre 1936 sur l'impôt commercial communal; - de la loi modifiée du 23 décembre 2005 portant introduction d'une retenue à la source libératoire sur certains intérêts produits par l'épargne mobilière; - de la loi modifiée du 24 décembre 1996 portant introduction d'une bonification d'impôt sur le revenu en cas d'embauche de chômeurs; - de la loi modifiée du 27 novembre 1933 concernant le recouvrement des contributions directes, des droits d'accise sur l'eau-de-vie et des cotisations d'assurance sociale; - de la loi modifiée du 17 avril 1964 portant réorganisation de l'administration des contributions directes; - de la loi modifiée du 22 décembre 2006 promouvant le maintien dans l'emploi et définissant des mesures spéciales en matière de sécurité sociale et de politique de l'environnement; - de la loi modifiée du 9 juillet 1937 concernant l'impôt sur les assurances; - de la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif

Rapporteur: Monsieur Laurent Mosar  
Commission des Finances et du Budget

Dépôt: Monsieur Jean-Claude Junker, Ministre des Finances, le 01.10.2008

Loi du 19 décembre 2008. Mémorial A, N°198, p.2622

- 26) 17.12.2008 **5757** Projet de loi ayant pour objet la coopération inter-administrative et judiciaire et le renforcement des moyens de l'Administration des Contributions Directes, de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines et de l'Administration des Douanes et Accises et portant modification de - la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée; - la loi générale des impôts ("Abgabenordnung"); - la loi modifiée du 17 avril 1964 portant réorganisation de l'Administration des Contributions Directes; - la loi modifiée du 20 mars 1970 portant réorganisation de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines; - la loi modifiée du 27 novembre 1933 concernant le recouvrement des contributions directes et des cotisations d'assurance sociale

Rapporteur: Monsieur Norbert Hauptert

Commission des Finances et du Budget

Dépôt: Monsieur Jean-Claude Junker, Ministre des Finances, le 23.08.2007

Loi du 19 décembre 2008. Mémorial A, N°206, p.3130

- 27) 17.12.2008 **5768** Projet de loi portant approbation de la Convention en matière de sécurité sociale entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République de Macédoine, faite à Luxembourg, le 28 novembre 2006

Rapporteur: Monsieur Romain Schneider

Commission de la Santé et de la Sécurité sociale

Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 04.09.2007

Loi du 19 décembre 2008. Mémorial A, N°203, p.3096

- 28) 17.12.2008 **5839** Projet de loi modifiant 1. la loi modifiée du 28 juillet 2000 ayant pour objet la coordination des régimes légaux de pension; 2. le Code de la sécurité sociale; 3. la loi modifiée du 26 mai 1954 réglant les pensions des fonctionnaires de l'Etat; 4. la loi modifiée du 27 août 1977 concernant le statut des fonctionnaires entrés au service d'Institutions internationales; 5. la loi modifiée du 3 août 1998 instituant des régimes de pension spéciaux pour les fonctionnaires de l'Etat et des communes ainsi que pour les agents de la Société nationale des Chemins de Fer luxembourgeois; 6. la loi du 23 décembre 1998 relative au statut monétaire et à la Banque centrale du Luxembourg

Rapporteur: Monsieur Romain Schneider

Commission de la Santé et de la Sécurité sociale

Dépôt: Monsieur Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Sécurité sociale, le 01.02.2008

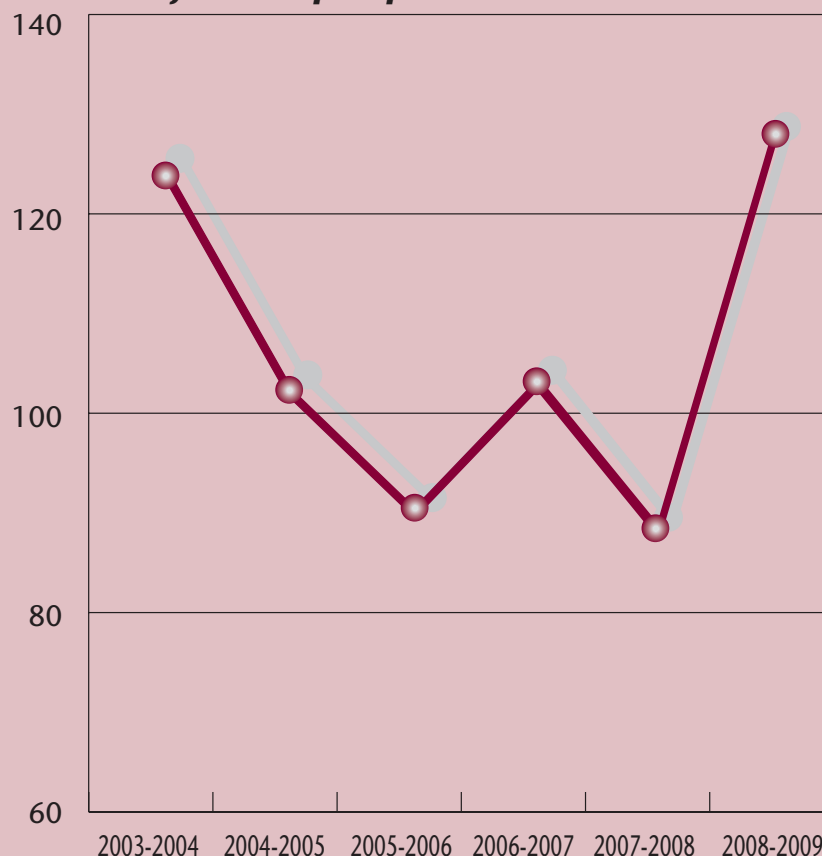
Loi du 19 décembre 2008. Mémorial A, N°212, p.3178

- 29) 17.12.2008 **5859** Projet de loi portant modification 1. de la loi électorale modifiée du 18 février 2003; 2. de la loi du 4 février 2005 relative au référendum au niveau national

Rapporteur: Monsieur Marco Schank  
Commission des Affaires intérieures et de l'Aménagement du Territoire

Dépôt: Monsieur Jean-Marie Halsdorf, Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, le 25.03.2008

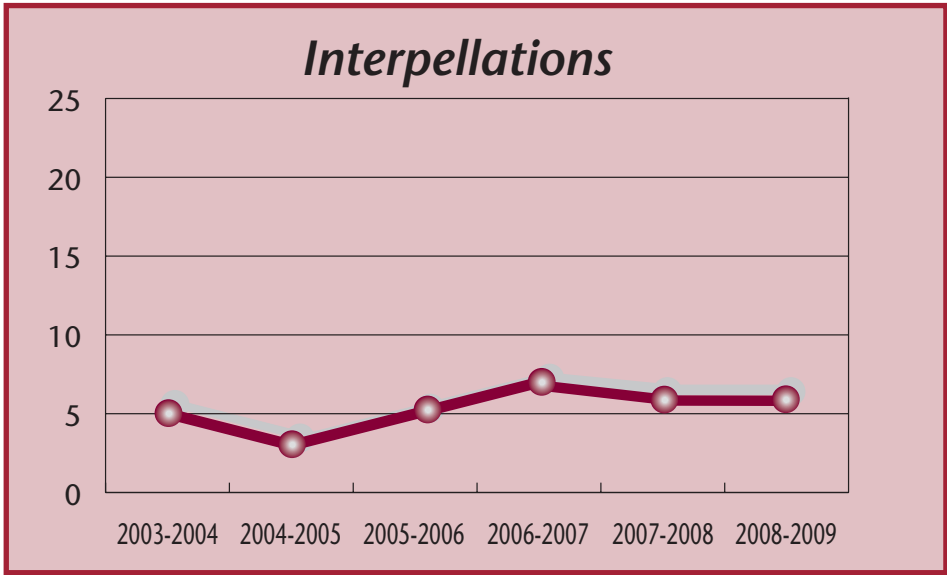
## Projets et propositions évacués



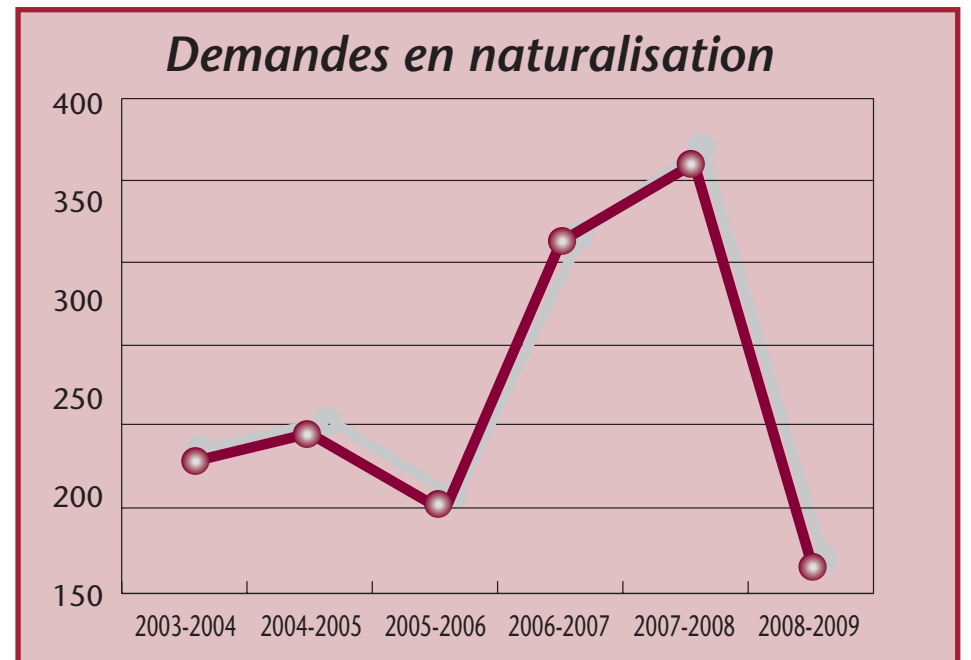
- Loi du 19 décembre 2008. Mémorial A, N°210, p.3162  
Commentaire: PPL 5575 et 5669 évacuée avec le PL
- 30) 17.12.2008 **5870** Projet de loi portant création de l'Administration des Services médicaux du Secteur public  
Rapporteur: Monsieur Paul-Henri Meyers  
Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Média et des Communications  
Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, le 29.04.2008  
Loi du 19 décembre 2008. Mémorial A, N°215, p.3194
- 31) 17.12.2008 **5885** Projet de loi portant approbation de la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Monténégro en matière de sécurité sociale  
Rapporteur: Monsieur Romain Schneider  
Commission de la Santé et de la Sécurité sociale  
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 29.05.2008  
Loi du 19 décembre 2008. Mémorial A, N°201, p.3072
- 32) 17.12.2008 **5889** Projet de loi modifiant et complétant a) la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat b) la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat c) la loi du 14 novembre 1991 fixant les conditions et les modalités de l'accès du fonctionnaire à une carrière supérieure à la sienne d) la loi modifiée du 27 mars 1986 fixant les conditions et les modalités selon lesquelles le fonctionnaire de l'Etat peut se faire changer d'administration e) la loi modifiée du 23 juillet 1952 concernant l'organisation militaire f) la loi du 21 décembre 2007 modifiant la loi modifiée du 23 juillet 1952 concernant l'organisation militaire  
Rapporteur: Monsieur Paul-Henri Meyers  
Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Média et des Communications  
Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, le 04.06.2008  
Loi du 19 décembre 2008. Mémorial A, N°214, p.3186
- 33) 17.12.2008 **5902** Projet de loi - approuvant la participation du Grand-Duché de Luxembourg à la 15<sup>e</sup> reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement - approuvant l'amendement des Statuts du Fonds monétaire international en faveur d'une extension de l'autorité d'investissement du Fonds - approuvant l'amendement des Statuts du Fonds monétaire international modifiant la structure des quotes-parts et renforçant la représentation des pays à faible revenu, et autorisant le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires à l'augmentation de la quote-part du Luxembourg au Fonds monétaire international  
Rapporteur: Monsieur Laurent Mosar  
Commission des Finances et du Budget  
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre du Trésor et du Budget, le 08.07.2008
- Loi du 19 décembre 2008. Mémorial A, N°221, p.3290
- 34) 17.12.2008 **5911** Projet de loi relatif à la construction du Pavillon luxembourgeois pour l'Exposition universelle 2010 à Shanghai  
Rapporteur: Monsieur Lucien Clement  
Commission des Travaux publics  
Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre des Travaux publics, le 04.09.2008  
Loi du 19 décembre 2008. Mémorial A, N°208, p.3142
- 35) 17.12.2008 **5941** Projet de loi portant ajustement des pensions et rentes accident au niveau de vie 2007  
Rapporteur: Monsieur Romain Schneider  
Commission de la Santé et de la Sécurité sociale  
Dépôt: Monsieur Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Sécurité sociale, le 21.10.2008  
Loi du 19 décembre 2008. Mémorial A, N°222, p.3303
- 36) 18.12.2008 **5584** Projet de loi relatif aux soins palliatifs, à la directive anticipée et à l'accompagnement en fin de vie et modifiant: 1. le Code de la sécurité sociale; 2. la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat; 3. la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux; 4. le Code du travail  
Rapporteur: Madame Lydia Mutsch  
Commission de la Santé et de la Sécurité sociale  
Dépôt: Monsieur Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Santé, Madame Marie-Josée Jacobs, Ministre de la Famille et de l'Intégration, le 07.06.2006  
Loi du 16 mars 2009. Mémorial A, N°46, p.610
- 37) 18.12.2008 **5725** Projet de loi établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits consommateurs d'énergie  
Rapporteur: Monsieur Alex Bodry  
Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports  
Dépôt: Monsieur Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, le 02.05.2007  
Loi du 19 décembre 2008. Mémorial A, N°211, p.3172
- 38) 18.12.2008 **5887** Projet de loi autorisant le Gouvernement à subventionner un neuvième programme quinquennal d'équipement sportif  
Rapporteur: Monsieur Alex Bodry  
Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports  
Dépôt: Monsieur Jeannot Krecké, Ministre des Sports, le 03.06.2008  
Loi du 19 décembre 2008. Mémorial A, N°222, p.3303
- 39) 18.12.2008 **5943** Projet de loi modifiant l'article L. 222-9. du Code du travail en vue d'adapter le salaire social minimum  
Rapporteur: Monsieur Marcel Gleisner  
Commission du Travail et de l'Emploi  
Dépôt: Monsieur François Biltgen, Ministre du Travail et de l'Emploi, le 21.10.2008  
Loi du 19 décembre 2008. Mémorial A, N°222, p.3303
- 40) 21.01.2009 **5144** Projet de loi contribuant au rétablissement du plein emploi et complétant: 1. le livre V du Code du Travail par un
- Titre IX nouveau 2. l'article 631-2 du Code du Travail  
Rapporteur: Monsieur Ali Kaes  
Commission du Travail et de l'Emploi  
Dépôt: Monsieur François Biltgen, Ministre du Travail et de l'Emploi, le 20.05.2003  
Loi du 3 mars 2009 Mémorial A, N°41, p.568
- 41) 21.01.2009 **5758** Projet de loi relative à l'obligation scolaire  
Rapporteur: Monsieur Fernand Diederich  
Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle  
Dépôt: Madame Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, le 24.08.2007  
Loi du 6 février 2009 Mémorial A, N°20, p.198
- 42) 21.01.2009 **5759** Projet de loi portant organisation de l'enseignement fondamental  
Rapporteur: Monsieur Jos Scheuer  
Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle  
Dépôt: Madame Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, le 24.08.2007  
Loi du 6 février 2009 Mémorial A, N°20, p.200
- 43) 21.01.2009 **5760** Projet de loi concernant le personnel de l'enseignement fondamental  
Rapporteur: Monsieur Jos Scheuer  
Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle  
Dépôt: Madame Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, le 24.08.2007  
Loi du 6 février 2009 Mémorial A, N°98, p.1471
- 44) 21.01.2009 **5847** Projet de loi portant modification 1) de la loi du 7 octobre 1993 ayant pour objet a) la création d'un Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques; b) la création d'un Centre de Technologie de l'Education; c) l'institution d'une Commission d'Innovation et de Recherche en Education; 2) de la loi modifiée du 25 juin 2004 portant organisation des lycées et lycées techniques; 3) de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat  
Rapporteur: Monsieur Jos Scheuer  
Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle  
Dépôt: Madame Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, le 28.02.2008  
Loi du 6 février 2009 Mémorial A, N°19, p.192
- 45) 21.01.2009 **5886** Projet de loi portant 1. introduction d'un congé linguistique 2. modification du Code du travail 3. modification de la loi du 19 août 2008 relative aux aides à la formation-recherche  
Rapporteur: Monsieur Marc Spautz  
Commission du Travail et de l'Emploi  
Dépôt: Monsieur François Biltgen, Ministre du Travail et de l'Emploi, le 29.05.2008  
Loi du 17 février 2009 Mémorial A, N°33, p.434
- 46) 21.01.2009 **5893** Projet de loi portant modification de la loi modifiée
- de du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux  
Rapporteur: Monsieur Gilles Roth  
Commission des Affaires intérieures et de l'Aménagement du Territoire  
Dépôt: Monsieur Jean-Marie Halsdorf, Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, le 11.06.2008  
Loi du 3 mars 2009 Mémorial A, N°47, p.622
- 47) 21.01.2009 **5973** Projet de loi 1) portant modification de l'article L.511-12 du Code du Travail 2) dérogeant, pour l'année 2009, aux dispositions des articles L.511-5, L.511-7 et L.511-12 du Code du travail  
Rapporteur: Monsieur Marc Spautz  
Commission du Travail et de l'Emploi  
Dépôt: Monsieur François Biltgen, Ministre du Travail et de l'Emploi, le 11.12.2008  
Loi du 17 février 2009 Mémorial A, N°35, p.444
- 48) 10.02.2009 **5903** Projet de loi a) concernant certaines modalités d'application et la sanction du règlement (CE) N°166/2006 du Parlement Européen et du Conseil du 18 janvier 2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants et modifiant les directives 91/689/CE et 96/61/CE b) portant création d'un registre national des rejets et des transferts de polluants c) modifiant l'article 15 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés  
Rapporteur: Monsieur Roger Negri  
Commission de l'Environnement  
Dépôt: Monsieur Lucien Lux, Ministre de l'Environnement, le 09.07.2008  
Loi du 13 mars 2009. Mémorial A, N°53, p.700
- 49) 11.02.2009 **5555** Projet de loi transposant la directive 92/75/CEE du Conseil du 22 septembre 1992 concernant l'indication de la consommation des appareils domestiques en énergie et en autres sources par voie d'étiquetage et d'information uniformes aux produits  
Rapporteur: Monsieur Alex Bodry  
Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports  
Dépôt: Monsieur Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, le 17.03.2006  
Loi du 25 mars 2009 Mémorial A, N°71, p.878
- 50) 11.02.2009 **5684** Projet de loi relative à la compatibilité électromagnétique  
Rapporteur: Monsieur Alex Bodry  
Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports  
Dépôt: Monsieur Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, le 14.02.2007  
Loi du 25 mars 2009 Mémorial A, N°69, p.866
- 51) 11.02.2009 **5837** Projet de loi relatif aux procédures européennes d'injonction de payer et de règlement des petits litiges et ayant pour objet de compléter et de modifier: - le Nouveau Code de procédure civile, - le Code civil, - la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire, - la loi modifiée du 9 décembre 1976 relative à l'organisation du notariat  
Rapporteur: Monsieur Patrick Santer  
Commission juridique  
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 31.01.2008  
Loi du 13 mars 2009. Mémorial A, N°50, p.668



- 52) 11.02.2009 **5860** Projet de loi relatif à la traite des êtres humains, (1) portant approbation: (a) du Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, ouvert à la signature du 12 au 15 décembre 2000 à Palerme, et (b) de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains, signée à Varsovie le 16 mai 2005; (2) modifiant le Code pénal; et (3) modifiant le Code d'instruction criminelle
- Rapporteur: Madame Christine Doerner
- Commission juridique
- Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 26.03.2008
- Loi du 13 mars 2009. Mémorial A, N°51, p.672
- 53) 11.02.2009 **5961** Projet de loi portant approbation de l'Accord entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République portugaise concernant l'échange et la protection réciproque des informations classifiées, signé à Luxembourg, le 22 février 2008
- Rapporteur: Monsieur Marc Angel
- Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
- Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 26.11.2008
- Loi du 13 mars 2009. Mémorial A, N°57, p.728
- 54) 11.02.2009 **5962** Projet de loi portant approbation du Protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Croatie, signé à Bruxelles, le 9 juillet 2008
- Rapporteur: Monsieur Marc Angel
- Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
- Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 26.11.2008
- Loi du 20 février 2009 Mémorial A, N°31, p.412
- 55) 11.02.2009 **5963** Projet de loi portant approbation du Protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République d'Albanie, signé à Bruxelles, le 9 juillet 2008
- Rapporteur: Monsieur Marc Angel
- Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
- Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 26.11.2008
- Loi du 20 février 2009 Mémorial A, N°31, p.408
- 56) 18.02.2009 **5853** Projet de loi portant: 1. transposition de la directive 2003/72/CE du Conseil du 22 juillet 2003 complétant le statut de la société coopérative européenne pour ce qui concerne l'implication des travailleurs; 2. modification du Code du travail
- Rapporteur: Monsieur Ali Kaes
- Commission du Travail et de l'Emploi
- Dépôt: Monsieur François Biltgen, Ministre du Travail et de l'Emploi, le 14.03.2008
- Loi du 18 mars 2009 Mémorial A, N°63, p.824
- 57) 18.02.2009 **5920** Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 21 juin 1999 autorisant l'Etat à participer au financement de la modernisation, de l'aménagement ou de la construction de certains établissements hospitaliers
- Rapporteur: Madame Lydia Mutsch
- Commission de la Santé et de la Sécurité sociale
- Dépôt: Monsieur Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Santé, le 19.09.2008
- Loi du 23 mars 2009 Mémorial A, N°68, p.858
- 58) 10.03.2009 **5693** Projet de loi portant approbation de l'Accord de coopération concernant un système mondial de navigation par satellite à usage civil entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part, signé à Helsinki, le 9 septembre 2006
- Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel
- Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture
- Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 07.03.2007
- Loi du 20 avril 2009 Mémorial A, N°89, p.1036
- 59) 10.03.2009 **5716** Projet de loi sur le dépôt par voie électronique auprès du registre de commerce et des sociétés modifiant - le titre I de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, et - la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
- Rapporteur: Monsieur Patrick Santer
- Commission juridique
- Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 20.04.2007
- Loi du 20 avril 2009 Mémorial A, N°80, p.946
- 60) 10.03.2009 **5734** Projet de loi relatif à l'accès aux représentations cinématographiques publiques
- Rapporteur: Monsieur Patrick Santer
- Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Media et des Communications
- Dépôt: Madame Octavie Modert, Secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, le 14.06.2007
- Loi du 20 avril 2009 Mémorial A, N°109, p.1608
- 61) 10.03.2009 **5866** Projet de loi portant approbation de la Convention de l'Institut Forestier Européen, faite à Joensuu, le 28 août 2003
- Rapporteur: Monsieur Fred Sunnen
- Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture
- Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 09.04.2008
- Loi du 20 avril 2009 Mémorial A, N°86, p.1014
- 62) 10.03.2009 **5878** Projet de loi portant approbation de l'Accord de coopération concernant un système mondial de navigation par satellite (GNSS) à usage civil entre la Communauté européenne ainsi que ses Etats membres, et le Royaume du Maroc, signé à Bruxelles, le 12 décembre 2006
- Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel
- Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture
- Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 29.04.2008
- Loi du 20 avril 2009 Mémorial A, N°90, p.90
- 63) 12.03.2009 **5850** Projet de loi portant approbation de l'Accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République du Monténégro, d'autre part et de l'Acte final, signés à Luxembourg, le 15 octobre 2007
- Rapporteur: Monsieur Marc Angel
- Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
- Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 14.03.2008
- Loi du 20 avril 2009 Mémorial A, N°96, p.1108
- 64) 12.03.2009 **5964** Projet de loi portant approbation de l'Accord relatif à la participation de la République de Bulgarie et de la Roumanie à l'Espace économique européen ainsi que de l'Acte final, signés à Bruxelles, le 25 juillet 2007
- Rapporteur: Monsieur Marc Angel
- Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
- Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 26.11.2008
- Loi du 20 avril 2009 Mémorial A, N°107, p.1562
- 65) 18.03.2009 **5819** Projet de loi a) relatif aux contrôles et aux sanctions concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques et les restrictions y applicables, telles que ces substances sont visées par le règlement (CE) N°1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) N°793/93 du Conseil et le règlement (CE) N°1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission b) modifiant la loi modifiée du 15 juin 1994 - relative à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses - modifiant la loi du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses c) modifiant la loi du 3 août 2005 relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses d) abrogeant la loi modifiée du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses
- Rapporteur: Monsieur Roger Negri
- Commission de l'Environnement
- Dépôt: Monsieur Lucien Lux, Ministre de l'Environnement, le 12.12.2007
- Loi du 27 avril 2009 Mémorial A, N°94, p.1090
- 66) 19.03.2009 **5877** Projet de loi relative à la responsabilité environnementale en ce qui concerne la prévention et la réparation des dommages environnementaux
- Rapporteur: Monsieur Roger Negri
- Commission de l'Environnement
- Dépôt: Monsieur Lucien Lux, Ministre de l'Environnement, le 28.04.2008
- Loi du 20 avril 2009 Mémorial A, N°82, p.968
- 67) 19.03.2009 **5909** Projet de loi modifiant la loi du 18 juillet 2001 portant 1. création d'un établissement d'enseignement secondaire technique à Mamer 2. modification de la loi du 3 août 1998 relative à la construction d'un lycée à Mamer
- Rapporteur: Monsieur Roger Negri
- Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
- Dépôt: Madame Mady Delvaux-Ste-hres, Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, le 26.08.2008
- Loi du 20 avril 2009 Mémorial A, N°87, p.1020
- 68) 24.03.2009 **5874** Projet de loi sur l'assistance, la protection et la sécurité des victimes de la traite des êtres humains et modifiant le Nouveau Code de procédure civile
- Rapporteur: Madame Sylvie Andrich-Duval
- Commission de la Famille, de l'Egalité des chances et de la Jeunesse
- Dépôt: Madame Marie-Josée Jacobs, Ministre de l'Egalité des chances, le 22.04.2008
- Loi du 8 mai 2009 Mémorial A, N°129, p.1778
- 69) 24.03.2009 **5912** Projet de loi portant création du Centre des Technologies de l'Information de l'Etat
- Rapporteur: Monsieur Paul-Henri Meyers
- Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative
- Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, le 05.09.2008
- Loi du 20 avril 2009 Mémorial A, N°81, p.962



- 70) 24.03.2009 **5927** Projet de loi portant création de l'établissement public "Centre Hospitalier du Nord"  
Rapporteur: Monsieur Romain Schneider  
Commission de la Santé et de la Sécurité sociale  
Dépôt: Monsieur Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Santé, Monsieur Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Sécurité sociale, le 06.10.2008  
Loi du 20 avril 2009 Mémorial A, N°84, p.1000
- 71) 25.03.2009 **5938** Projet de loi portant réglementation des compensations et récupérations en faveur du personnel militaire de carrière pour sa participation aux entraînements et instructions militaires ainsi qu'au service de garde  
Rapporteur: Monsieur Marcel Gleesener  
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration  
Dépôt: Monsieur Jean-Louis Schiltz, Ministre de la Défense, le 16.10.2008  
Loi du 22 avril 2009 Mémorial A, N°95, p.1104
- 72) 23.04.2009 **5881B** Projet de loi relative aux pratiques commerciales déloyales et modifiant  
- la loi modifiée du 30 juillet 2002 réglementant certaines pratiques commerciales, sanctionnant la concurrence déloyale et transposant la directive 97/55/CE du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 84/450/CEE sur la publicité trompeuse afin d'y inclure la publicité comparative;  
- la loi modifiée du 28 décembre 1988 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales et modifiant l'article 4 de la loi du 2 juillet 1935 portant réglementation des conditions d'obtention du titre et du brevet de maîtrise dans l'exercice des métiers;  
- la loi modifiée du 16 avril 2003 concernant la protection des consommateurs en matière de contrats à distance;  
- la loi modifiée du 18 décembre 2006 sur les services financiers à distance  
Rapporteur: Monsieur Alex Bodry  
Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports  
Dépôt: Monsieur Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, le 09.10.2008  
Loi du 29 avril 2009 Mémorial A, N°88, p.1028
- 73) 23.04.2009 **5883** Projet de loi modifiant et complétant a) la loi du 25 juillet 2005 portant création d'un lycée-pilote; b) la loi du 12 janvier 2004 portant création d'un établissement d'enseignement secondaire technique à Redange-sur Attert, dénommé par la suite "Attert-Lycée"  
Rapporteur: Monsieur Fernand Dieberich  
Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle  
Dépôt: Madame Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, le 23.05.2008  
Loi du 12 mai 2009 Mémorial A, N°106, p.1558
- 74) 23.04.2009 **5940** Projet de loi concernant la réhabilitation des installations hydroélectriques de Rosport et la mise en conformité de la continuité de la Sûre à Rosport  
Rapporteur: Monsieur Lucien Clement  
Commission des Travaux publics  
Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre des Travaux publics, le 21.10.2008  
Loi du 13 mai 2009 Mémorial A, N°109, p.1618
- 75) 23.04.2009 **5952** Projet de loi relatif à la réhabilitation des infrastructures techniques primaires de la Caserne Grand-Duc Jean au Herrenberg à Diekirch  
Rapporteur: Monsieur Ali Kaes  
Commission des Travaux publics  
Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre des Travaux publics, le 06.11.2008  
Loi du 19 mai 2009 Mémorial A, N°121, p.1719
- 76) 28.04.2009 **5710** Projet de loi sur l'ordre et la sécurité dans les transports publics et modifiant a) la loi modifiée du 17 décembre 1859 sur la police des chemins de fer, b) la loi modifiée du 12 juin 1965 sur les transports routiers et c) la loi modifiée du 29 juin 2004 sur les transports publics  
Rapporteur: Monsieur Roland Schreiner  
Commission des Transports  
Dépôt: Monsieur Lucien Lux, Ministre des Transports, le 28.03.2007
- 77) 28.04.2009 **5824** Projet de loi ayant pour objet  
A) la transposition en droit national de la directive 2004/49/CE du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 concernant la sécurité des chemins de fer communautaires;  
B) de créer un cadre réglementaire dans le domaine de la sécurité ferroviaire;  
C) d'instituer une Administration des Chemins de Fer; et  
D) de modifier  
a) la loi modifiée du 11 juin 1999 relative à l'accès à l'infrastructure ferroviaire et à son utilisation et  
b) la loi modifiée du 29 juin 2004 sur les transports publics  
Rapporteur: Monsieur Roland Schreiner  
Commission des Transports  
Dépôt: Monsieur Lucien Lux, Ministre des Transports, le 20.12.2007
- 78) 28.04.2009 **5828** Projet de loi portant diverses mesures d'application du règlement (CE) N°1082/2006 du Parlement européen et du Conseil du 5 juillet 2006 relatif à un groupement européen de coopération territoriale (GECT)  
Rapporteur: Monsieur Gilles Roth  
Commission des Affaires intérieures et de l'Aménagement du Territoire  
Dépôt: Monsieur Jean-Marie Halsdorf, Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, le 17.01.2008  
Loi du 19 mai 2009 Mémorial A, N°121, p.1718
- 79) 28.04.2009 **5933** Projet de loi autorisant le Gouvernement à participer au financement des travaux d'agrandissement et d'assainissement de la décharge pour déchets ménagers et assimilés et des ouvrages techniques annexes du SIGRE  
Rapporteur: Monsieur Roger Negri



- Commission de l'Environnement  
Dépôt: Monsieur Lucien Lux, Ministre de l'Environnement, le 13.10.2008  
Loi du 14 mai 2009 Mémorial A, N°142, p.1974
- 80) 28.04.2009 **5957** Projet de loi concernant certaines modalités d'application et la sanction du règlement (CE) N°689/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 17 juin 2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux  
Rapporteur: Monsieur Roger Negri  
Commission de l'Environnement  
Dépôt: Monsieur Lucien Lux, Ministre de l'Environnement, le 17.11.2008  
Loi du 28 mai 2009 Mémorial A, N°142, p.1974
- 81) 29.04.2009 **5767** Projet de loi portant approbation de la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et les Emirats Arabes Unis tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, et de son Protocole, signés à Dubai, le 20 novembre 2005  
Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel  
Commission des Finances et du Budget  
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 04.09.2007  
Loi du 29 mai 2009 Mémorial A, N°136, p.1900
- 82) 29.04.2009 **5799** Projet de loi portant approbation de la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République d'Azerbaïdjan tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et du Protocole y relatif, signés à Bakou, le 16 juin 2006  
Rapporteur: Monsieur Laurent Mosar  
Commission des Finances et du Budget  
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 05.11.2007  
Loi du 29 mai 2009 Mémorial A, N°138, p.1928
- 83) 29.04.2009 **5880** Projet de loi relative au financement d'une solution informatique permettant la création d'un environnement sans support papier pour la douane et le commerce  
Rapporteur: Monsieur Norbert Hauptert  
Commission des Finances et du Budget
- Dépôt: Monsieur Jean-Claude Juncker, Ministre des Finances, le 09.05.2008  
Loi du 14 mai 2009 Mémorial A, N°109, p.1621
- 84) 29.04.2009 **5901** Projet de loi portant renforcement des structures de direction de l'Administration des douanes et accises  
Rapporteur: Monsieur Norbert Hauptert  
Commission des Finances et du Budget  
Dépôt: Monsieur Jean-Claude Juncker, Ministre des Finances, le 08.07.2008  
Loi du 14 mai 2009 Mémorial A, N°109, p.1618
- 85) 29.04.2009 **5986** Projet de loi relative à l'accès des autorités judiciaires, de la Police et de l'Inspection générale de la Police à certains traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par des personnes morales de droit public et portant modification:  
- du Code d'instruction criminelle, et  
- de la loi modifiée du 31 mai 1999 sur la Police et l'Inspection générale de la Police  
Rapporteur: Monsieur Gilles Roth  
Commission juridique  
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 02.02.2009  
Loi du 5 juin 2009 Mémorial A, N°135, p.1896
- 86) 29.04.2009 **5996** Projet de loi portant modification de la loi du 22 décembre 2006 sur la construction d'autoroutes de l'information  
Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel  
Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Media et des Communications  
Dépôt: Monsieur Jean-Louis Schiltz, Ministre des Communications, le 20.02.2009  
Loi du 12 mai 2009 Mémorial A, N°102, p.1527
- 87) 30.04.2009 **5925** Projet de loi portant modification:  
1. de la loi modifiée du 15 décembre 1993 déterminant le cadre du personnel des administrations et des juridictions de la sécurité sociale, et  
2. de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat  
3. du Code de la sécurité sociale  
Rapporteur: Monsieur Romain Schneider  
Commission de la Santé et de la Sécurité sociale



- Dépôt: Monsieur Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Santé, Monsieur Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Sécurité sociale, le 02.10.2008  
Loi du 13 mai 2009 Mémorial A, N°104, p.1546
- 88) 30.04.2009 **5975** Projet de loi portant création d'une École de la 2<sup>e</sup> Chance  
Rapporteur: Monsieur Fernand Die-dereich  
Commission de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle  
Dépôt: Madame Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, le 23.12.2008  
Loi du 12 mai 2009 Mémorial A, N°105, p.1550
- 89) 30.04.2009 **5984** Projet de loi modifiant la loi du 30 juin 2004 portant création d'un cadre général des régimes d'aides en faveur du secteur des classes moyennes  
Rapporteur: Monsieur Lucien Clement  
Commission des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement  
Dépôt: Monsieur Fernand Boden, Ministre des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement, le 28.01.2009  
Loi du 28 mai 2009 Mémorial A, N°134, p.1888
- 90) 30.04.2009 **5985** Projet de loi autorisant la participation de l'État à la construction d'une maison de soins à Vianden  
Rapporteur: Monsieur Jean-Paul Schaaf  
Commission de la Famille, de l'Égalité des chances et de la Jeunesse  
Dépôt: Madame Marie-Josée Jacobs, Ministre de la Famille et de l'Intégration, le 28.01.2009  
Loi du 19 mai 2009 Mémorial A, N°121, p.1718
- 91) 05.05.2009 **5655** Projet de loi sur les marchés publics  
Rapporteur: Monsieur Lucien Clement  
Commission des Travaux publics  
Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre des Travaux publics, le 19.12.2006
- 92) 05.05.2009 **5958** Projet de loi ayant pour objet de modifier:  
1) l'article 832-4 du code civil;  
2) la loi du 9 juin 1964 concernant le travail agricole à salaire différé  
Rapporteur: Monsieur Lucien Clement  
Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural  
Dépôt: Monsieur Fernand Boden, Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, le 19.11.2008  
Loi du 26 mai 2009 Mémorial A, N°128, p.1768
- 93) 05.05.2009 **6002** Projet de loi portant modification de la loi du 18 avril 2008 concernant le renouvellement du soutien au développement rural  
Rapporteur: Monsieur Marcel Oberweis  
Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural  
Dépôt: Monsieur Fernand Boden, Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, le 10.03.2009  
Loi du 28 mai 2009 Mémorial A, N°124, p.1752
- 94) 06.05.2009 **5829** Projet de loi relative aux fusions transfrontalières de sociétés de capitaux, à la simplification des modalités de constitution des sociétés anonymes et de maintien et de modification de leur capital, portant transposition:  
- de la directive 2005/56/CE du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 2005 sur les fusions transfrontalières des sociétés de capitaux;  
- de la directive 2006/68/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 septembre 2006 modifiant la directive 77/91/CEE du Conseil en ce qui concerne la constitution de la société anonyme ainsi que le maintien et les modifications de son capital;  
- de la directive 2007/63/CE du Parlement européen et du Conseil du 13 novembre 2007 modifiant les directives 78/855/CEE et 82/891/CEE du Conseil pour ce qui est de l'exigence d'un rapport d'expert indépendant à réaliser à l'occasion des fusions ou des scissions des sociétés anonymes, ainsi que modification  
- de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, et  
- du Code du travail  
Rapporteur: Madame Christine Doerner  
Commission juridique  
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 21.01.2008  
Loi du 10 juin 2009 Mémorial A, N°151, p.2268
- 95) 06.05.2009 **5848** Projet de loi portant modification:  
1° de l'article 37-1 de la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat;  
2° du Livre premier, Titre X, Chapitre 1<sup>er</sup> du Code civil;  
3° de l'article 1046 du Nouveau Code de procédure civile  
Rapporteur: Monsieur Gilles Roth  
Commission juridique  
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 13.03.2008  
Loi du 5 juin 2009 Mémorial A, N°134, p.1889
- 96) 06.05.2009 **5907** Projet de loi insérant un article 442-2 dans le Code pénal en vue d'incriminer le harcèlement obsessionnel  
Rapporteur: Monsieur Gilles Roth  
Commission juridique  
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 28.07.2008  
Loi du 5 juin 2009 Mémorial A, N°134, p.1889
- 97) 06.05.2009 **5936** Projet de loi  
- portant transposition pour les établissements de crédit de la directive 2006/46/CE du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2006 modifiant les directives du Conseil 78/660/CEE concernant les comptes annuels de certaines formes de sociétés, 83/349/CEE concernant les comptes consolidés, 86/635/CEE concernant les comptes annuels et les comptes consolidés des banques et autres établissements financiers et 91/674/CEE concernant les comptes annuels et les comptes consolidés des entreprises d'assurance,  
- et modifiant la loi modifiée du 17 juin 1992 relative aux comptes des établissements de crédit  
Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel  
Commission des Finances et du Budget
- Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre du Trésor et du Budget, le 16.10.2008  
Loi du 29 mai 2009 Mémorial A, N°133, p.1882
- 98) 06.05.2009 **5948** Projet de loi portant approbation de la Convention entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République de l'Inde tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, et du Protocole y relatif, signés à New Delhi, le 2 juin 2008  
Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel  
Commission des Finances et du Budget  
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 27.10.2008  
Loi du 5 juin 2009 Mémorial A, N°137, p.1912
- 99) 06.05.2009 **5955** Projet de loi relative à l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte et à la Loterie Nationale et modifiant:  
- la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu;  
- la loi modifiée du 20 avril 1977 relative à l'exploitation des jeux de hasard et des paris relatifs aux épreuves sportives  
Rapporteur: Madame Christine Doerner  
Commission juridique  
Dépôt: Monsieur Jean-Claude Junker, Premier Ministre, Ministre d'État, le 11.11.2008  
Loi du 22 mai 2009 Mémorial A, N°120, p.1714
- 100) 07.05.2009 **5273** Projet de loi ayant pour objet de modifier:  
1) la loi modifiée du 31 janvier 1948 relative à la réglementation de la navigation aérienne;  
2) la loi modifiée du 19 mai 1999 ayant pour objet a) de réglementer l'accès au marché de l'assistance en escale à l'aéroport de Luxembourg, b) de créer un cadre réglementaire dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile, et c) d'instituer une Direction de l'Aviation Civile;  
3) la loi du 26 juillet 2002 sur la police et sur l'exploitation de l'aéroport de Luxembourg ainsi que sur la construction d'une nouvelle aérogare  
Rapporteur: Monsieur Roland Schreiner  
Commission de l'Économie, de l'Énergie, des Postes et des Transports, Commission des Transports  
Dépôt: Monsieur Henri Grethen, Ministre des Transports, le 14.01.2004  
Loi du 5 juin 2009 Mémorial A, N°146, p.2024
- 101) 07.05.2009 **5876** Projet de loi portant organisation de l'enseignement supérieur,  
- fixant les modalités du cycle d'études d'enseignement supérieur aboutissant à la délivrance du brevet de technicien supérieur;  
- modifiant la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;  
- fixant les modalités d'implantation de formations d'enseignement supérieur ou de création de filiales ou d'établissements privés ou publics sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg;  
- abrogeant la loi du 14 août 1976 déterminant les conditions de création d'établissements privés d'enseignement supérieur
- Rapporteur: Monsieur Marcel Oberweis  
Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture  
Dépôt: Monsieur François Biltgen, Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le 28.04.2008  
Loi du 19 juin 2009 Mémorial A, N°153, p.2286
- 102) 07.05.2009 **5905** Projet de loi relatif à la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises ou de voyageurs et modifiant la loi modifiée du 27 juillet 1993 ayant pour objet 1. le développement et la diversification économiques et 2. l'amélioration de la structure générale et de l'équilibre régional de l'économie  
Rapporteur: Monsieur Roger Negri  
Commission des Transports  
Dépôt: Monsieur Lucien Lux, Ministre des Transports, le 18.07.2008
- 103) 07.05.2009 **5906** Projet de loi modifiant  
- la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques,  
- l'article 179 du Code d'instruction criminelle et  
- l'article 40 de la loi du 22 décembre 2006 promouvant le maintien dans l'emploi et définissant des mesures spéciales en matière de sécurité sociale et de politique de l'environnement  
Rapporteur: Monsieur Roland Schreiner  
Commission des Transports  
Dépôt: Monsieur Lucien Lux, Ministre des Transports, le 25.07.2008  
Loi du 5 juin 2009 Mémorial A, N°154, p.2294
- 104) 07.05.2009 **5934** Projet de loi portant  
a) création de l'Administration de la nature et des forêts  
b) modification de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'État  
c) abrogation de la loi modifiée du 4 juillet 1973 portant réorganisation de l'administration des Eaux et Forêts  
Rapporteur: Monsieur Roger Negri  
Commission de l'Environnement  
Dépôt: Monsieur Lucien Lux, Ministre de l'Environnement, le 15.10.2008  
Loi du 5 juin 2009 Mémorial A, N°142, p.1976
- 105) 07.05.2009 **5937** Projet de loi autorisant la participation de l'État à la construction d'un centre intégré pour personnes âgées à Belval  
Rapporteur: Madame Nancy Arendt épouse Kemp  
Commission de la Famille, de l'Égalité des chances et de la Jeunesse  
Dépôt: Madame Marie-Josée Jacobs, Ministre de la Famille et de l'Intégration, le 16.10.2008  
Loi du 28 mai 2009 Mémorial A, N°130, p.1782

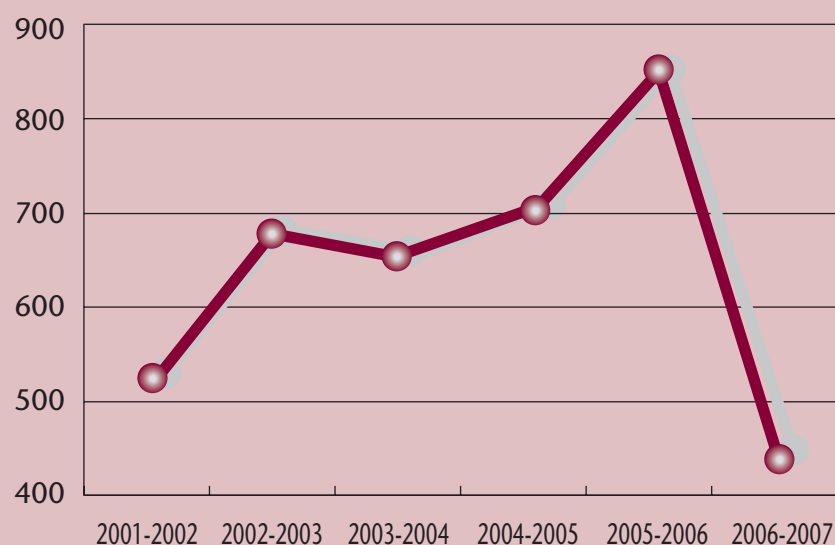
- 106) 07.05.2009 **5947** Projet de loi portant création et organisation du Centre de rétention et modifiant
1. le Code de la sécurité sociale,
  2. la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat,
  3. la loi du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration
- Rapporteur: Monsieur Marc Angel  
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
- Dépôt: Monsieur Nicolas Schmit, Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration, le 24.10.2008
- Loi du 28 mai 2009 Mémorial A, N°119, p.1708
- 107) 07.05.2009 **5953** Projet de loi autorisant le Gouvernement à participer au financement des travaux nécessaires à l'évacuation et à l'épuration des eaux usées générées par les communes de la Moselle supérieure
- Rapporteur: Monsieur Fred Sunnen  
Commission des Affaires intérieures et de l'Aménagement du Territoire
- Dépôt: Monsieur Jean-Marie Halsdorf, Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, le 07.11.2008
- Loi du 16 juin 2009 Mémorial A, N°152, p.2279
- 108) 07.05.2009 **5968** Projet de loi autorisant la reconstruction du passage supérieur situé au point kilométrique 0,858 de la ligne de Luxembourg à Kleinbettingen et amendant la loi modifiée du 10 mai 1995 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire
- Rapporteur: Monsieur Roger Negri  
Commission des Transports
- Dépôt: Monsieur Lucien Lux, Ministre des Transports, le 04.12.2008
- Loi du 5 juin 2009 Mémorial A, N°134, p.1888
- 109) 07.05.2009 **5970** Projet de loi portant approbation
- du Traité portant révision du Traité instituant l'Union économique Benelux, signé le 3 février 1958
  - du Protocole relatif aux privilèges et immunités de l'Union Benelux
  - de la Déclaration
- signés à La Haye, le 17 juin 2008
- Rapporteur: Monsieur Marc Angel  
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
- Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 09.12.2008
- Loi du 4 juin 2009 Mémorial A, N°139, p.1942
- 110) 07.05.2009 **5981** Projet de loi portant approbation de la Convention sur les armes à sous-munitions, ouverte à la signature à Oslo, le 3 décembre 2008
- Rapporteur: Monsieur Ben Fayot  
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration, Commission des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement
- Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 12.01.2009

- Loi du 4 juin 2009 Mémorial A, N°147, p.2038
- 111) 07.05.2009 **5994** Projet de loi portant fusion des communes de Clervaux, de Heinerscheid et de Munschausen
- Rapporteur: Monsieur Marco Schank  
Commission des Affaires intérieures et de l'Aménagement du Territoire
- Dépôt: Monsieur Jean-Marie Halsdorf, Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, le 17.02.2009
- Loi du 28 mai 2009 Mémorial A, N°125, p.1756
- 112) 12.05.2009 **5884** Projet de loi portant création
- a) d'un Institut national des langues
  - b) de la fonction de professeur de langue luxembourgeoise et portant modification
  - a) de la loi du 19 juillet 1991 portant création d'un Service de la formation des adultes et donnant un statut légal au Centre de langues Luxembourg;
  - b) de la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat;
  - c) de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat
- Rapporteur: Monsieur Jos Scheuer  
Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
- Dépôt: Madame Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, le 23.05.2008
- Loi du 22 mai 2009 Mémorial A, N°112, p.1638
- 113) 12.05.2009 **5895** Projet de loi portant transposition de la directive 2004/48 CE du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 relative au respect des droits de propriété intellectuelle et portant désignation des tribunaux des dessins ou modèles communautaires, et ayant pour objet de modifier:
- la loi modifiée du 18 avril 2001 sur les droits d'auteur, les droits voisins et bases de données
  - la loi modifiée du 20 juillet 1992 portant modification du régime des brevets d'invention
- Rapporteur: Monsieur Jos Scheuer  
Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports
- Dépôt: Monsieur Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, le 25.06.2008
- Loi du 22 mai 2009 Mémorial A, N°117, p.1684

- 114) 12.05.2009 **5921** Projet de loi
- 1) ayant pour objet la transposition de la directive 2005/36 pour ce qui est
    - a. du régime général de reconnaissance des titres de formation et des qualifications professionnelles
    - b. de la prestation temporaire de service
  - 2) modifiant la loi du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres de l'enseignement supérieur
  - 3) abrogeant la loi du 13 juin 1992 portant a) transposition de la directive du Conseil (89/48/CEE) relative à un système général de reconnaissance des diplômes d'enseignement supérieur qui sanctionnent des formations professionnelles d'une durée minimale de trois ans; b) création d'un service de coordination pour la reconnaissance de diplômes à des fins professionnelles
- Rapporteur: Monsieur Fred Sunnen  
Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture
- Dépôt: Monsieur François Biltgen, Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le 19.09.2008
- Loi du 19 juin 2009 Mémorial A, N°156, p.2310
- 115) 12.05.2009 **5991** Projet de loi relatif à la réalisation du Campus scolaire de Mersch pour le Neie Lycée et pour le Lycée technique pour professions éducatives et sociales par le biais d'un partenariat public-privé
- Rapporteur: Monsieur Lucien Clement  
Commission des Travaux publics
- Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre des Travaux publics, le 12.02.2009
- Loi du 29 mai 2009 Mémorial A, N°126, p.1760
- 116) 12.05.2009 **6003** Projet de loi instituant un régime temporaire d'aide au redressement économique
- Rapporteur: Monsieur John Castegnaro  
Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports
- Dépôt: Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Ministre d'Etat, le 11.03.2009
- Loi du 29 mai 2009 Mémorial A, N°122, p.1730
- 117) 12.05.2009 **6004** Projet de loi instituant un régime temporaire de garantie en vue du redressement économique
- Rapporteur: Monsieur John Castegnaro

- Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports
- Dépôt: Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Ministre d'Etat, le 11.03.2009
- Loi du 29 mai 2009 Mémorial A, N°122, p.1732
- 118) 12.05.2009 **6005** Projet de loi ayant pour objet
1. la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation
  2. les missions de l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche
  3. la création d'un Fonds spécial pour la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation et modifiant la loi modifiée du 27 juillet 1993 ayant pour objet
    1. le développement et la diversification économiques
    2. l'amélioration de la structure générale et de l'équilibre régional de l'économie
- Rapporteur: Monsieur Alex Bodry  
Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports
- Dépôt: Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Ministre d'Etat, le 11.03.2009
- Loi du 5 juin 2009 Mémorial A, N°150, p.2256
- 119) 12.05.2009 **6007** Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 16 août 1967 ayant pour objet la création d'une grande voirie de communication et d'un fonds des routes
- Rapporteur: Monsieur Lucien Clement  
Commission des Travaux publics
- Dépôt: Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Ministre d'Etat, le 11.03.2009
- Loi du 29 mai 2009 Mémorial A, N°122, p.1737
- 120) 13.05.2009 **6006** Projet de loi portant modification de la loi du 17 février 2009 portant
1. modification de l'article L.511-12 du Code du Travail
  2. dérogeant, pour l'année 2009, aux dispositions des articles L.511-5, L.511-7 et L.511-12 du Code du Travail
- Rapporteur: Monsieur Ali Kaes  
Commission du Travail et de l'Emploi
- Dépôt: Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Ministre d'Etat, le 11.03.2009
- Loi du 29 mai 2009 Mémorial A, N°122, p.1736
- 121) 13.05.2009 **6008** Projet portant
1. transposition en droit luxembourgeois en matière d'infrastructures de transport de la directive 97/11/CE du Conseil du 3 mars 1997 modifiant la directive 85/337/CEE concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement
  2. modification de la loi du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement
  3. modification de la loi du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles
- Rapporteur: Madame Sylvie Andrich-Duval  
Commission des Travaux publics
- Dépôt: Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Ministre d'Etat, le 11.03.2009
- Loi du 29 mai 2009 Mémorial A, N°122, p.1738

## Questions parlementaires







122) 13.05.2009 **6009** Projet de loi modifiant la loi du 19 décembre 2008 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2009

Rapporteur: Monsieur Norbert Hautpert

Commission des Finances et du Budget

Dépôt: Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Ministre d'Etat, le 11.03.2009

Loi du 29 mai 2009 Mémorial A, N°122, p.1742

123) 13.05.2009 **6011A** Projet de loi portant modification de l'article 80 de la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la Comptabilité et la Trésorerie de l'Etat

Rapporteur: Monsieur Laurent Mosar  
Commission des Finances et du Budget

Dépôt: Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Ministre d'Etat, le 16.04.2009

Loi du 29 mai 2009 Mémorial A, N°122, p.1744

124) 13.05.2009 **6011B** Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier

Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel

Commission des Finances et du Budget

Dépôt: Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Ministre d'Etat, le 16.04.2009

Loi du 29 mai 2009 Mémorial A, N°122, p.1744

125) 13.05.2009 **6012** Projet de loi portant abolition de l'obligation de fournir une copie certifiée conforme d'un document original

Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel

Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Media et des Communications

Dépôt: Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Ministre d'Etat, le 11.03.2009

## Projets de loi adoptés en second vote constitutionnel

1) 15.10.2008 **5696** Projet de loi portant: 1. promotion de l'habitat et création d'un pacte logement avec les communes, 2. sur le droit d'emphytéose et le droit de superficie, 3. modification a) de la loi modifiée du 16 octobre 1934 concernant l'évaluation des biens et valeurs; b) de la loi modifiée du 1<sup>er</sup> décembre 1936 sur l'impôt foncier; c) de la loi modifiée du 25 février 1979 concernant l'aide au logement; d) de la loi modifiée du 10 décembre 1998 portant création de l'établissement public dénommé "Fonds d'assainissement de la Cité Syrdall"; e) de la loi modifiée du 30 juillet 2002 déterminant différentes mesures fiscales destinées à encourager la mise sur le marché et l'acquisition de terrains à bâtir et d'immeubles d'habitation; f) de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain; g) de la loi du 21 septembre 2006 sur le bail à usage d'habitation et modifiant certaines dispositions du Code civil

Rapporteur: Monsieur Norbert Hautpert

Commission des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement

Dépôt: Monsieur Fernand Boden, Ministre des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement, le 08.03.2007

Loi du 22 octobre 2008. Mémorial A, N°159, p.2230

## Propositions de loi adoptées en premier vote constitutionnel

1) 18.12.2008 **4909** Proposition de loi sur l'euthanasie et l'assistance au suicide

Dépôt: Madame Lydie Err, Monsieur Jean Huss, le 05.02.2002

Rapporteur: Madame Lydie Err, Monsieur Jean Huss

Commission de la Santé et de la Sécurité sociale

Loi du 16 mars 2009. Mémorial A, N°46, p.615

Commentaire: 1<sup>er</sup> vote: 19.02.2008  
Refus de la dispense par le CE: 04.03.2008

## Projets de révision de la Constitution votés en second vote constitutionnel

1) 12.03.2009 **5967** Projet de révision de l'article 34 de la Constitution

Rapporteur: Monsieur Paul-Henri Meyers

Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle

Dépôt: Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Ministre d'Etat, le 03.12.2008

Loi du 12 mars 2009 Mémorial A, N°43, p.586

## Propositions de révision de la Constitution adoptées en second vote constitutionnel

1) 15.10.2008 **5595** Proposition de révision de l'article 10 de la Constitution

Dépôt: Monsieur Paul-Henri Meyers, le 12.07.2006

Rapporteur: Monsieur Paul-Henri Meyers

Loi du 23 octobre 2008. Mémorial A, N°213, p.3184

2) 15.10.2008 **5672** Proposition de révision de l'article 9, alinéa 1<sup>er</sup> de la Constitution

Dépôt: Monsieur Paul-Henri Meyers, le 30.01.2007

Rapporteur: Monsieur Paul-Henri Meyers

Loi du 23 octobre 2008. Mémorial A, N°213, p.3184

## Autres évacuations

1) 11.02.2009 **5989** Comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2006

Dépôt: , le 04.02.2009

Rapporteur: Monsieur Camille Gira  
Commission des Comptes

2) 07.05.2009 **5864** Proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés relative aux propositions de loi

Dépôt: Monsieur Gaston Gibéryen, le 08.04.2008

Rapporteur: Monsieur Gaston Gibéryen

Commission du Règlement

3) 07.05.2009 **5979** Proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés relative à la coopération entre la Chambre des Députés et le Gouvernement en matière de politique européenne

Dépôt: Monsieur Ben Fayot, le 12.01.2009

Rapporteur: Monsieur Ben Fayot  
Commission du Règlement

4) 07.05.2009 **6032** Comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2007

Dépôt: , le 29.04.2009

Rapporteur: Monsieur Camille Gira  
Commission des Comptes

## Demandes en naturalisation

1) 16.10.2008 165 demandes en naturalisation

Total: 165 demandes en naturalisation adoptées

## Motions adoptées

1) 23.04.2009 Motion de M. Jean Huss au sujet de la participation à la Journée Internationale contre l'homophobie avec campagnes d'information et de sensibilisation

## Résolutions adoptées

1) 22.10.2008 Résolution de Madame Lydie Err concernant l'organisation d'un débat annuel sur le rapport d'activités de la Commission Consultative des Droits de l'Homme

2) 18.11.2008 Résolution de M. Charles Goerens concernant l'instauration d'une commission spéciale pour le suivi de tous les aspects liés à la crise financière et au ralentissement économique

3) 11.02.2009 Résolution de M. Camille Gira concernant les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2006

4) 05.05.2009 Résolution de M. Camille Gira concernant les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2007

5) 05.05.2009 Résolution de Madame Colette Flesch concernant les comptes de l'exercice 2006 de la Cour des Comptes

6) 05.05.2009 Résolution de Madame Colette Flesch concernant les comptes de l'exercice 2007 de la Cour des Comptes

7) 06.05.2009 Résolution de M. Charles Goerens concernant la condamnation des déclarations du Ministre allemand des Finances comparant le Luxembourg au Burkina Faso en matière de transparence fiscale

## Heures d'actualité

1) 22.10.2008 Heure d'actualité demandée par le groupe LSAP au sujet du nouveau plan hospitalier

2) 19.03.2009 Heure d'actualité demandée par le groupe déi greng au sujet de la Conséquences de la réforme scolaire sur le SREA et le SGE

3) 24.03.2009 Heure d'actualité demandée par le groupe DP au sujet de la future stratégie de la compagnie aérienne nationale ainsi que le dépistage d'un partenaire stratégique pour ladite compagnie

## Débats de consultation

1) 16.10.2008 Débat de consultation sur le projet de Plan national pour l'innovation et le plein emploi, élaboré par le Gouvernement dans le cadre du nouveau cycle triennal de la stratégie de Lisbonne (2008-2010)

## Débat d'orientation

1) 23.10.2008 Débat d'orientation sur le financement des grands projets d'infrastructure réalisés par l'Etat

2) 17.02.2009 Débat d'orientation sur l'organisation interne de la Police plus particulièrement de ses mécanismes de contrôle et d'autocontrôle

3) 17.03.2009 Débat d'orientation sur la situation des personnes handicapées

4) 26.03.2009 Débat d'orientation sur la crise économique et financière

5) 06.05.2009 Débat d'orientation sur le rapport d'activité du Médiateur (2007-2008)

## Débats

1) 14.10.2008 Déclaration de M. Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Ministre d'Etat, au sujet de la crise mondiale dans le secteur financier

2) 21.10.2008 Débat suivant la déclaration de M. Jean Asselborn, Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, sur la situation en Géorgie

3) 19.11.2008 Débat suivant la déclaration de politique européenne et étrangère présentée par Monsieur Jean Asselborn, Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration

4) 21.01.2009 Débat suivant la déclaration de Monsieur Jean Asselborn, Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration sur la situation à Gaza

5) 25.03.2009 Débat suivant la déclaration de Monsieur Jean-Louis Schiltz, Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, sur la politique de coopération et d'action humanitaire

6) 22.04.2009 Débat suivant la déclaration de politique générale sur l'état de la nation de Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Ministre d'Etat

## Interpellations vidées

1) 23.10.2008 Interpellation de M. Ben Fayot au sujet de la bibliothèque nationale

2) 11.11.2008 Interpellation de M. Alexandre Krieps au sujet de la politique en matière de médecine scolaire ainsi que les aspects psychosociaux de l'intégration scolaire

3) 18.02.2009 Interpellation de M. Charles Goerens au sujet de la prise de position du Conseil supérieur pour le développement durable relative au développement durable des finances publiques

4) 19.02.2009 Interpellation de M. Félix Braz au sujet du plan sectoriel Transport

5) 18.03.2009 Interpellation de M. Alexandre Krieps au sujet des grossesses chez les jeunes filles et les avortements

6) 25.03.2009 Interpellation de M. Eugène Berger au sujet de la poli-



tique du Gouvernement en matière d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments d'habitation

## Questions avec débat

- 1) 21.10.2008 Question avec débat N°37 de M. Claude Adam et de Mme Viviane Loschetter relative à une étude sur le décrochage scolaire au Luxembourg
- 2) 23.10.2008 Question avec débat N°38 de M. Claude Adam au sujet du fonctionnement et de la composition du Service des Sites et Monuments
- 3) 19.03.2009 Question avec débat N°41 de M. Felix Braz au sujet de la mise en œuvre au niveau national d'un système similaire à la «Jobkaart» de la Ville de Luxembourg
- 4) 24.03.2009 Question avec débat N°42 de M. Marco Schank relative aux problèmes de la circulation lors de la période hivernale

## Déclarations

- 1) 14.10.2008 Déclaration de M. Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Ministre d'Etat, au sujet de la crise mondiale dans le secteur financier
- 2) 21.10.2008 Déclaration de M. Jean Asselborn, Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, sur la situation en Géorgie
- 3) 19.11.2008 Déclaration de politique européenne et étrangère présentée par Monsieur Jean Asselborn, Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration
- 4) 21.01.2009 Déclaration de Monsieur Jean Asselborn, Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration sur la situation à Gaza
- 5) 25.03.2009 Déclaration de Monsieur Jean-Louis Schiltz, Ministre de la Coopération et de l'Action huma-

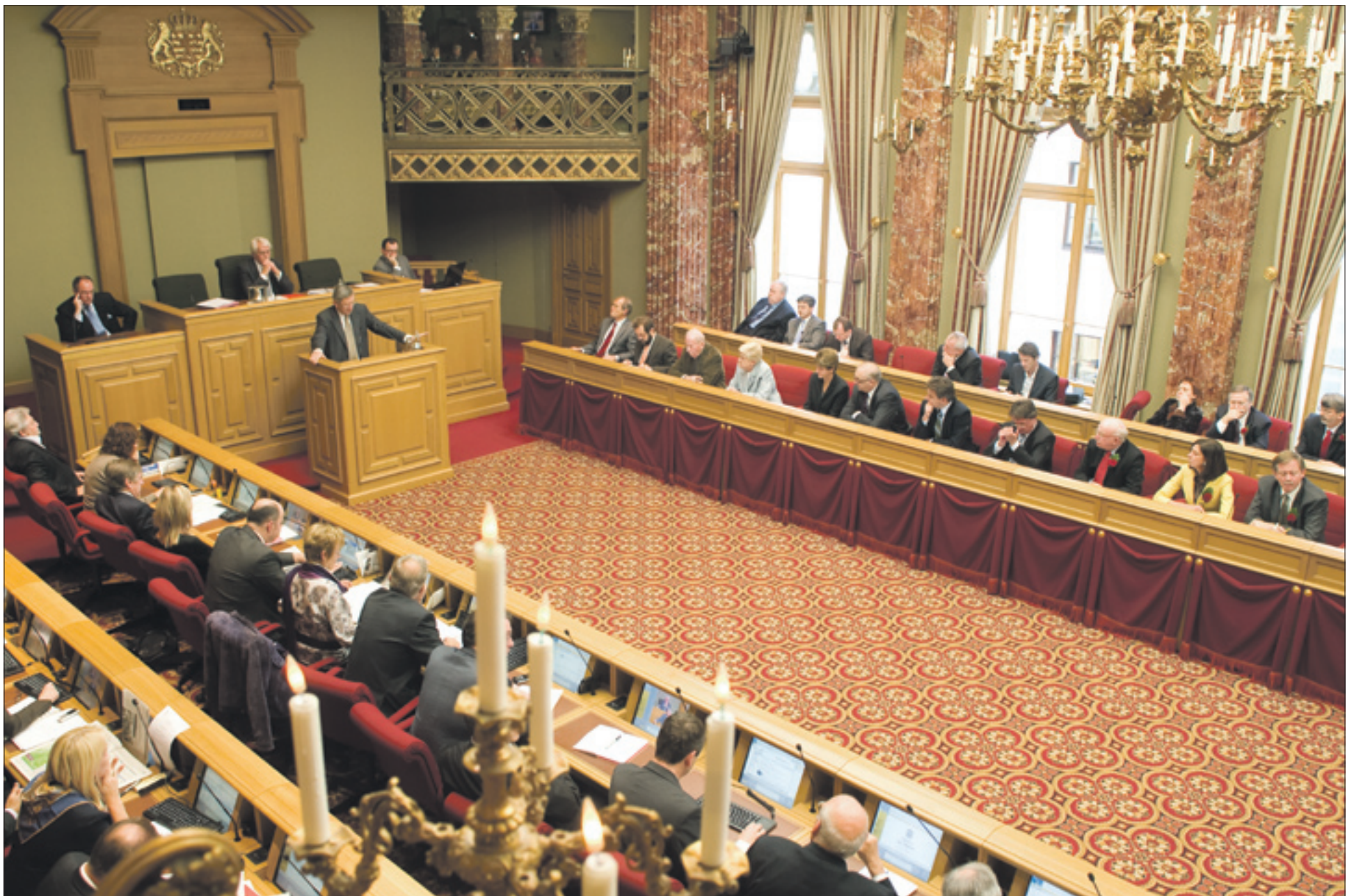
nitaire, sur la politique de coopération et d'action humanitaire

- 6) 21.04.2009 Déclaration de politique générale sur l'état de la nation de Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Ministre d'Etat

## Divers

- 1) 14.10.2008 Allocution de bienvenue à M. le Député Jean-Pierre Koepp
- 2) 23.10.2008 Prise de position du Parlement luxembourgeois relative à la présentation de la place financière luxembourgeoise à la télévision française
- 3) 04.12.2008 Visite et déclaration de Monsieur José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne
- 4) 11.12.2008 Institution et composition de la Commission «Crise économique et financière»
- 5) 18.12.2008 Discours de fin d'année de M. le Président Lucien Weiler

- 6) 21.01.2009 Hommage à Mme Marie-Thérèse Gantenbein-Koullen à l'occasion de la démission de son mandat de député
- 7) 10.02.2009 Vérification des pouvoirs et assermentation de Mme Fabienne Gaul
- 5) 10.03.2009 Octroi du titre honorifique de sa fonction à Mme Marie-Thérèse Gantenbein-Koullen
- 6) 10.03.2009 Hommage à M. Patrick Santer à l'occasion de la démission de son mandat de Député
- 7) 17.03.2009 Vérification des pouvoirs et assermentation de M. Raymond Weydert
- 8) 24.03.2009 Octroi du titre honorifique de sa fonction à M. Patrick Santer
- 9) 28.04.2009 Nomination d'un commissaire aux comptes pour la Société nationale de Crédit et d'Investissement
- 10) 13.05.2009 Discours de fin de législature de M. le Président Lucien Weiler



- L'actualité parlementaire sur [www.chd.lu](http://www.chd.lu)
- Retrouvez vos députés, tous les textes législatifs et documents parlementaires, les émissions «Chamber aktuell» et les vidéos des séances publiques sur [www.chd.lu](http://www.chd.lu).
- La Chambre et les jeunes: si tu as entre 12 et 25 ans, consulte nos pages 'Junior' sur [www.chd.lu](http://www.chd.lu), avec quiz, information et vidéo.

- L'actualité parlementaire vous intéresse? Consultez le site de la Chambre [www.chd.lu](http://www.chd.lu).
- Comment est créée la loi? Toutes les explications en texte et en images, sur [www.chd.lu](http://www.chd.lu).
- De la première assemblée parlementaire de 1841 à la Chambre des Députés d'aujourd'hui: retrouvez l'histoire parlementaire sur les pages «organisation et fonctionnement» de la Chambre des Députés.



d'Chamber online op  
[www.chd.lu](http://www.chd.lu)